

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DE LA CONSTRUCTION

DEPARTEMENT D' ARCHITECTURE



Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Master en Architecture

Thème :

*La Scène de l'Histoire à la Casbah d'Alger
L'Ecole Musée*



Élaboré par :

- **KHERMIMOUN Ouarda**
- **FRIHA Hayat**

Encadré par :

-M^{me} **ATEK Amina**

Année Universitaire : 2017 / 2018

Remerciements



Nous tenons tout d'abord à remercier dieu de nous avoir donné la force d'aller jusqu'au bout dans ce travail, et de nous avoir entouré des nombreuses personnes qui nous ont aidé tout au long de notre parcours.

Un grand merci pour M^{me} ATEK , notre Promotrice, pour ses conseils et la patience dont il a fait preuve envers nous, aussi pour sa disponibilité, son soutien durant notre travail et pour les informations que nous avons recueillies auprès d'elle.

Nos gratitudes vont aussi à l'ensemble des membres du jury qui ont donné de leur temps pour examiner , évaluer et apporter un regard pertinent sur notre travail. On remercie donc Monsieur MANSOURI pour avoir accepté de présider notre jury. On associe également à ces remerciements, M^{me} ALIOUA et M^{me} CHERNAI pour leur contribution à ce jury.

Finalement, on remercie nos familles pour leur soutien et leurs encouragements qui nous ont permis de dépasser les moments difficiles et d'apprécier les moments heureux. Leur aide a été primordiale durant notre existence, et surtout tout au long du parcours qui nous a menés à ce projet.





Dédicaces

Avant tout Je remercie Dieu tout puissant de m' avoir donné la santé, la force et le courage pour réaliser ce modeste travail.

Je dédie ce travail aux deux êtres les plus chers pour moi : mes parents, ma mère, à laquelle je rends hommage pour tout le sacrifice qu' elle a endurée pour me voir un jour triompher, mon père qui n' a jamais cessé de croire en moi, et qui m' a été d' une grande aide, et à qui j' exprime ma sincère et éternelle gratitude pour leur attention, éducation et les principes qu' ils m' ont inculqué ainsi que pour leur soutien.

A mes très chères sœurs SOUAD, KHADIDJA et MALIKA.

A la mémoire de mon grand-père paix à son âme.

A ma chère grand-mère qu' a été ma deuxième mère.

A mes tantes et mes oncles et toute la famille.

A ma tante karima pour son soutien et son encouragement durant mon cursus universitaire.

A mes chères amies de toujours Lydia avec qui j' ai passé les moments les plus inoubliables.

*A la personne la plus cher avec qui je souhaite rester toute ma vie.
Enfin à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

HAYAT





Dédicaces

Je dédie ce travail :

A mes très chers parents, mes estimez pour eux sont immenses, je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi. Que Dieu vous préserve une longue vie heureuse.

A mes frères : Rabah et Sadak.

A mes cousines : Amina, Samira, Karima, Rtiba, Souad, Meriem et Ibtissam.

A mes Tantes : Zineb, Houria, Ghania et Saliha.

A tous mes amis en particulier Bahia et Yasmina : je vous dédie ce travail et vous souhaite un avenir à la hauteur de vos ambitions. Que notre amitié dure.

A Toute ma famille, Tous ceux que j'aime, qui m'aiment et me comblez de conseils.

A Tous ceux qui, un jour, ont pensé à moi, les plus beaux mots ne sauraient exprimer ma redevance.

A moi.

OUARDA



Note des enseignants

Le travail de réflexion proposé est essentiellement pour nous une instance de vérification et de questionnement qui doit constamment renvoyer à un savoir théorique.

Notre philosophie est que **le fondement de toute théorie est une question et non une réponse**, car la question est liée à la curiosité comme instrument de connaissance et a de tout temps entraîné **l'observation et l'expérimentation**, permettant **l'articulation théorie et pratique**.

Le Master 2 constitue la synthèse du cursus universitaire de l'étudiant architecte. Destiné à l'approfondissement de ses connaissances, cette année est basée essentiellement sur la logique de conception, associée à la logique de construction.

Le fondement de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir des bases indispensables pour développer leur propre logique de conception en vue de développer et finaliser des projets aussi complexes que variés .

L'enseignement de la structure autour d'un projet que l'étudiant devra développer aux différentes échelles ,permettant de faire un tour d'horizon des logiques constructives qui s'attachent aux matériaux communément employés pour la construction des bâtiments et également des techniques structurelles ,tenant compte des données in situ.

La réflexion sera accompagnée d'un rappel historique de l'utilisation de la structure et du matériau, et de sa place dans l'histoire de l'architecture.

Enfin, une modélisation du projet structurel et parfois une maquette du détail accompagnera le projet.

L'étudiant doit être en mesure de mener un travail de réflexion scientifique en relation étroite avec les problèmes d'architecture d'urbanisme et ayant trait à notre environnement construit en général.

Ce travail qui s'échelonne sur toute l'année doit être couronné et explicité par un document graphique nommé le PFE, et un document écrit, le mémoire.

Le document graphique est le projet d'architecture illustré dans ses différentes phases de conceptualisation par des dessins à des échelles différentes.

Le document écrit est un mémoire de fin d'étude écrit avec toute la rigueur scientifique ceci pour le contenant, quant au contenu nous l'avons souligné c'est un travail de réflexion scientifique ayant trait aux problèmes d'architecture, dans toute leurs diversités.

OPTION : ARCHITECTURE ET CULTURES CONSTRUCTIVES

Le projet architectural est au centre de la plupart des écoles d'architecture ; sa prédominance dans le cursus d'enseignement est liée à la pratique de l'architecture à laquelle cette formation prépare ; en effet il semble tout à fait normal qu'une formation qui prépare à produire de l'architecture passe par la démarche qui permet d'y arriver : l'élaboration du projet architectural.

Enseigner la conception architecturale

Note des enseignants

L'équipe pédagogique de l'option « **ARCHITECTURE ET CULTURES CONSTRUCTIVES** » a pris une option volontariste en recentrant son enseignement sur la méthodologie de la conception architecturale, et cela en mettant au centre de son enseignement de l'architecture, la conception architecturale à travers le projet.

En effet, il s'agira dans cette option de s'intéresser à la conception architecturale et d'expliquer aux étudiants par quelle démarche faire émerger la réalité architecturale, car si tous le monde vit dans l'architecture où spéculer sur elle, pour nous, architectes, il s'agit de la concevoir.

La demande de l'enseignement de la conception architecturale résulte, pour nous, d'une faillite de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme.

En effet, depuis que ces deux disciplines traversent une crise, ceci a entraîné une remise en cause profonde des théories fonctionnalistes dont elles sont issues, participant ainsi à l'émergence d'un débat ouvert et d'actualité sur le :

Comment penser, enseigner, et pratiquer l'architecture actuelle ?

En effet, aujourd'hui la majorité des écoles dans le monde tendent à **réfléchir à un nouveau dans l'enseignement de l'architecture**, dynamisant, ainsi, sa réforme en recentrant l'enseignement de l'architecture sur le projet.

Ainsi, le cadre théorique de la nouvelle réflexion que nous proposons, **traite de la problématique de la complexité de la conception architecturale dans toute sa diversité, formelle, fonctionnelle et structurelle.**

C'est dans ce cadre précis, à savoir méthodologique qu'intervient l'option « Architecture et cultures constructives », à travers sa réflexion : Pour une contribution aux études de réforme de l'enseignement de l'architecture, et voir :

- **Quels sont les outils méthodologiques permettant de découvrir de manière progressive la complexité de la conception architecturale ?**

Hypothèses et objectifs

Le postulat de base sur lequel repose notre réflexion est **le nécessaire ressourcement en vue d'une innovation architecturale et technologique.**

Ainsi la lecture de l'histoire de l'architecture, attitude utilisée à chaque moment de crise, devra nous permettre de retrouver les éléments qui ont fait l'harmonie des architectures anciennes et qui actuellement sont négligés:

Si nous disons aujourd'hui que l'architecture souffre d'énormes déficiences de problèmes de perte d'identité et de manque de cohérence dans sa structure, c'est que c'est à ce niveau de la conception que nous parlons de la déperdition de la majeure partie des concepts qui ont de tout temps contribué à la cohérence de l'architecture.

La conception architecturale et la réflexion technologique est au centre de nos préoccupations.

La formalisation du projet doit se faire à travers une assise théorique et technologique qui

Note des enseignants

définit les méthodes et outils conceptuels appropriés. La réflexion englobe toute la complexité de la conception du projet y compris au niveau des aptitudes culturelles du concepteur.

C'est de ce point de vue et de réflexion qu'est née cette option « Architecture et Cultures Constructives», qui réexamine cette situation et devient un espace de réflexion, dont l'intérêt se porte essentiellement sur le processus d'élaboration du projet architectural dans toutes ses dimensions, dans la manière d'insérer le projet dans son site d'implantation, c'est à dire son cadre socio-spatial jusqu'à son détail structurel.

Objectifs

L'option « Architecture et Cultures constructives» :

- Se veut être une plaidoirie pour une prise de conscience de l'impasse dans laquelle se trouve l'enseignement de l'architecture en ouvrant le débat sur l'absence de réflexion sur la question de l'enseignement de la théorie de l'architecture.
- Apporte des outils théoriques et conceptuels en vue de constituer un terrain d'articulation entre enseignement et pratique de l'architecture.
- Il tente de jeter un pont entre l'enseignement de l'architecture et l'enseignement du projet du fait qu'il établit une relation entre la crise de l'enseignement de l'architecture et la crise de l'architecture en essayant de **faire valoir la conception architecturale comme alternative à la réforme de l'enseignement.**

Mme ATEK Mr ATEK Mr BENMOUMENE

Résumé

L'histoire de l'humanité est étroitement liée à l'histoire de la ville, celle-ci témoigne avec force de ce qu'ont été les étapes antérieures des civilisations humaines .La ville traditionnelle n'était qu'une seule entité unie et cohérente, elle pouvait se développer sans pour autant changer sa structure , celle-ci était un miroir qui reflétait toutes une pratique de l'espace, une culture ,une société, une vie propre à son peuple, alors qu'aujourd'hui ces villes perdent progressivement leurs identités avec une dégradation de leurs tissus façonnés par l'histoire.

On peut citer la Casbah d'Alger cas de notre étude qui représente de l'ancien tissu de la ville d'Alger, est classé au patrimoine de l'UNESCO en 1992, témoigne d'une étonnante histoire durant laquelle son tracé n'a cessé de muter. Depuis l'indépendance, sa croissance a été d'une telle anarchie qu'elle a perdu tout son prestige.

Notre projet s'insérera sur un site situé au pied de la casbah d'Alger à savoir l'ilot lallahome est un ilot connu par sa richesse en vestiges Puniques, sa position entre différentes trames et tissus qui font d'elle un point de rencontre de plusieurs architectures.

La scène de l'histoire vient offrir une seconde vie, et une nouvelle image à l'ilot, tout en transmettant la riche histoire (Romaine, Ottomane, Coloniale) du lieu, à travers une architecture contemporaine.

Mots clefs : La ville traditionnelle, Patrimoine, architecture contemporaine.

Listes des Figures

Page

| | |
|---|----|
| Figure n°1: Entre dedans et dehors..... | 6 |
| Figure n°2: Patio..... | 7 |
| Figure n°3: Dar Aziza..... | 7 |
| Figure n°4: Skifa..... | 8 |
| Figure n°5: Galerie..... | 8 |
| Figure n°6 : La ville d'Alger..... | 10 |
| Figure n°7: Situation territoriale de la ville d'Alger..... | 11 |
| Figure n°8: situation de la wilaya d'Alger..... | 11 |
| Figure n°9 : Alger la phénicienne..... | 12 |
| Figure n°10 : Alger romaine..... | 13 |
| Figure n°11 : Alger la berbéro-Musulmane..... | 13 |
| Figure n°12 :Alger Espagnole..... | 13 |
| Figure n°13 : Alger ottomane..... | 14 |
| Figure n°14 : Alger au début de la période colonial | 15 |
| Figure n°15 :immeuble pont..... | 16 |
| Figure n°16 : Alger à la période colonial..... | 17 |
| Figure n°17 :le port de pêche..... | 18 |
| Figure n°18 : le front de mer | 19 |
| Figure n°19 : pôle universitaire de Bouzareah..... | 19 |
| Figure n°20 : stade de Baraki..... | 20 |
| Figure n°21 : la Sablettes..... | 20 |
| Figure n°22: Vue sur la Casbah d'Alger..... | 21 |
| Figure n°23: situation géographique..... | 21 |
| Figure n°24: Coupe schématique..... | 22 |
| Figure n°25: carte topographique..... | 22 |
| Figure n°25: Accessibilité à la casbah..... | 23 |

| | |
|---|----|
| Figure n°26: carte des tissu..... | 25 |
| Figure n°27: les voiries | 26 |
| Figure n°28: vestiges dans la place des martyres..... | 26 |
| Figure n°29: la citadelle..... | 27 |
| Figure n°30: dar El-Hamra..... | 27 |
| Figure n°31: dar Aziza..... | 28 |
| Figure n°32: Djamaa El Djedid..... | 28 |
| Figure n°33: Djamaa Ali Bétchine..... | 29 |
| Figure n°34: Djamaa Ketchaoua..... | 29 |
| Figure n°35: Bation 23..... | 30 |
| Figure n°36: lycée Emir Abdelkader..... | 30 |
| Figure n°37: Carte des ilots de la casbah d'Alger | 31 |
| Figure n°38: L'assiete d'intervention..... | 32 |
| Figure n°39: L'accessibilité..... | 32 |
| Figure n°40: Le théâtre Romain..... | 33 |
| Figure n°41 :Plan de situation de l'école..... | 40 |
| Figure n°42:Plan de situation de Dar El Souf par rapport au quartier..... | 40 |
| Figure n°43 : Plan RDC Dar El Souf..... | 41 |
| Figure n°44 : Plan d'étage de Dar El Souf..... | 41 |
| Figure n°45 : Plan Manzeh de Dar El Souf..... | 41 |
| Figure n°46 :Patio | 42 |
| Figure n°47 : Atelier | 42 |
| Figure n°48 : Bibliothèque..... | 42 |
| Figure n°49 : Dar Essouf, vue d'ensemble (Maquette)..... | 42 |
| Figure n°50 : coupe de Dar El Souf..... | 42 |
| Figure n°51 : Dar Essouf, vue d'ensemble (Maquette)..... | 42 |
| Figure n° 52 : Plan de masse de centre Dougga..... | 44 |
| Figure n° 53 :le centre Dougga..... | 44 |

| | |
|--|-----------|
| Figure n° 54 : Metropolitan Museum of art..... | 45 |
| Figure n°55 : Salles d'expositions du Métropolitain Museum of art..... | 46 |
| Figure n° 57 : coupe schématique de l'image mental du projet | 52 |
| Figure n° 58 : L'image mentale du projet | 53 |
| Figure n° 59 :Matérialisation de l'idée fondamentale | 53 |
| Figure n° 60 :Vue sur la place des martyrs | 54 |
| Figure n°61 :Le théâtre romain | 54 |
| Figure n°62 :Vue sur la casbah d'Alg..... | 54 |
| Figure n° 63 :Le musée national archéologique d'Athènes..... | 54 |
| Figure n° 64 : Musée de la Romanité | 55 |
| Figure n° 65 :Viana do Castelo - Portugal | 55 |
| Figure n° 66 :L'haussmannien revisité aux Batignolles | 55 |
| Figure n° 67 :Bioinnova, conçu par Tatiana Bilbao | 55 |
| Figure n° 68 : Musée de l'œuvre..... | 56 |
| Figure n° 69 :Pei, musée du Rock and roll, Cleveland..... | 56 |
| Figure n° 70 : Bâtiments des ministères économiques et financiers à Bercy | 57 |
| Figure n° 71 :Hôtel Bella, Copenhague, Danemark..... | 57 |
| Figure n° 72 : les terrasses de la casbah | 58 |
| Figure n° 73 : Les barres Chassériaux..... | 62 |
| Figure n° 74 : Fenêtre sur la casbah | 62 |
| Figure n° 75 :Coupe schématique sur un radier..... | 72 |
| Figure n° 76 : Drainage des murs de soutènement..... | 72 |
| Figure n° 77 : Les joints de rupture | 73 |
| Figure n° 78 : Enrobage d'un poteau métallique en béton..... | 73 |
| Figure n° 79 : Poutres alvéolaires..... | 74 |
| Figure n° 80 :Assemblage poteau/poutre..... | 74 |
| Figure n ° 81 : Plancher collaborant..... | 75 |
| Figure n° 82 : Ancrage des haubans sur le plancher..... | 75 |
| Figure n° 83 : Câbles porteurs dans notre projet..... | 76 |

| | |
|--|-----------|
| Figure n° 84 : Fixation du vitrage suspendu..... | 76 |
| Figure n° 85 : Raccordement des profiles en acier sur la poutre | 76 |
| Figure n° 86 : Grand Théâtre national de Chine..... | 76 |
| Figure n° 87 : Le détail de la copole de notre projet..... | 77 |
| Figure n° 87 : Détail du mur rideu..... | 77 |
| Figure n° 89 : Détail du mur rideau double vitrage..... | 77 |
| Figure n° 90 : Les cloisons amovibles..... | 78 |
| Figure n° 91 : Exemple de faux plafond | 79 |
| Figure n° 92 : Détail du système d'accrochages des faux plafonds..... | 79 |

Sommaire

Note des enseignants

Liste des Figures

Résumé

Page

Partie Introductive

| | |
|------------------------------|---------|
| Introduction générale..... | Page 01 |
| Problématique générale | Page 02 |
| Les objectifs..... | Page 02 |
| Les hypothèses..... | Page 02 |

Partie I: Aspect Théorique

CHAPITRE I : ASSISE THEORIQUE

| | |
|---|---------|
| <i>Introduction</i> | Page 03 |
| I.1. Le patrimoine : Notion et définition..... | Page 03 |
| I.2. La Ville Historique : Notion Et Origine..... | Page 04 |
| I.3. Architecture contemporaine..... | Page 05 |
| I.4. Le néo-modernisme | Page 06 |
| I.5. La conception musulmane de l'architecture | Page 06 |
| I.6. L'ilot ouvert | Page 08 |
| I.6.1. Définition | Page 08 |
| I.6.2. Concept de l'ilot ouvert | Page 09 |
| <i>Conclusion</i> | Page 09 |

CHAPITRE II : PAYSAGE URBAIN

| | |
|---|---------|
| II.1. Présentation de la ville d'Alger | Page 10 |
| II.1.1. Choix de la ville..... | Page 10 |
| II.1.2. Situation de la ville d'Alger | Page 11 |
| II.2. Analyse Historique..... | Page 12 |
| II.3. La Casbah d'Alger comme aire d'étude | Page 20 |
| II.3.1. Définition | Page 20 |
| II.3.2. Présentation de la casbah d'Alger | Page 21 |

| | | |
|----------------|--|---------|
| II.3.3. | Situation géographique | Page 21 |
| II.3.4. | Données naturelles | Page 22 |
| II.3.5. | L'accessibilité | Page 22 |
| II.3.6. | Cadre urbain | Page 23 |
| II.3.7. | Les tissus urbains | Page 23 |
| II.3.8. | Richesses patrimoniale et Héritage des différentes périodes. | Page 26 |
| II.3.9. | Potentialités et carences | Page 31 |
| II.4. | L'îlot Lalahom | Page 31 |
| II.4.1. | Présentation et situation | Page 32 |
| II.4.2. | Accessibilité à l'îlot | Page 32 |
| II.4.3. | Repères..... | Page 33 |
| II.4.4. | Potentialités et carences de l'îlot..... | Page 33 |
| II.4.5. | Problématique contextuelle | Page 33 |

CHAPITRE III: ARCHITECTURE ET THEME

| | |
|--|---------|
| <i>Introduction</i> | Page 34 |
| III.1. Choix du thème..... | Page 34 |
| III.2. Thèmes génériques..... | Page 34 |
| III.2.1. La culture | Page 35 |
| III.2.2 Le patrimoine..... | Page 35 |
| III.2.3 Archéologie | Page 35 |
| III.2.4. Pédagogie | Page 36 |
| III.3. Thème spécifique..... | Page 36 |
| III.3.1. La formation professionnelle..... | Page 36 |
| III.3.2. Le musée | Page 37 |
| III.4. Étude de référents | Page 40 |
| III.4.1. Centre national de restauration des biens culturels (Dar el Souf) | |
| | Page 40 |

| | | |
|-----------------|---|---------|
| III.4.2. | Le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de Dougga «Tunisie »..... | Page 43 |
| III.4.3. | Metropolitan Museum of Art | Page 45 |
| III.5. | La programmation | Page 47 |
| III.5.1. | Le programme qualitatif | Page 47 |
| III.5.2. | Le programme quantitatif..... | Page 50 |

Partie II: Expérimentation

CHAPITRE I : DEMARCHE DU PROJET

| | |
|---|---------|
| <i>Introduction</i> | Page 52 |
| I.1. Philosophie du projet | Page 52 |
| I.2. Interprétation des données historiques | Page 53 |
| I.2.1. Le théâtre romain | Page 53 |
| I.2.2. La Casbah | Page 54 |
| I.2.3. Les barres Coloniale | Page 54 |
| I.4. Conceptualisation (principe de composition formelle)..... | Page 54 |
| I.5. Genèse du projet | Page 58 |
| I.6. Description du projet | Page 64 |
| I.6.1. Accessibilité | Page 65 |
| I.6.2. Le fonctionnement | Page 66 |
| I.6.3. Typologies des façades | Page 68 |

CHAPITRE II : ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

| | |
|--|---------|
| <i>Introduction</i> | Page 71 |
| II.1. Choix du système constructif..... | Page 71 |
| II.2. Gros œuvres | Page 72 |
| II.2.1. L'infrastructure | Page 72 |

II.2.2. La superstructure..... Page 73

II.3.Les seconds œuvres Page 77

Conclusion Générale..... Page 85

Annexes.

Bibliographie.

Introduction Générale

Introduction Générale :

« Une nation est vivante lorsque sa culture reste vivante »

La ville a constitué un élément majeur du processus historique d'évolution des civilisations et un objet de préoccupation pour plusieurs champs disciplinaires. Elle est le produit de stratification et d'accumulation de traces, cela la rend difficile à saisir vu qu'elle change de forme et de contenu selon les lieux et les conjonctures historiques et sa continuelle évolution.

La notion du patrimoine a suscité un intérêt particulier surtout durant ces dernières décennies. Il est admis aujourd'hui que le patrimoine est une réalité complexe, fragile et surtout menacée. Comme on lui reconnaît un impact dans la vie et le développement des sociétés.

Face aux menaces auxquelles est exposé le patrimoine bâti et au risque de perte de la mémoire collective, des repères historiques et de l'identité qu'ils représentent, le souci de les préserver, de les sauvegarder d'un environnement urbain agressif aboutit à l'émergence de nouvelles approches et des démarches d'intervention sur le patrimoine.

D'une manière générale un projet architectural n'est pas fait tout seul, mais il doit être inséré dans un contexte urbain (noyau urbain) existant. Un noyau urbain est un organisme vivant qui fonctionne avec l'ensemble de ses composants (structures physiques et spatiales), où l'objet architectural présente un élément de composition du noyau urbain.

«...on ne peut pas légitimement concevoir un projet architectural pour un lieu sans posséder une connaissance approfondie de la manière dont le milieu a pris forme, sans comprendre comment il s'est progressivement transformé, sans avoir conscience du fait que des permanences structurales hantées conditionnent son évolution future...»¹

A titre d'exemple la Casbah d'Alger, est un noyau urbain de la ville Algéroise. Une ville qui épouse le site et sa topographie accidentée pour donner naissance à un paysage extraordinaire constituant un amphithéâtre sur la mer. C'est un site historique classé sur la liste des patrimoines universels, son tissu urbain a été développé sur plusieurs périodes, occupé depuis l'époque phénicienne Icosim; il a connu une période romaine Icosium, et il est devenu capitale El Djazaïr sous la période Ottomane. Jusqu'à l'arrivée des Français, qui ont pratiquement détruit les deux tiers de l'ancienne ville ottomane pour plaquer une ville européenne qui suit leur mode de vie.

Ces destructions font que la ville actuelle, se présente sous forme de deux noyaux, un noyau à l'époque ottomane qui correspond à ce qui reste de l'ancienne casbah (haute casbah), et un noyau de l'époque coloniale (basse casbah) notre site d'intervention.

Problématique générale :

- ➔ Dans quelles mesures l'injection d'un projet nouveau à vocation patrimoniale contribuera-t-il à redynamiser et revaloriser le site historique d'Alger afin d'affirmer son identité?
- ➔ Et quelle est la démarche que devons-nous suivre afin de projeter un équipement contemporain sans autant bouleverser le cadre patrimonial du site sauvegardé.

Sur un autre angle nous ne devons pas oublier que chaque époque a ses particularités; le problème est de savoir déceler et apprécier ces dernières afin de les sauvegarder, de les mettre en valeur et de les intégrer harmonieusement au cadre de vie urbaine contemporaine.

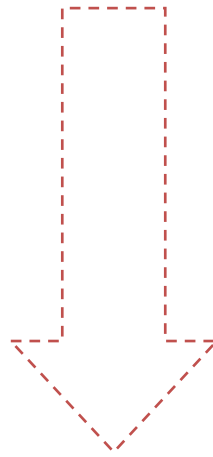
Les objectifs:

- ➔ Présenter, diffuser et communiquer les temps et les cultures.
- ➔ Retransmettre aux peuples les différentes transformations qu'a connues l'humanité à travers l'histoire.
- ➔ Promouvoir une architecture de qualité à Alger.
- ➔ Renforcer l'identité de la capitale.
- ➔ Affirmer son existence et de faire son appartenance à une civilisation.

Les hypothèses :

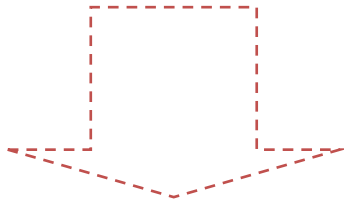
- Une certaine harmonie doit être instaurée entre le nouvel équipement et le reste de la ville.
- les structures contemporaines s'intègrent à l'ancien sans le remettre en cause.
- Projeter un équipement qui mise en valeur le patrimoine historique.

PARTIE I



ASPECT THEORIQUE

CHAPITRE I



ASSISE THEORIQUE

Introduction :

Ce premier chapitre présente les assises théoriques, qui ont guidé le projet de recherche à atteindre les objectifs qui ont été fixés au départ. Une connaissance approfondie sur certains principes et définitions semblent nécessaires, avant d'étamer toute analyse contextuelle et thématique ainsi que tout projet architectural.

I.1. Le patrimoine : Notion et définition

Le patrimoine au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun est une notion toute récente qui couvre tous les biens culturels et naturels hérités du passé.

C'est une création moderne spécifique à la culture occidentale. Depuis longtemps la notion de « patrimoine » était liée à celle de la notion du « monument ». Le sens originel du mot « monument » provient du latin monumentum, de monère « se remémorer, avertir, rappeler », c'est une signification qui interpelle la mémoire et qui désigne toute sculpture ou ouvrage architecturaux qui permet de rappeler un évènement ou une personne.

F.CHOAY quant à elle, définit le patrimoine comme *« l'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé: œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs faire des humains. »*²

De ce fait beaucoup d'éléments sont apparentés à la notion de patrimoine. La mémoire occupe une place de choix dans le processus de construction identitaire. Par ailleurs, la lecture du passé qu'elle propose et les moyens utilisés permettent de l'associer étroitement au processus de production patrimoniale.

Le patrimoine évoque aussi une relation à ce que nos ancêtres ont laissé comme biens matériels et immatériels. Il est associé à des valeurs non seulement matérielles, mais esthétiques intellectuelles, voire mystiques ; cela fait entendre qu'il a une fonction émotionnelle. C'est une expression identitaire d'une collectivité qui s'investit dans des traces

de l'histoire auxquelles elle s'identifie et exprime une volonté de vivre ensemble dans une communauté ou nation.

Le patrimoine s'était vu assigner la mission de fabriquer l'identité, de gommer les différences et les frontières entre nations et continents états et leurs spécificités. Elargie à l'ensemble des traces produites par la nature et par l'homme au cours des siècles, cette conception a été transmise dans le monde et a fini par s'imposer. Plus récemment encore on a vu l'intégration du cadre bâti et les vestiges architecturaux, édifices monumentaux, rues, places, palais, bâtiments, morceaux de villes qui en constituent les noyaux historiques et villes à part entière.

« Jusqu'à une date récente, les civilisations se succédaient dans une relative indifférence, voire dans un mépris souverain pour la plupart des réalisations matérielles du passé. Il était rare qu'un monarque ou plus généralement un pouvoir décide de dépenser temps et argent pour conserver et /ou pour restaurer un monument ou un objet ancien, hormis ceux dont l'utilisation pratique ou symbolique continuait à s'imposer. »³

I.2. La Ville Historique : Notion Et Origine

La ville historique est une structure vivante qui exprime l'évolution de la société et de son identité culturelle. Elle constitue une part d'un large héritage et contexte naturel et humain. Elle est beaucoup plus qu'un paysage historique. Les deux notions ville historique et paysage ont des liens forts et qui se renforcent, c'est tout un mélange de valeurs, culturelles, sociales, anthropologiques...

Dans le passé la ville était **«...l'une des plus belle productions des grandes civilisations témoignant à travers les siècles de la richesse de leur inspiration. »⁴**

Le concept de ville historique est récent; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion. Inauguré en 1931 par la Conférence d'Athènes qui se préoccupe des monuments et de leurs abords et en 1933 par la Charte d'Athènes qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste.

En 1964, lors du second congrès tenu à Venise, les architectes des monuments historiques proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles. À l'occasion de ce congrès sera créé et sur la proposition de l'UNESCO, l'ICOMOS le Conseil International des Monuments et des Sites ; qui sera constitué à Varsovie en 1965. Le concept de ville historique est définitivement formalisé en 1986 par l'ICOMOS : « **Les villes, grandes et petites..., qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles** »⁵ sont éligibles à la procédure de sauvegarde.

Cette formalisation complète et systématise les expressions employées par les recommandations des conventions internationales :

- En 1972, l'UNESCO définissait trois catégories dans l'ordre du patrimoine culturel: les monuments, les ensembles, les sites.
- En 1976, elle définissait plus précisément les ensembles comme historiques ou traditionnels et à ce titre, ils étaient appelés à être sauvegardés et à jouer un rôle dans la vie contemporaine.

I.3. Architecture contemporaine:

Depuis la fin des années 80, l'architecture contemporaine subit de profonds bouleversements jusqu'à réinterroger les principes majeurs hérités de la charte d'Athènes qui régissait la construction depuis plusieurs décennies. Jouant avec les matériaux, les lignes graphiques ou l'environnement urbain, les architectes inventent chaque jour un nouvel espace de vie, un nouveau rapport à la ville.

« Est par définition l'architecture produite maintenant, et cette qualification est donnée aux courants architecturaux de ces dernières décennies appartenant à l'histoire du temps présent. L'architecture contemporaine est actuellement variée, elle associe des arts plastiques aux savoirs de la construction. Elle fait des références dans le style architectural à l'architecture moderne. »⁶

I.4. Le néo-modernisme :

Le néo-modernisme (ou style néo-moderne) est un courant architectural qui naît en réaction au postmodernisme. Il est basé sur le réemploi des valeurs portées par les architectes modernistes : conception rationnelle et fonctionnaliste, refus de l'ornement. Le néo-modernisme est un courant qu'on peut qualifier d'historiciste, en ce qu'il cite le style des courants architecturaux historiques, en particulier ceux du XX^e siècle (tels que le Bauhaus ou l'UAM). Le style néo-moderne apparaît dans les années 1990 et continue de se développer aujourd'hui à travers des réalisations architecturales publiques ou des commandes privées, ainsi que dans l'architecture d'intérieur.

Le néo-modernisme réemploie les caractéristiques du modernisme et se reconnaît d'abord par l'utilisation du béton, du verre et de l'acier. Les matériaux sont laissés à l'état brut et dépourvus d'ornement, les structures constructives sont exhibées, à la manière du mouvement brutaliste. Les formes sont géométriques et anguleuses. Les ouvertures vers l'extérieur forment de larges baies-vitrées rectangulaires, selon le principe du mur-rideau. Le plan est ouvert par un décroissement, selon la logique du "plateau-libre" qui caractérise l'architecture de Le Corbusier.

I.5. La conception musulmane de l'architecture :

- **La notion musulmane de l'espace privilégie un espace intermédiaire entre les espaces intérieurs et extérieurs : « entre dedans et dehors » :**

L'aboutissement de l'art des architectes musulmans ne serait pas la conception des volumes, mais résiderait plutôt dans la manière de ne pas fermer l'espace.

La paroi devient un espace autonome et privilégié, dont les caractéristiques sont déterminantes tant de l'extérieur que de l'intérieur.

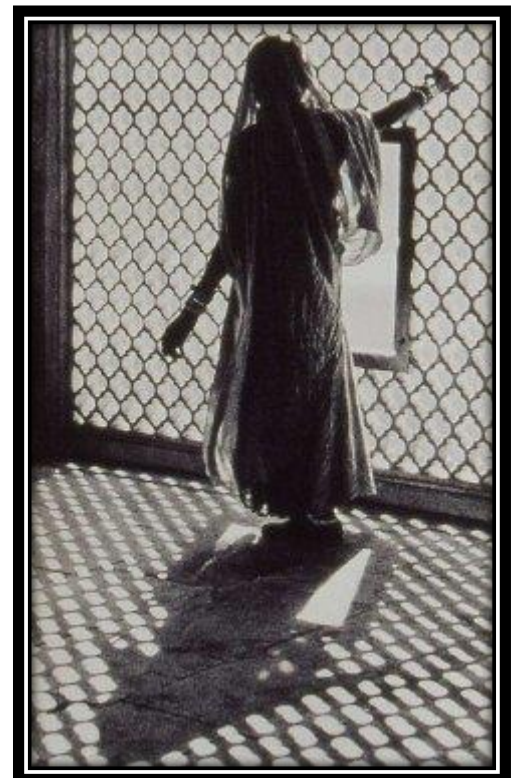


Figure n°1: Entre dedans et dehors

L'architecture musulmane se définirait dans sa durée historique par la permanence des habitudes culturelles et symboliques qui organisent cet espace ni intérieur ni extérieur. Les différences chronologiques, géographiques et culturelles servent de cadre à l'observation de cette permanence.

Cette analyse de l'espace fonde l'élaboration d'une architecture musulmane contemporaine.

Elle procure des outils de composition de l'espace et des parois à l'architecte désireux d'inscrire ses propositions en continuité dans la culture islamique tout en intégrant l'image du progrès indispensable à la réussite des opérations.

- **La transformation de l'espace extérieur en prolongement de l'espace intérieur :**

Cette transformation s'opère grâce à des dispositions qui permettent d'architecturer l'espace extérieur pour l'intégrer dans le monde intérieur de l'espace musulman.

- **Les patios et les cours :**



Figure n°2: Patio



Figure n°3: Dar Aziza

La sensation de prolongement de l'intérieur a pour origine la maîtrise des ambiances de la cour ou du patio en les mettant en symbiose avec l'intérieur et en opposition avec l'environnement : traitement soigné des sols (carrelages, dallages...) voire des toitures (grilles forgées dans les cours des maisons urbaines), façades intérieures sur cour aux dispositions

constructives recherchées (arcatures, pergola...) par exemple. L'objectif est de parvenir à architecturer la nature et le milieu extérieur en la maîtrisant par l'introduction de tout ce qui contraste avec l'environnement traditionnellement hostile et sec : bassins et jeux d'eau, compositions des plantations à l'image d'un carrelage décoratif, taille architecturée des végétaux à l'imitation de créneaux, de rangées d'arcs...

- **L'espace intérieure ouvert sur son prolongement :**

Vis-à-vis de son environnement extérieur, l'espace musulman est généralement totalement fermé, à l'exception de quelques claustras qui permettent de voir depuis l'intérieur sans être vu depuis l'extérieur.



Figure n°4 : Skifa

Mais les séquences de transition entre l'intérieur et son prolongement (patio, cour, jardin...) sont souvent très élaborées. L'utilisation d'espaces-tampons comme les galeries rend souvent superflues les fermetures physiques (ni portes ni huisseries aux fenêtres) de l'intérieur qui est alors ouvert sur son prolongement.

- **Les Galeries :**

Systématisation de la présence de galeries fait penser que ces espaces intermédiaires, seulement couverts, ont une grande importance dans la pratique musulmane de l'espace.

Les relations qui s'établissent entre les différents marquages de l'espace (ossature,



Figure n°5 : Galerie

emmarchements, décor des sols, des plafonds et de la façade arrière) font l'objet de soins particuliers, manifestes dans les détails de réalisation.

I.6. L'ilot ouvert :

I.6.1. Définition :

L'îlot ouvert se différencie de l'îlot commun par sa forme, qui permet sa traversée. Théorisé par l'architecte-urbaniste Christian de Portzamparc, l'îlot ouvert se définit par un côté « plein », autonome et pourtant varié, et un côté « vide », ouvert et lumineux.

I.6.2. Concept de l'îlot ouvert :

L'îlot ouvert est un rassemblement de bâtiments autonomes et non identiques, autour d'une rue traditionnelle.

Les hauteurs des bâtiments sont limitées mais non généralisées. Il en est de même pour les façades alignées, mais sans continuité d'une construction à une autre.

La mitoyenneté est évitée afin de créer des bâtiments aux expositions multiples et de privilégier la création d'échappées visuelles au sein de l'îlot.

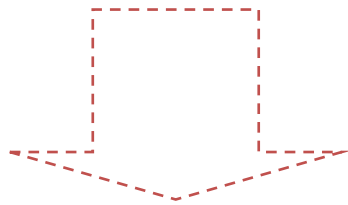
On retrouve dans l'îlot ouvert les principes suivants :

- Un alignement des façades sur les rues - Des hauteurs de bâti aléatoire, mais définies par des lois sur les dimensions.
- Des retraits permettant des ouvertures directes sur le réseau viaire : « les fenêtres urbaines ».
- Des cours intérieurs ouverts, même si closés par un grillage ou un portail (dualité entre espace public et cours intérieurs).
- Les gabarits des bâtiments de l'îlot ouvert ne sont pas généralisés ce qui permet d'avoir différentes typologies du cadre bâti.

Conclusion :

Ce chapitre théorique, nous a permis d'approfondir nos connaissances sur la ville, sur la notion de patrimoine, la ville historique, la conception musulmane de l'architecture et sur l'architecture contemporain. Ce corpus théorique nous a permis de définir les orientations adoptées pour la conception architecturale.

CHAPITRE II



PAYSAGE URBAIN

II.1. Présentation De La Ville D'Alger :

Alger, capitale politique, administrative et économique de l'Algérie, occupe un site stratégique et exceptionnel qui justifie pleinement son statut de capitale. Elle est le point de convergence de plusieurs voies maritimes et véritable porte qui relie l'Europe du sud au cœur de l'Afrique, elle est aussi caractérisée par son passé prestigieux puisqu'elle est le produit de stratification et d'accumulation de traces des différentes civilisations qui l'ont occupées.



Figure n°6 : La ville d'Alger

C'est une ville complexe mais aussi très simple à saisir : la baie en faucille, la cité accrochée au-dessus d'un petit port et des promontoires assurent une bonne protection. La ville d'Alger est un labyrinthe de ruelles et d'impasses, les escaliers, très nombreux et très variés (larges, étroits, hauts...) sont très pratique pour sillonner cette architecture en cascades, les constructions musulmanes avec une parfaite homogénéité, peintes en blanc elles donnent à Alger l'impression d'étendue, un air marin et une pureté unique.

II.1.1. Choix de la ville :

Notre choix s'est porté sur la ville d'Alger car c'est une ville maritime, capitale du pays et siège d'une attractivité importante.

II.1.2. Situation de la ville d'Alger :

Alger se situe au nord de l'Algérie, bâtie sur les contreforts des collines du sahel algérois, Son territoire s'étale sur une superficie de 230km² environ et qui s'étend sur une trentaine de kilomètres. La ville est bordée au nord par la mer méditerranée, à l'est par Boumerdès, à l'ouest Tipaza et au sud par Blida.

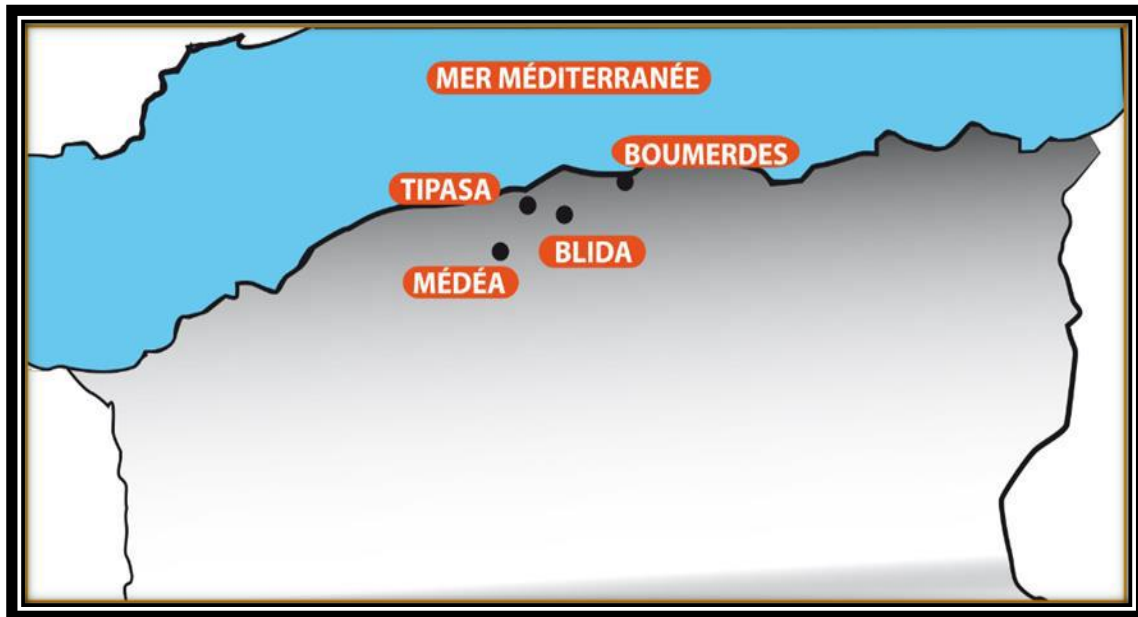


Figure n°7: Situation territoriale de la ville d'Alger

Le grand Alger compte 28 communes et elle regroupe l'ensemble des infrastructures économiques et financières, c'est là où se concentre les sièges du pouvoir, les centres de décision et toutes sortes de manifestations culturelles. Elle constitue aussi le lieu de convergence de tous les réseaux routiers, maritimes et aériens.

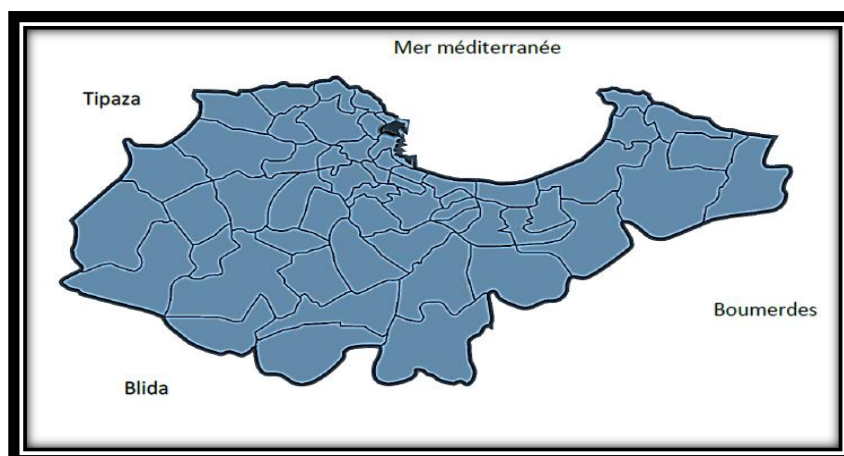


Figure n°8: situation de la wilaya d'Alger.

II.2. Analyse Historique

La légende raconte qu'il y a de cela très longtemps vingt compagnons du héros Hercule naviguaient dans la baie d'Alger et décidèrent de s'installer. Néanmoins la ville d'Alger a été depuis longtemps la terre d'accueil et de débarquement des unes des plus grandes civilisations et empires qu'a connus l'histoire.

➤ Alger la phénicienne IKOSIM 500 av. J.-C - 202 av. J.-C :

Peuple des marins et de marchands, les phéniciens explorent les côtes méditerranéennes dès le XIII^e siècle av. J.C., fondent des comptoirs, multitudes de petits abris portuaires : Annaba, Skikda, Bejaïa, Tizirt, Alger, Cherchell, Ténès, etc. Ils pratiquent le troc, vendant aux indigènes poteries, étoffes et emportant en échange laines, ivoires, plumes.

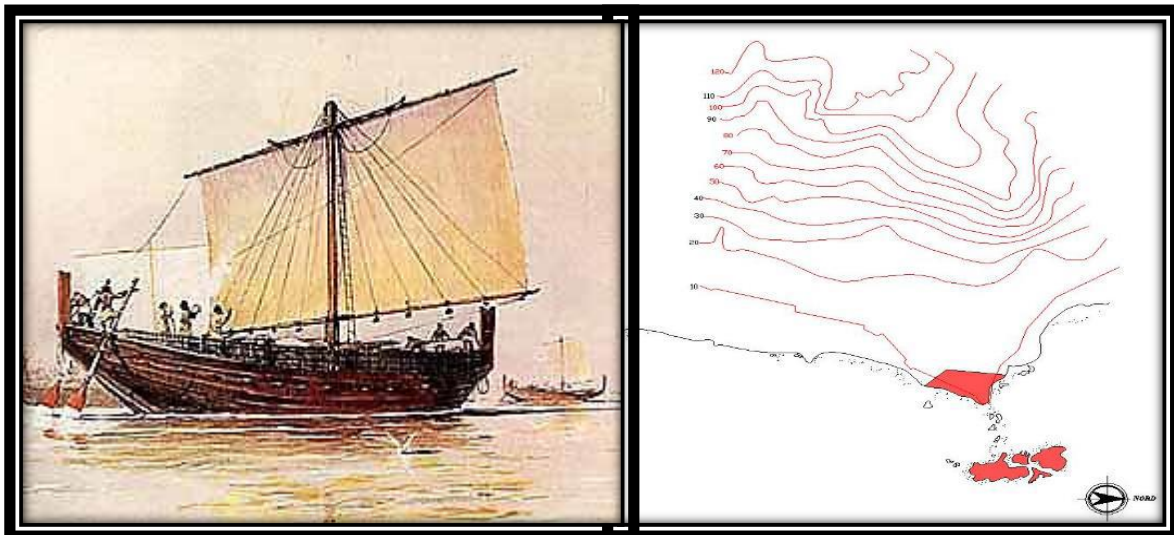


Figure n°9 : Alger la phénicienne

Cette époque a été marquée par la première trace d'établissement humain sur Alger et plus précisément au niveau du quartier de la marine actuel. Trace caractérisée par la mise en place d'un comptoir commercial.

➤ **Alger la romaine ICOSIUM 202 av. J.-C – 533 :**

En 202 avant J.-C., la ville passe sous influence romaine et devient Icosium.

On distingue pendant cette période que le premier tracé de la ville fut établi en mettant l'accent sur les axes. Le *cardo maximus* et *decumanus*, qui créent à leur tour un forum issu de leur intersection, l'actuelle place des martyrs.

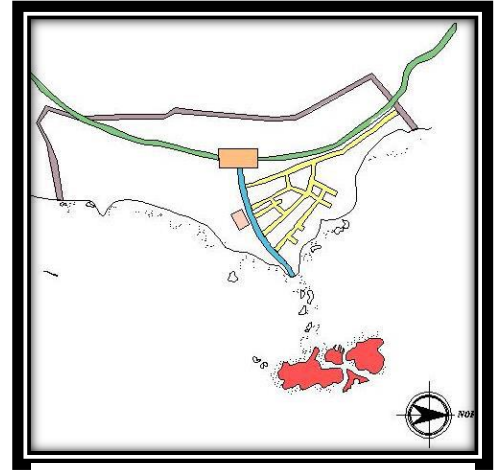


Figure n°10 : Alger romaine.

➤ **Alger la Berbéro-Musulmane El Djazair Beni Mezghena 952-1510:**

En 952, Mezghena reconstruit Icosium en fortifiant et en agrandissant le site et le baptisa « EL Djazair Beni Mezghenna » en l'an 960.

Les Almoravides prennent Alger en 1082 et la première grande mosquée du rite malékite "Djamaa El Kébir ou la Grande Mosquée d'Alger y est construite par Youssef Ibn Tachfin à la place de l'ancienne église.

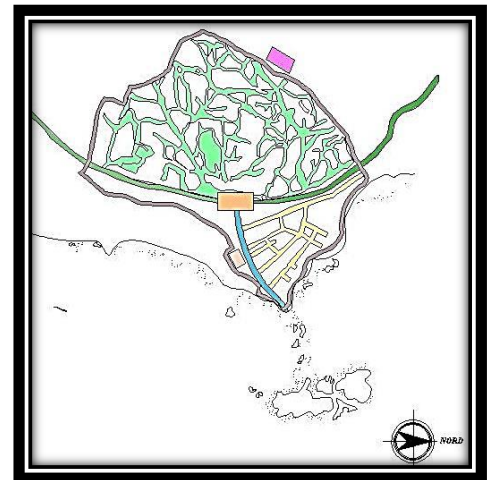


Figure n°11 : Alger la berbéro-Musulmane

➤ **Alger espagnole 1510 – 1516 :**

En 1510 les espagnols construisirent sur un îlot de la baie une forteresse appelée Peñón, signifiant îlot très difficile d'accès, qui était destiné à défendre et surveiller la ville.



Figure n°12 : Alger Espagnole

➤ Alger l'Ottoman 1516-1830 :

En 1529, Barberousse détruit le Peñón pour y faire construire la jetée Kheir-Eddine, reliant les îlots à la terre ferme et constituant ainsi le premier abri du port d'Alger et y érigea un phare .C'est sous ce régime que Alger sera appelée El Casbah, pour justement éviter qu'il y ait confusion entre le nom du pays et celui de la ville.

Alger était devenue une véritable nase corsaire sous la houlette des frères Barberousse. Poussant ainsi l'empereur Charles Quint d'Espagne à vouloir assiéger cette ville en réunissant une flotte de 65 vaisseaux. Une situation qui a poussé Hassan Agha, fils adoptif de Khayreddine Barberousse, à renforcer les fortifications, et élargir les remparts.

Les transformations relevées pendant cette période sont :

- Destruction du Peñón.
- Construction de la jetée Kheir Eddine en constituant un premier port à Alger.
- Construction d'un Phare.
- Fortification de la cité en érigeant une citadelle.
- Élargissement des remparts en vue de l'extension de la ville intra-muros et en résulte

cinq portes :

- Bâb El Oued.
- Bâb El Djazira.
- Bâb El Bhar.
- Bâb Azzoun.
- Bâb El Djedid.

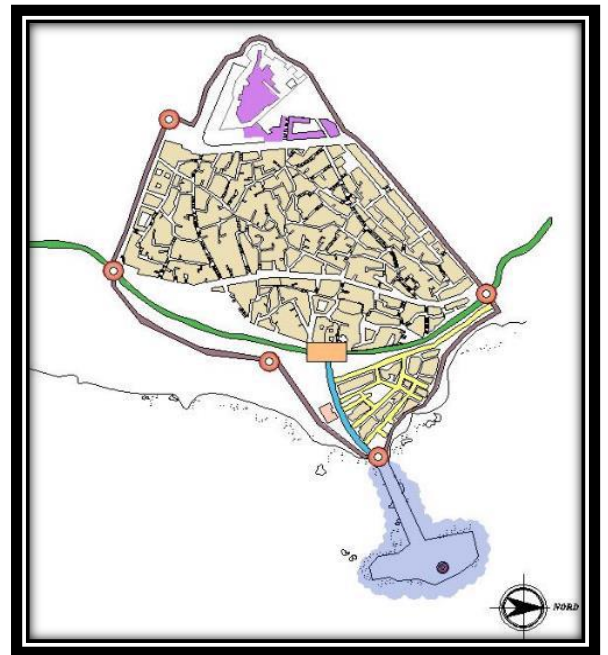


Figure n°13 : Alger ottomane

➤ **Alger la Française 1830 1962 :**

Convoitant ses riches ressources agricoles, Charles X a profité de l'aggravation d'un contentieux commercial entre la France et la régence d'Alger envoya une flotte afin de prendre possession de la ville en 1830.

Pendant cet espace-temps, Alger a connu trois périodes majeurs :

a) La période du début de la colonisation :

Pendant la première période, l'armée française faisait plus dans l'accommodation du bâti présent à cette époque-là en fonction des nouvelles normes proposées par Hausmann ce qui se caractérisa dans :

- La destruction d'une grosse partie de la basse casbah pour permettre d'y installer une place d'armes (l'actuelle place des martyrs).
- L'élargissement des rues Bâb El Oued – Bâb Azzoun, et la marine.
- En 1865, la rampe Chassériau finit de bouleverser le paysage.
- La croissance de la ville vers le sud s'est faite suivant l'axe Bab el Oued- BabAzoun, c'est ainsi que naquit la ville nouvelle d'Isly accueillant des fonctions urbaines dignes d'un centre.

Pendant que le génie militaire continuait à travailler sur cette rampe, sur les ponts et les premiers immeubles, les architectes civils prirent le relais pour la deuxième étape : loger les colons qui arrivaient par milliers en créant des extensions extra-muros vers l'est et vers l'ouest.



Figure n°14 : Alger au début de la période colonial

b) La seconde période :

La seconde période est celle d'Alger ville nouvelle, où plusieurs transformations furent apportées à cette ville au caractère Ottoman. C'est ainsi qu'on a vu apparaître des entrées de bâtiments sur plusieurs étages, un immeuble-pont sur le toit duquel roulent les voitures, des constructions aux angles pointus comme des piques. Quant aux jardins, descendants ou ascendants selon le point de vue, ils ont été modelés en coulées vertes, unifiant l'ensemble.



Figure n°15 :immeuble pont

Mais aussi :

- Développer le port d'Alger et lui donner une grande envergure.
- Aménagement d'un front de mer qui a été jusque-là mise à l'écart et dévaloriser.
- Marquée par un développement prospère du port d'Alger.
- La récupération des champs de manœuvre et proposition d'un découpage en damier.
- La densification au-delà de la barrière de croissance de l'agglomération Mustapha vers l'ancien noyau.
- Naissance du quartier BELCOURT.
- Continuité du développement de L'AGHIBA.

Les architectes ont poursuivi leurs recherches et firent d'Alger un laboratoire d'architecture, vu que plusieurs style ont pu s'exprimer, où l'on testait des idées inspirées par le souffle créatif du moment appelé « l'école d'Alger ». Pendant cette période on a proposé un nouveau plan d'aménagement ayant pour objectif :

- La destruction du quartier de la Marine.
- La création d'un quartier neuf au champ des manœuvres.
- La fixation de l'industrie au faubourg notamment El Hamma.
- L'opération de 1928 des logements HBM fut lancée dans la zone des champs des manœuvres ainsi apparaissaient les barres qui sont à l'origine d'une rupture au schéma de structure.

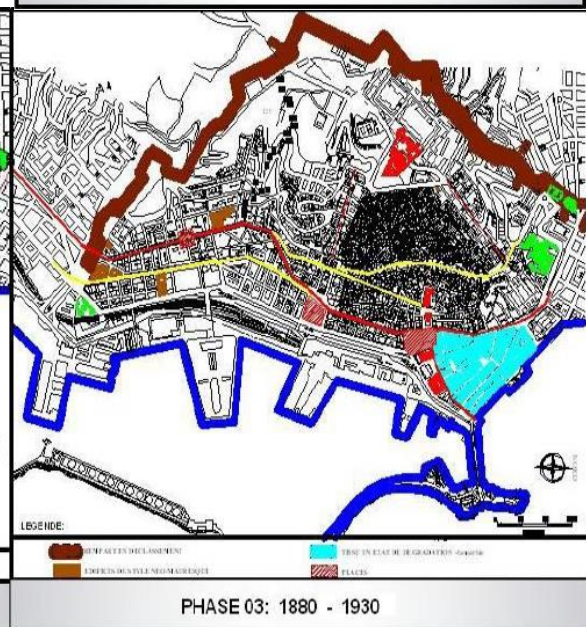
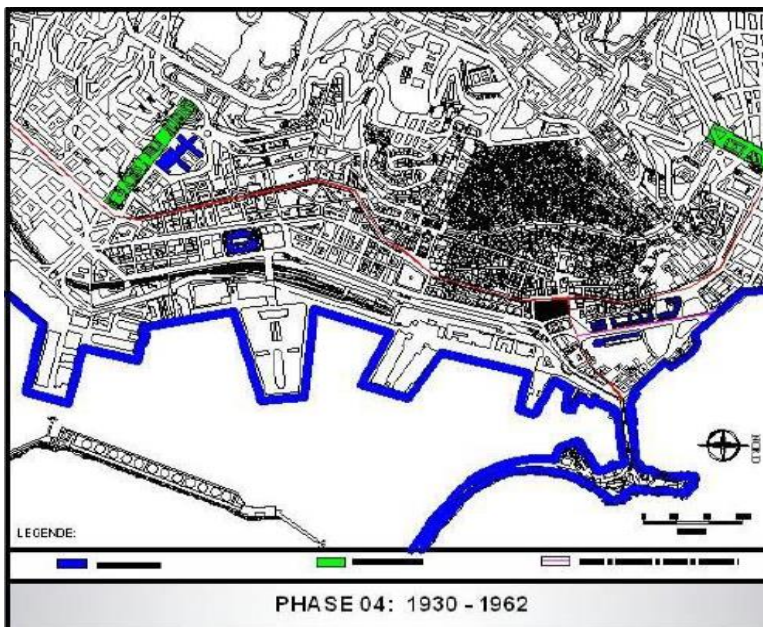
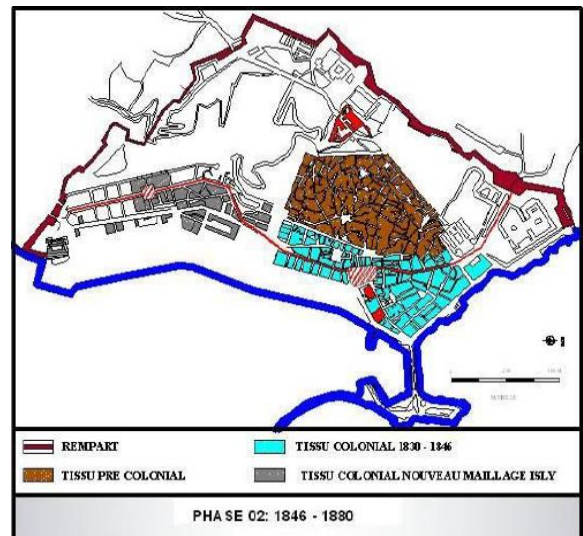


Figure n°16 : Alger à la période colonial

➤ **Alger de l'après-guerre :**

Alger la capitale mais aussi la façade du pays, est devenue sujet de modification très profonde par l'application des plans et des politiques d'aménagement urbain.

La médina d'Alger finit par perdre son statut de ville au profit d'un nouvel espace urbain européenisé qui tourna son dos à l'ancienne toute séculaire cité la marginalisant sur tous les plans spatial, économique, politique, social... La médina devient un quartier sous l'appellation de Casbah prenant ainsi le nom de la citadelle qui la surplombe.

Durant cette période plusieurs projets furent proposés pour le quartier de la marine afin de le transformer en un centre d'affaire et de transit.

➤ **Alger 2030 : Les projets qui transformeront la ville :**

Plusieurs projets sont en vue pour 2030 où des promenades en front de mer seront



Figure n°17 :le port de pêche

aménagées, un centre-ville réaménagé, un port de pêche rendu aux habitants, etc. D'ici là plusieurs projets vont transformer la capitale en "éco-métropole de la Méditerranée".

La nouvelle stratégie urbaine prévoit de débarrasser la ville des activités polluantes et dangereuses. Points forts de cette politique plus écologique : une ceinture d'agri-parcs, l'aménagement paysager des autoroutes, un tram-train pour la rocade et de longues promenades en front de mer.

Pour faire d'Alger une éco-métropole de la Méditerranée, le plan de réaménagement prévoit de "redonner des espaces de loisirs et l'accès à la mer aux Algérois". Symboles forts de la reconquête du front de mer : les piscines, l'aménagement de terrasses et la rénovation de la Casbah. Point fort: l'identité du vieux port dont les activités doivent rester en liaison avec la ville : pêche, plaisance, croisières, etc.



Figure n°18 : le front de mer

Organiser des pôles universitaires. Celui de Bouzareah sur plus de 44 000 mètres carrés, sera consacré aux sciences sociales et humaines, aux lettres et aux langues, et pourra accueillir 8000 étudiants. Ben Aknoun aura aussi le sien (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire) et Said Hamdine accueillera l'université de droit.



Figure n°19 : pôle universitaire de Bouzareah

Le stade de Baraki. Le grand stade d'Alger, construit par les Chinois, est prévu pour accueillir 40 000 supporters. Son coût : un peu plus de 100 millions d'euros.

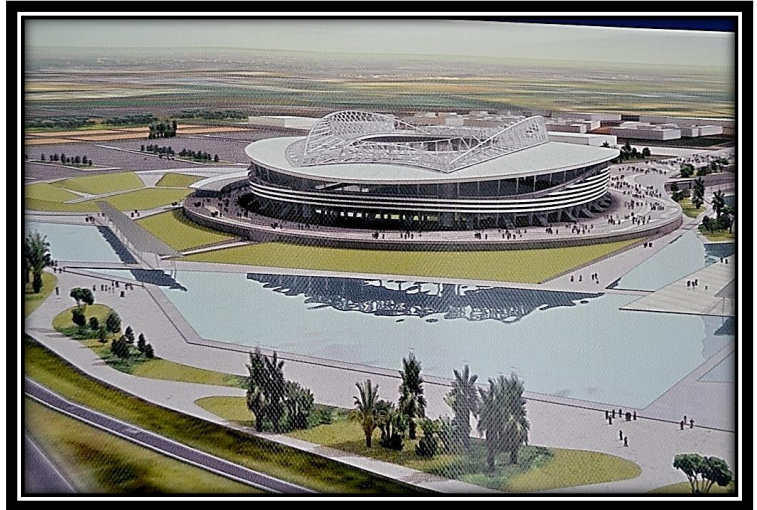


Figure n°20 : stade de Baraki

Parmi les promenades prévues : celle des **Sablettes**(plus de 4 kilomètres entre l'oued ElHarrach et la station de dessalement), avec trois espaces de pique-nique, six aires de jeux, deux terrains de pétanque, deux espaces de skateboard, une promenade piétonne et une piste cyclable.



Figure n°21 : la Sablettes

II.3. La Casbah d'Alger comme aire d'étude :

II.3.1. Définition :

- **Casbah** : Partie haute et fortifiée d'une ville arabe (dictionnaire d'urbanisme).
- **Médina** : Quartier souvent central dans une ville islamique

Une médina présente des ruelles étroites bordées de murs sans fenêtres « les maisons sont ouvertes sur une cour intérieure » elle s'organise autour d'une mosquée et de lieux publics comme les souks et les hammams. (Dictionnaire d'urbanisme).

II.3.2. Présentation de la casbah d'Alger :

La casbah proprement dite est une forteresse bâtie à Alger au XVI^e siècle, à l'époque ottomane.

Entre cette forteresse et le front de mer et sur un site accidenté se sont développées des habitations majoritairement à étages devenues plus tard la vieille ville d'Al-Djazair.



Figure n°22: Vue sur la Casbah d'Alger

Elle est classée depuis 1991 patrimoine national et depuis décembre 1992, patrimoine mondial par l'UNESCO.

II.3.3. Situation géographique :

La commune de la Casbah est rattachée à la daïra de Bâb el Oued et se situe sur la pente de la colline de Bouzareah qui surplombe la ville d'Alger. Elle est délimitée par :

- La commune de Bâb el Oued du côté nord.
- La commune d'Alger centre du côté sud.
- La commune d'Oued Koriche de côté ouest.
- Le Quartier de la Marine et la mer méditerranée du côté est. Elle se compose d'une haute et d'une basse casbah.
- La partie basse est de faible pente 10 à 15%,
Cette partie a subi pendant la colonisation plusieurs transformations et démolitions dans le but de créer une rupture dans l'héritage architecturale.
- La partie haute est caractérisée par une forte pente d'environ 63%. Elle a pratiquement préservé son état initial lors de la colonisation française et jusqu'à nos jours n'a pas subi de réelles transformations.

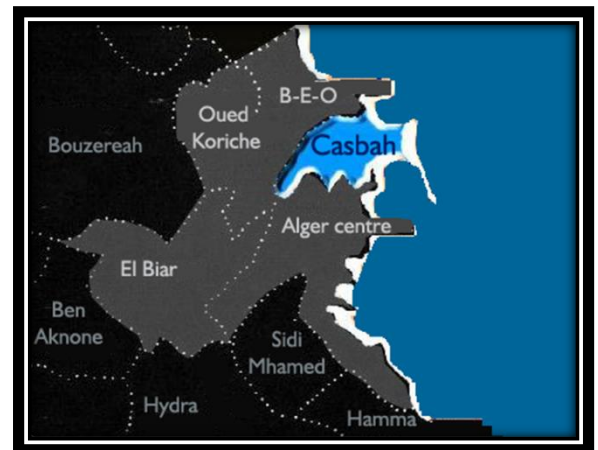


Figure n°23: situation géographique

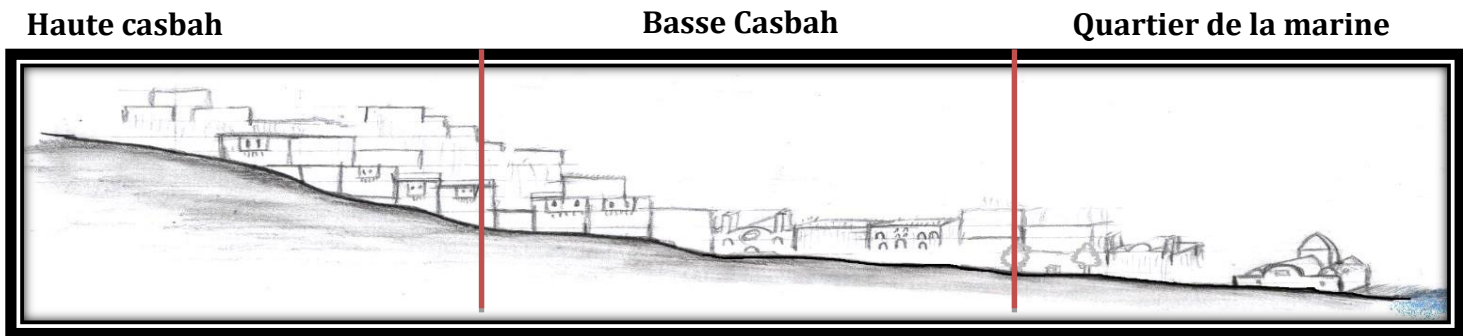


Figure n°24: Coupe schématique

II.3.4. Données naturelles :

- **La topographie :**

La Casbah est construite sur un massif montagneux d'une pente allant de 15% à 60% d'où le point culminant se trouvant à une hauteur de 120m.

La courbe de niveau 20° partant de la mer correspond à la zone médiane d'où la présence d'une haute et d'une basse casbah.

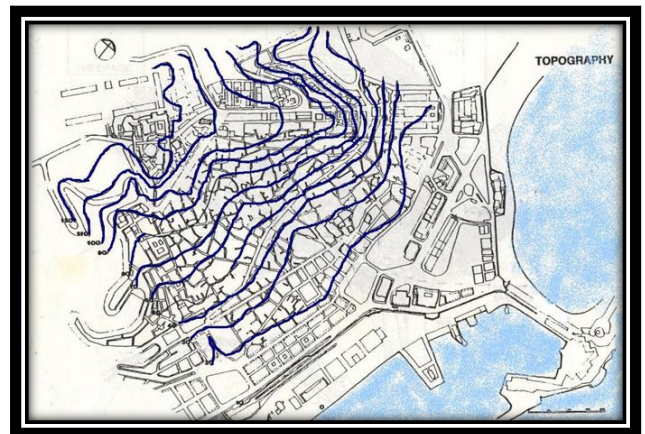


Figure n°25: carte topographique

- **Les vents dominants :**

La direction des vents dominants pendant l'hiver est l'ouest alors qu'en été leurs direction est : est/nord-est.

II.3.5. L'accessibilité :

L'accessibilité dépend des rues et ses repères et est identifiée par:

La rue Bâb El Oued-Bâb Azzoun à caractère mécanique est ponctuée par des éléments de repères tels que : Djamaa El-Djdid, Djamaa Ketchaoua, Dar Aziza, lycée l'Emir, mosquée Ali Betchini, Dar El Hamra, dont l'intersection avec la rue Sidi Driss (rue piétonne) qui

descend de la citadelle offre un point de rencontre et donc créant une séquence importante du site.



Figure n°25: Accessibilité à la casbah

II.3.6. Cadre urbain :

- a) Trames urbaines : C'est un maillage, quadrillage d'un plan d'architecture ou d'urbanisme elles sont au nombre de trois.
- b) Trame organique : propre au tissu traditionnel, les rues sont hiérarchisées, caractérisée par une rue principale à laquelle viennent se greffer des rues secondaires.
- c) Trame orthogonale : constitué de rues principales et de rues secondaires qui coupent ces dernières à angle droits, les ilots sont réguliers et proportionnels.
- d) Trame mixte : constituée d'une trame organique et une trame orthogonale.

II.3.7. Les tissus urbains : Le site de la Casbah présente dans sa globalité trois types de tissus urbains :

- a) **Tissu traditionnel** : il prend une forme organique et irrégulière qui répond aux impératifs du terrain, tracé de manière perpendiculaire aux courbes de niveaux pour les retenir.
- b) **Tissu mixtes** : c'est un tissu qui était à l'origine un tissu traditionnel au quel on a griffé des éléments propres au style colonial.

Ce tissu est composé de maisons traditionnelles dont les façades sont coloniales.

Cette architecture très disciplinée est agrémentée de rues à arcades qui témoignent du souci de caractère local. Elle est divisée en hauteur en trois parties :

- Un soubassement : avec une galerie à arcades monumentales occupée par les commerces.
- Un corps
- Un couronnement : la corniche.

- c) **Tissu colonial** : on le retrouve dans la partie basse de la Casbah et plus précisément dans le Quartier de la Marine, c'est un tissu caractérisé par une trame orthogonale et régulière. Des rues qui s'entrecroisent à angle droit et définissent des ilots bien structurés donnant ainsi naissance à des perspectives et des points de repères. Il est composé essentiellement d'ilot équipement et d'ilots habitation.

Le bâtiment est en mitoyenneté accolé de tous parts aux limites de l'ilot. L'espace libre privatif se trouve isolé sans aucune communication avec les autres espaces libres.

L'entrée se fait par la façade arrière pour les logements et les activités secondaires, et sur la façade principale pour les administrations.

L'accessibilité se fait par un espace sombre surélevé par rapport au niveau de la rue (qui réinterprète la skiffa) on passe ensuite au patio commun qui distribue plusieurs cages d'escaliers d'immeubles.

Ce patio est réduit à un simple puits d'aération et d'éclairage.

Rue → Ruelle → Galerie → Cage d'escalier → Appartement

Espace Public → Espace semi privé → Espace Privé.

C'est une architecture extravertie, la façade urbaine va prendre de l'architecture classique comme référence et vient accentuer la monumentalité du boulevard, par sa composition, son architecture et son ornementation.

Elle possède de la même logique de traitement que celle du tissu mixte.

d) Tissu moderne :

Le tissu moderne se caractérise par un système bâti de type ponctuel, les édifices sont de type «barre» et s'élèvent sur un gabarit de R+7 à R+9 (H=30m) épousant la forme de l'ilot pour former une enveloppe semi fermée développant un espace central (semi-public)

Cette conception rompt le rapport visuel avec la mer.

-Les barres Soccard : le patrimoine du 20^{ème} siècle :

Construite en 1942 (le projet Soccard 29 août 1942), elles structurent l'avenue du 1^{er} Novembre, composées de deux barres : Chèque Postaux, trésor public et le bâtiment d'angle, il s'agit de barres héritées du Mouvement moderne d'une largeur de 20m et d'un gabarit de R+7 à R+9.



- le tissu mixte.
- le tissu 19^{ème} siècle.
- le tissu moderne

Figure n°26: carte des tissu

➔ **Les voiries :** on retrouve trois types de voies à la Casbah et qui sont :

Primaires, secondaires et les ruelles de la Casbah.



Figure n°27: les voiries

II.3.8. Richesses patrimoniale et Héritage des différentes périodes :

L'accumulation de plusieurs traces dont des identités inscrites, identifie une richesse patrimoniale prouvée à l'échelle universelle et est considérées comme points de repères et moments forts de la Casbah.

- **Des vestiges puniques :**

Des vestiges puniques ont été découverts près de Dar el Hamra.



Figure n°28: vestiges dans la place des martyres

- **La citadelle :**

La citadelle, sur les hauteurs de la médina s'étend sur 9 000m² dont 7 500m² de bâti.

Sa construction remonterait au début du XVI^{ème} siècle. Elle comprend des bastions, des remparts, des casemates, une poudrière, un palais de dey, une mosquée, un pavillon d'été et d'hiver. La citadelle d'Alger est toujours en cours de restauration.



Figure n°29: la citadelle

Cependant elle ne constituait pas, la seule structure de défense.

- **Dar El-Hamra :**

Le palais Dar El-Hamra date du 15^{ème} siècle, c'est-à-dire de la période berbère. Durant la régence d'Alger, il fut occupé par une famille juive qui l'a vendu au célèbre Rais d'origine Albanaise MamiArnaute, ensuite appartenu au dey Hussein.



Figure n°30: dar El-Hamra

Ce dernier le ferma jusqu'au 9 juillet 1830.

- **Dar Aziza :**

Le palais Aziza Bente El-Bey « Aziza la fille du bey » est l'un des plus importants palais de la Casbah.

Sa construction par les rois berbère des dynasties berbéro-musulmanes qui dominaient la ville du 10^{ème} au 16^{ème} siècle, prouve que la Casbah a été bâtie durant cette période.

Elle servait de résidence pour les hôtes et les chargés de missions des pays étrangers en relation avec le royaume d'Alger.



Figure n°31: dar Aziza

- **Djamaa El Djedid :**

Elle fut construite en 1660 par une corporation de marins ottomans, sur l'emplacement d'une ancienne zaouïa et medersa de Sidi Bouanane de la période des dynasties berbères. Cette mosquée a été réalisée à partir de plans établis par un architecte vénitien. Elle affecte la forme d'une croix et s'étend sur une superficie de 1375m².



Figure n°32: Djamaa El Djedid

▪ Djamaa Ali Bétchine:

Cette mosquée porte le nom du corsaire vénitien Piccinini « baptisé Ali Bétchine » grand chef de la Taifa des rais « amiral de la flotte algérienne » de 1630 à 1646. Durant la période coloniale, elle fut utilisée comme pharmacie de l'armée et deviendra en 1843 église de « Notre Dame des victoires » jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962.



Figure n°33: Djamaa Ali Bétchine

▪ Djamaa Ketchaoua :

Lors de l'arrivée des Ottomans à El Djazair Béni-Mezghana en 1516, le terrain occupé actuellement par la mosquée Ketchaoua constituait un site de ruines romaines avec grosse pierres, de grandes colonnes ainsi que de mosaïque couvertes de broussailles.

L'appellation de cette mosquée « Ketchaoua » trouve son origine Ketchi-oua veut dire plateau. Le souverain Hassean pacha avait bâti sa résidence « palais Hassan pacha » en 1791. Il décida alors de bâtir une mosquée en hommage à sa réussite et entreprit la construction de la mosquée Ketchaoua en 1794.



Figure n°34: Djamaa Ketchaoua

▪ **Palais des rais - centre des Arts et de la Culture du palais des Rais - le Bation 23 :**

Ce complexe architectural, s'étendant sur 6000 m² et réalisé en plusieurs étapes entre les 16^{ème} et 18^{ème} siècle, est l'œuvre de l'agha

Ramdane(ancien caïd de la marine) qui occupait la fonction de l'Ouakil El-Haradj (garde d'amiral)en(1660-1661) et du dey Mustapha pacha (1798-1805).

L'ensemble de cet ilot historique fut classé aux registres du patrimoine national en 1909 et fut squatté à l'indépendance du pays en 1962 par des citoyens jusqu'en 1980.

La restauration du complexe qui abrite actuellement le Centre des Arts et de la culture a eu lieu entre 1988 et 1990.



Figure n°35: Bation 23

- **Lycée Emir Abdelkader :** L'ex-Le grand lycée d'Alger ou Lycée Bugeaud d'Alger, l'actuel Lycée Emir Abdelkader. Situé face au siège de la DGSN (Direction Générale de la Sûreté Nationale) qui fut une ancienne caserne PELISSIER.



Figure n°36: lycée Emir Abdelkader

II.3.9. Potentialités et carences :

Potentialités :

- La Casbah représente le noyau historique de la ville d'Alger.
- Présence de plusieurs palais, mosquées, citadelle et portes.
- Présence de plusieurs vestiges.
- Situation stratégique (vue sur la mer)
- Présence de plusieurs voies structurantes.
- Présence de plusieurs tissus.
- Présence d'activités diverses.

Carences :

- État vétuste du bâti de la haute casbah.
- Le marché informel : L'implantation du marché informel au sein de l'ilot, révèle un indicateur de négligence qui désoriente la vocation primordiale du lieu.
- La station urbaine : Sa présence en plein centre historique, signifie qu'une mauvaise occupation de l'espace urbain est désigné, ce qui provoque une densification, accentue ainsi les problèmes du centre.

II.4. L'ilot Lalahom :

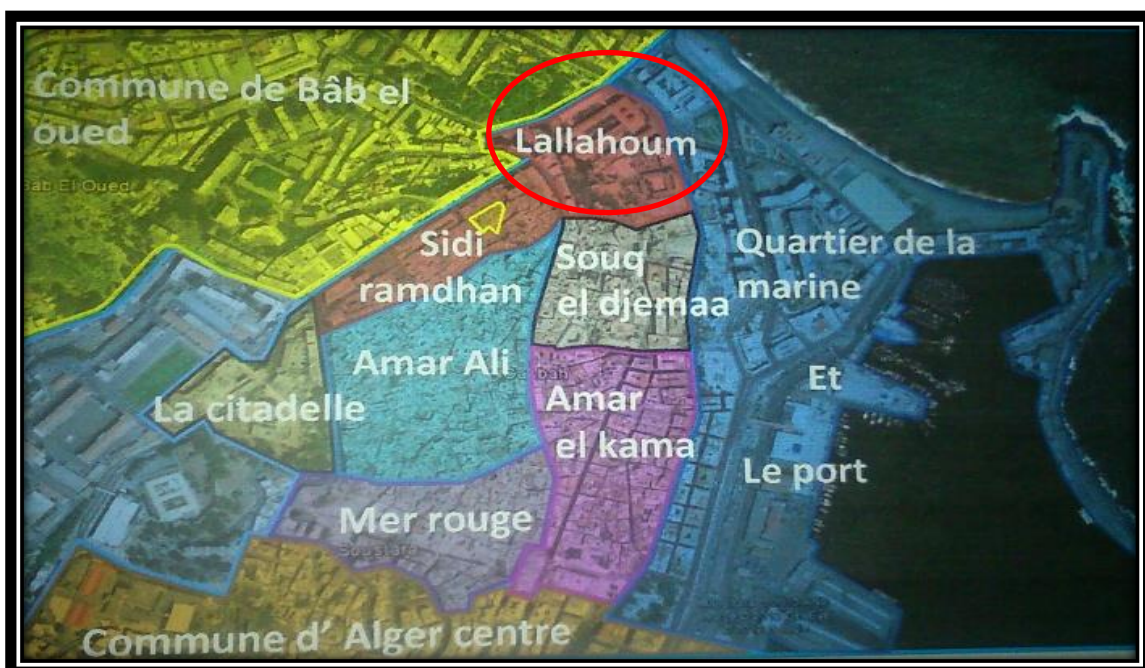


Figure n°37: Carte des ilots de la casbah d'Alger

II.4.1. Présentation et situation :

L'assiette d'intervention nommée «Ilot Lalahom» «ZoudjAyoun» est un ilot connu par sa richesse en vestiges Punique, sa position entre différentes trames et tissus qui font d'elle un point de rencontre de plusieurs architectures donc un carrefour.

La parcelle est d'une forme triangulaire qui épouse la forme de la Casbah, d'une superficie de 13 000 m² et d'une pente qui varie de 5 à 10%. Il est délimité par :

- De l'est : la rue Bâb El Oued.
- Du sud : La rue Sidi Driss (Rue de la Casbah).
- De l'ouest : La rue Lalahom.
- Du nord : Lycée Emir Abdelkader.

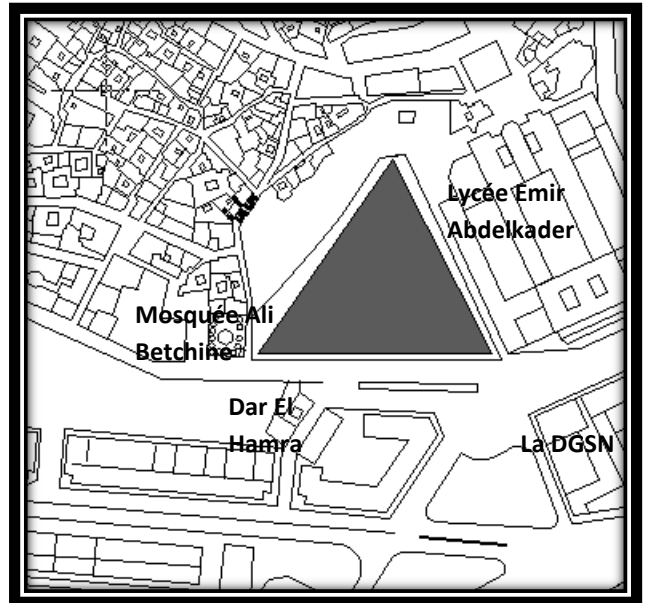


Figure n°38: L'assiette d'intervention

II.4.2. Accessibilité à l'ilot :

L'accès à cet ilot se fait directement soit.

- Par le parcours Bâb Azzoun.
- Par la voie du 1^{er} novembre qui mène vers la voie Bâb el Oued Bâb Azzoun puis à l'ilot.
- Par la rue Sidi Driss qui descend directement de la citadelle.

Figure n°39: L'accessibilité



■ Rue Bâb El Oued

■ Rue Sidi Driss

■ Avenue 1^{er}

II.4.3. Repères :

Le lycée Emir Abdelkader, la mosquée Ali Bitchine, Dar El Hamra et la direction générale de la sécurité nationale sont tous des repères de l'îlot.



Figure n°40: Le théâtre Romain

II.4.4. Potentialités et carences de l'îlot.

▪ Potentialités :

- Richesse patrimoniales, concentration des palais, présence de vestiges punique et romain (théâtre romain).
- Situation stratégique (percée sur la mer).
- Présence d'une voie principale (Bâb El Oued- Bâb Azzoun) qui facilite l'accessibilité vers l'îlot.

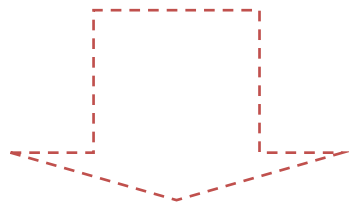
▪ Carences :

- Présence d'un immeuble colonial qui constitue un écran étouffant.
- L'îlot Lalahom présente un vide urbain.

II.4.5. Problématique contextuel

Comment pouvons-nous déceler et apprécier les particularités de chaque époque afin de les mettre en valeur et de les intégrer harmonieusement au cadre de vie urbaine contemporaine?

CHAPITRE III



ARCHITECTURE ET THÈME

Introduction

L'analyse thématique est le premier pas dans le début du projet architectural. Elle consiste en premier lieu à cerner le thème, en étudiant son émergence et sa genèse, afin de connaître son impact et son évolution à travers le temps et ainsi, donner les principaux composants de l'équipement et d'autre part, elle permet d'élaborer à travers l'étude des exemples une synthèse sur le thème choisi ensuite le conceptualiser. **« Un projet avant d'être un dessin est, un processus c'est-à-dire, un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme, et au thème, ce qui veut dire qu'il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l'ensemble constitue l'acte de créer».**

Richard Meier

III.1. Choix du thème

La scène de l'histoire est une école musée. Elle se compose d'une entité privée (école de patrimoine), son objective est de donner des formations professionnelles en patrimoine et une entité publique représente l'espace musée.

- La scène de l'histoire à pour objective :
 - ➔ Répondre au vide constaté dans la formation patrimoniale.
 - ➔ Rassembler les formations éparpillées dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine.
 - ➔ Former des assistants- conservateurs et des assistants-restaurateurs.
 - ➔ Ouvrir l'école au public par un espace d'exposition.
 - ➔ Exposer les cartes, les dessins, les maquettes et toutes documentations relatives à l'histoire de l'architecture de la ville d'Alger afin de sensibiliser le public de la valeur du capital et renforcer son identité.

Problématique

Comment pouvons-nous concevoir un projet de deux entités contradictoires (privée /publique) tout en gardant l'intimité du privé, et créer une articulation avec le public? Et comment pouvons-nous rétablir un programme riche qui valorise le thème et crée cette articulation?

III.2. Thèmes génériques:

III.2.1. La culture :

« *Croyances, comportement langage et mode de vie propre à chaque groupe d'individus à une période donnée, la culture englobe les coutumes, les cérémonies, les œuvres d'art, l'invention et la technologie* ». UNESCO 1974

La culture est un projet infini en actes, elle est à la fois, la transmission d'œuvres de croyance, de connivences, de valeurs, de traditions et leur remise en cause Dans un sens général, la culture est l'ensemble de caractéristique spirituelle, intellectuelles et sentimentales qui différent une société par apport à l'autre, dans un temps détermine si elle englobe aussi les principaux droits de l'homme dans les traditions et les croyances.

« *La culture ou la civilisation est cet ensemble complexe qui comprend la connaissance, la foi, l'art, les règles morale, juridique, les coutumes et toute autre aptitude ou l'habitude acquise par l'homme comme membre de la société* » E.Tylor

III.2.2 Le patrimoine:

Le terme patrimoine dérivé de mot latin *patrimonium* signifiant bien d'héritage qui descend suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants.

En 1972 l'UNESCO définit le patrimoine comme « *la totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel* ». l'UNESCO 1972

Ainsi, le patrimoine désigne « *l'ensemble des richesses du monde naturel, culturel ou historique héritées du passé et transmis à une collectivité qui doit le préserver pour le transmettre aux générations suivantes* ». Deuxième Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques : « *Charte de Venise* »

Patrimoine est donc un bien commun, dans ce sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité. De là, ont amené la Conférence générale de l'Unesco de Paris à établir, à partir de 1972, une liste d'éléments du patrimoine dont la survie doit être garantie : le patrimoine mondial de l'Unesco.

III.2.3 Archéologie :

L'archéologie est une discipline des sciences humaines dont l'objet d'étude est l'ensemble de vestiges matériels laissés par l'homme.

L'archéologie sert donc à reconstituer la vie de nos ancêtres, depuis l'époque de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine, en s'aidant sur des traces qu'ils nous ont laissées

(ruines, ossement, outils, peintures, poteries, armes, pièces de monnaie, bijoux, vêtements etc.), l'archéologie essaye ainsi de comprendre comment ces hommes vivaient.

«Un peuple sans passé est un peuple sans avenir ».Marcus Garvey

III.2.4. Pédagogie :

Du grec *pédagogia*, c'est un mot composé de « enfant » et « conduire, mener, élever »

Ce mot désignait la personne accompagnant les enfants sur les chemins de l'école.

Le terme rassemble les pratiques et méthode d'enseignement et d'éducation ainsi que toutes les qualités requises pour transmettre une connaissance, un savoir et un savoir-faire.

III.3. Thème spécifique:

III.3.1. La formation professionnelle

La formation professionnelle est définie comme étant une formation permettant à un individu d'acquérir les connaissances spécifiques et le savoir-faire dont il a besoin pour exercer un métier. Elle est traditionnellement associée à l'apprentissage d'un métier, basé sur la pratique et la maîtrise de la technique plutôt que sur la théorie et l'abstraction conceptuelle.

La formation professionnelle peut donc s'adresser à un adolescent, désireux de s'orienter vers un métier bien défini. Il s'agit d'une formation professionnelle qui se fait au sein des lycées professionnels ou lycées techniques ou encore de centre de formation d'apprentis. Les élèves reçoivent en alternance des enseignements généraux et des enseignements technologiques ou professionnels, relatifs au métier choisi.

La formation professionnelle peut s'adresser également à un adulte qui souhaite approfondir ses connaissances, ses compétences ou ses aptitudes professionnelles, dans le but d'élever sa qualification et d'évoluer dans sa carrière ou de se réorienter vers une nouvelle activité professionnelle. Il s'agit de la formation professionnelle continue qui avantage les salariés ou les demandeurs d'emploi. De même, pour le cas du salarié, la formation peut se décider sur son initiative ou sur celle de l'employeur.

→ Les types de formation professionnelle

On peut classer en 2 types les formations professionnelles : la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle continue :

- La formation professionnelle initiale :

La formation professionnelle initiale, qui englobe entre autres l'enseignement professionnel, l'enseignement supérieur et l'apprentissage, concerne les jeunes gens sous statuts scolaires, les universitaires inscrits à un enseignement supérieur professionnalisant et les apprentis.

Dans le cas d'un enseignement professionnel, les formations se font au sein des lycées professionnels et prépare les jeunes à obtenir le certificat d'aptitude professionnel (CAP) ou le brevet d'études professionnels (BEP) ou en encore le baccalauréat professionnel (Bac Pro).

Des jeunes universitaires peuvent également bénéficier de formation professionnelle initiale, lorsqu'après l'obtention du baccalauréat, ils décident de suivre des filières courtes à vocation professionnelle, permettant d'obtenir le Brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire technologique (DUT).

- La formation professionnelle continue :

La formation professionnelle continue concerne aussi bien les salariés que les demandeurs d'emploi ; ainsi ses modalités d'accès varient selon le statut du demandeur. En effet, elle peut être décidée par l'employeur, lorsqu'il souhaite maintenir des compétences, ou à l'initiative du salarié, boosté par l'envie d'approfondir ses connaissances ou d'évoluer dans sa carrière.

Ainsi, la formation professionnelle continue qui est un facilitateur de mobilité professionnelle est très avantageux pour le salarié qui se trouve supporté financièrement par un organisme collecteur agréé.

III.3.2. Le musée :

Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, et qui fait des recherches concernant les témoins

matériels de l'homme et de son environnement ; acquiert cela, les conserve, les communique et notamment les expose de fins d'études, d'éducation et de délectation.

Le rôle du musée ne se réduit pas seulement à un rapport direct avec le public, il s'affirme comme un service public dont la vocation, est d'abord la conservation du patrimoine, ensuite son étude, et enfin sa présentation c'est aussi un élément essentiel de la vie urbaine, puisqu'il s'y affirme comme un lieu de convivialité.

→ **Les types de musée:**

Les musées varient selon, la forme, l'esthétique des bâtiments, leur inscription dans le site et la thématique des collections. On distingue trois types des musées :

- **Les types selon la discipline:**
 - Musées d'art: Ils regroupent un ensemble d'œuvres d'art ; (tableaux, sculpture...etc.)
 - Musées d'histoire: Il abrite les grandes collections d'éléments réunis autour d'un thème historique
 - Musées culturel: Objet, dont la réunion permet de mettre en avant la particularité d'un pays, d'une région, d'une époque.
 - Musées général: Musée qui regroupe (englobe) plusieurs départements qui ont chacun un thème. Différent (science ; art ; culture ; histoire ; ...)
 - Musées spécialisés: Musée où l'on se consacre particulièrement à un domaine / une chose / une branche ...etc.

- **Les types Selon le principe d'ouverture et de fermeture sur l'environnement :**
 - Les musées ouverts: ils se caractérisent par la transparence qui offre une relation visuelle entre l'espace intérieur du musée et son environnement ; à cette effet les parois vitrées jouent un rôle fondamental en invitant le citoyen à découvrir l'intérieur de l'édifice et en offrant aux visiteurs des aires de repos et des échappées visuelles.

- Les musées fermés: ils se caractérisent par une architecture opaque, qui abrite les œuvres comme un écrin, ce type de musée favorise la relation directe avec les objets exposés et permet d'y focaliser l'attention.

→ **Les fonctions du musée** : Les différentes fonctions du musée se répartissent en 5 grandes unités :

- **Fonction de communication:**

C'est la colonne vertébrale du musée, que cela soit sur le plan spatial ou fonctionnel. Elle permet aux collections de trouver leurs places et invite le visiteur à s'informer à découvrir, et à contempler, cet espace devra être ainsi facilement accessible pour le grand public.

- **Fonction de recherche:**

Le musée n'est pas seulement un ensemble de salles de présentation d'œuvres, c'est aussi tout un équipement avec des activités complémentaires qui doivent aider à cette présentation

- **Fonction de documentation et d'information :**

Elle constitue une fonction complémentaire à celle du musée. Elle permet de développer les moyens de formation et d'information de ce dernier.

- **Fonction de coordination :**

Le musée c'est aussi une entreprise de gestion publique qui a son autonomie gestionnaire et financière. Le rôle de ces services ne se limite pas seulement à la recherche et à la garde des objets, mais aussi à organiser des expositions temporaires à l'intérieur ou à l'extérieur du musée.

- **Fonction d'animation :**

Les espaces d'animation et de communication, lieux d'échanges entre le public et le musée, doivent prendre une place importante.

➔ Les programmes :

Sur la base des normes universelles, mais aussi des spécificités culturelle set comportementales locales, les surfaces inhérentes à chaque type de musée peuvent être arrêtées comme suit :

- Le musée local ou de site (niveau Daïra).....675 m²
- Le musée régional (niveau Wilaya).....1.650 m²
- Le musée national 5.500 m²

III.4. Étude de référents

III.4.1. Centre national de restauration des biens culturels (Dar el Souf)

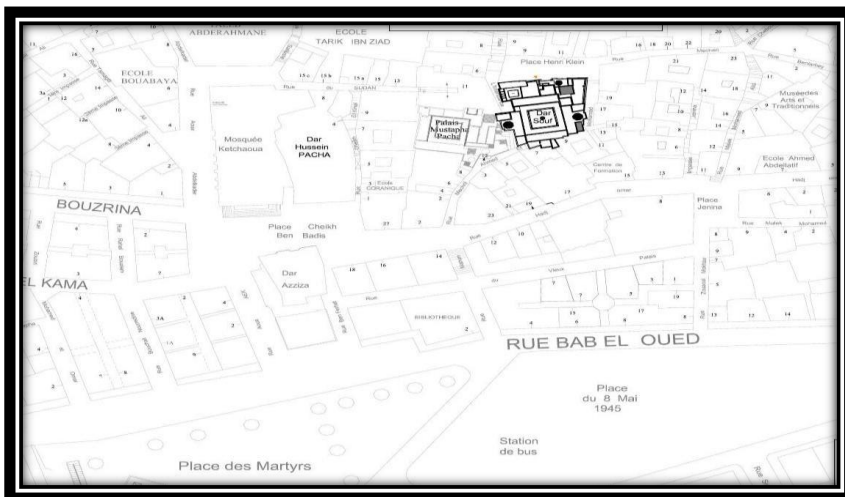


Figure n°41 :Plan de situation de l'école

Source : relevé fait par les étudiants de Dar El Souf modifié par auteurs.

Figure n°42:Plan de situation de Dar El Souf par rapport au quartier

Source : relevé fait par les étudiants de Dar El Souf modifié par auteurs.

Il s'agit d'une maison qui remonte à l'époque ottomane en 1798 sur l'emplacement de maisons anciennes. Elle se situe dans la basse Casbah, au niveau du quartier Souk-el-Djemâa, bordant la rue des frères Mechri, Elle est mitoyenne à la maison de Mustapha Pacha.

En 1805, cette maison fut confisquée ainsi que les autres biens de Mustapha pacha par le Dey Ahmed qui la fit déclarer bien des janissaires. Elle fut utilisée avant 1830, comme entrepôt des laines, d'où le nom de Dar Souf, en 1830 elle devient un hôtel militaire puis en

1871 le siège de la cour d'assises et du parquet général, pendant la bataille d'Alger elle servit de « centre d'interrogatoires », après 1962 elle fut occupée comme habitat.

➔ **Plan niveau RDC**

- Le patio.
- Atelier.
- Salle de cours.
- Salle informatique.
- Salle TD.

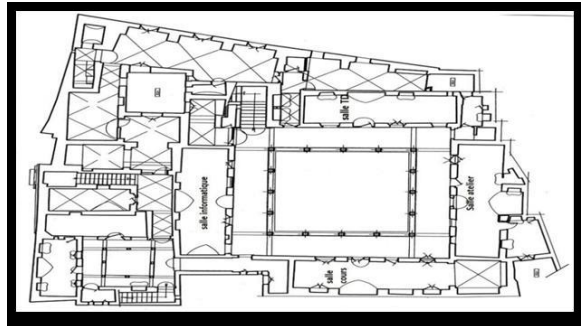


Figure n°43 : Plan RDC Dar El Souf

➔ **Plan d'étage**

- Ateliers
- 2 laboratoires.
- Bibliothèque
- Sanitaire.

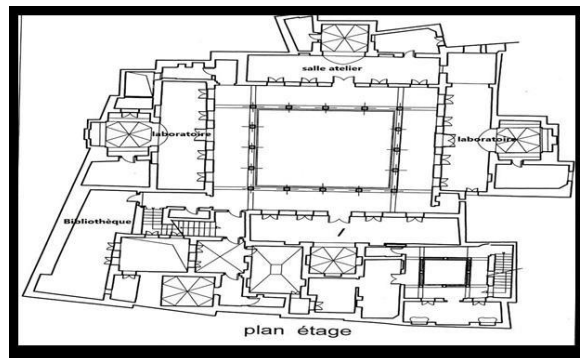


Figure n°44 : Plan d'étage de Dar El Souf

Source : Dar Souf.

➔ **Plan Manzeh** : ce niveau est occupé par l'administration :

- Bureau d'architecte.
- Salles des enseignants.
- Salle pour les étrangers.
- La terrasse : qui donne vers la mer.

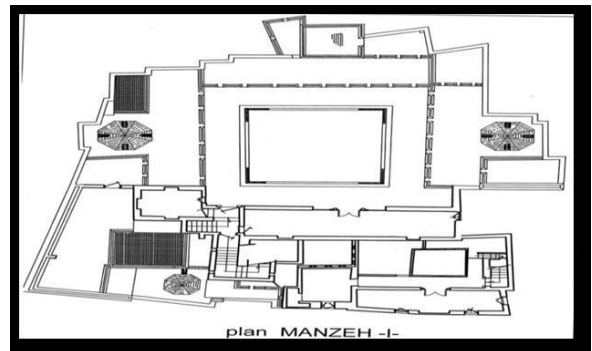


Figure n°45 : Plan Manzeh de Dar El Souf

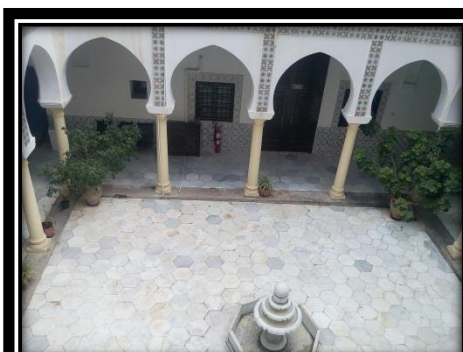


Figure n°46 :Patio

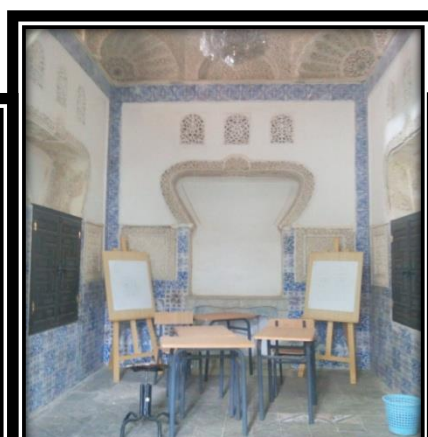


Figure n°47 : Atelier



Figure n°48 : Bibliothèque

✚ Lecteur des façades :



Figure n°49 : Dar Essouf, vue d'ensemble (Maquette)

Figure n°50 : coupe de Dar El Souf



Figure n°51 : Dar Essouf, vue d'ensemble (Maquette)

Dar Essouf est une maison de type à patio de façon que toutes les pièces s'ouvrent sur un l'espace central West Eddar, C'est une maison qui fait face aux constructions d'habitation avec une façade presque aveugle dotée avec quelques ouvertures.

- La visite ainsi l'analyse de cette école nous a permet de bien comprendre l'historique de cette belle demeure. L'entretien avec la directrice adjointe nous a orienté vers les exigences et la capacité d'accueil des étudiants ainsi le programme surfacique de chaque espace cela nous a mené à faire ressortir des carences tel que :
 - L'insuffisance d'espace face à l'augmentation annuelle des nouveaux bacheliers.
 - La difficulté trouvé pour ramener les profs vu l'absence des airs de stationnement.
 - La dégradation due à plusieurs facteurs.
 - L'occupation du sous-sol de l'école par les habitants non abrités.
 - Le manque de labos équipés et des ateliers de restauration et de Conservation.
 - Le déplacement des étudiants à une autre wilaya pour faire des TP
 - L'absence d'espace vert et de détente.

III.4.2. Le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de Dougga «Tunisie »

➔ Présentation de projet

Le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de Dougga est un équipement culturel et scientifique qui permettra de valoriser ce site majeur du patrimoine culturel tunisien et d'en faire une porte d'entrée Nord-Ouest dans un contexte de développement du tourisme culturel et de développement économique local et régional. , Le site archéologique de Dougga est classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est l'un des plus prestigieux sites de Tunisie, site peu et mal visité par rapport à son potentiel, à cause de ça l'Etat a réfléchi d'en faire un centre d'intérêt pour les visiteurs locaux et étrangers.



Figure n° 52 : Plan de masse de centre Dougga source [http://www.inp.tn.centre archéologique Dougga](http://www.inp.tn.centre%20archéologique%20Dougga).

→ Le parti architectural

Le concepteur a installé le bâtiment dans des volumes de formes géométriques pures et simples encastrés particulièrement dans les reliefs avec des toitures terrasse jardin. Ces terrasses offrent aux visiteurs des balcons en promontoire et une vue permanente sur le paysage naturel composante fondamentale dans la création et l'histoire de Dougga.



Figure n° 53 :le centre Dougga

La volumétrie adoptée est l'agencement de volumes de formes simples et épurées qui se manifestent comme une continuation du relief et de ses textures minérales et végétales. Ce choix vise à assurer une symbiose entre le paysage naturel et les volumes architecturaux permettant d'offrir au visiteur des séquences et des cadrages sur le panorama le préparant à vivre une expérience, à faire le voyage dès son approche du projet, est une sorte de mise en condition avant d'entamer la visite.

Au niveau spatiale, le souci a été d'offrir le maximum d'espace ouvert afin d'établir le centre comme lieu de récréation et de détente. Dès son arrivée, le visiteur s'engage dans une promenade en descente à travers l'espace paysager naturel et agricole et également à travers les différentes composantes fonctionnelles du centre. Cette promenade, amènera au point de

départ des différents circuits de visites du site archéologique et se fera par le biais d'un réseau de rampes qui permet une progression fluide.

➔ **Le programme du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Dougga**

| | TYPE D'ESPACE | Surface Utile | Postes de travail | Coef. SHON/SU | Surface SHO | % |
|--------------|---------------------------|----------------------------|-------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| A | ESPACES PUBLICS | 1 376 m² | 4 p | | 1 588 m² | 77,8% |
| A1 | ACCUEIL ET COMMODITÉS | 278 m ² | 2 p | 1,15 | 320 m ² | 15,7% |
| A2 | LIBRAIRIE ET BOUTIQUES | 92 m ² | 1 p | 1,15 | 106 m ² | 5,2% |
| A3 | LE CAFÉ DE DOUGGA | 66 m ² | 1 p | 1,10 | 73 m ² | 3,6% |
| A4 | CONFÉRENCES / PROJECTIONS | 80 m ² | 0 p | 1,15 | 92 m ² | 4,5% |
| A5 | ATELIER PÉDAGOGIQUE | 60 m ² | 0 p | 1,30 | 78 m ² | 3,8% |
| A6 | EXPOSITION | 800 m ² | 0 p | 1,15 | 920 m ² | 45,1% |
| B | ESPACES INTERNES | 382 m² | 24 p | 1,30 | 453 m² | 22,2% |
| B1 | ADMINISTRATION DU CENTRE | 90 m ² | 3 p | 1,30 | 117 m ² | 5,73% |
| B2 | GARDIENNAGE ET SÉCURITÉ | 89 m ² | 21 p | 1,15 | 102 m ² | 5,01% |
| B3 | RESERVES DES COLLECTIONS | 100 m ² | 0 p | | 115 m ² | 5,63% |
| B4 | LOGISTIQUE ET MAINTENANCE | 103 m ² | 0 p | 1,15 | 118 m ² | 5,8% |
| | LOCAUX TECHNIQUES | p.m. | | | | |
| TOTAL | | 1 758 m² | 28 p | | 2 041 m² | 100,0% |

Tableau n° 01 : Programme du centre source/ [http://www.inp.tn.centre archéologique Dougga](http://www.inp.tn.centre.archéologique.Dougga).

III.4.3. Metropolitan Museum of Art

Le *Métropolitain Museum of Art* de New York est l'un des plus grands musées d'art au monde. Ouvert au public depuis le 20 février 1872, il est situé dans l'arrondissement de



Figure n° 54 : Metropolitan Museum of art

Manhattan, du côté de Central Park sur la Cinquième avenue et à la hauteur de la 82e rue. Classé premier musée d'art en Amérique et le troisième au monde après Le Louvre et British Museum.

Les visiteurs peuvent ainsi admirer des trésors de l'Antiquité, tels que ceux exposés dans ses galeries grecques et égyptiennes, en passant par des toiles et des sculptures de tous les grands maîtres européens, jusqu'à une large collection d'art américain. Les collections sont aussi composées d'œuvres égyptiennes, africaines, asiatiques, océaniques, moyen-orientales, byzantines et islamiques.



Figure n°55 : Salles d'expositions du Métropolitain Museum of art

Le musée fut construit par l'architecte Calvert Vaux (impliqué dans la construction de Central Park) aidé par Jacobo Wery Would.

De l'extérieur le Musée est construit de brique rouge assez massif et surmonté d'une verrière inspirée de Crystal Palace. En plus des multiples salles d'expositions, le musée abrite dans d'autres blocs, une école d'histoire de l'art, plusieurs bibliothèques, une salle de consultation réservée aux spécialistes, un centre d'information, ainsi qu'un département de conservation important avec des ateliers de restauration, et bien sûr des espaces de stockages.

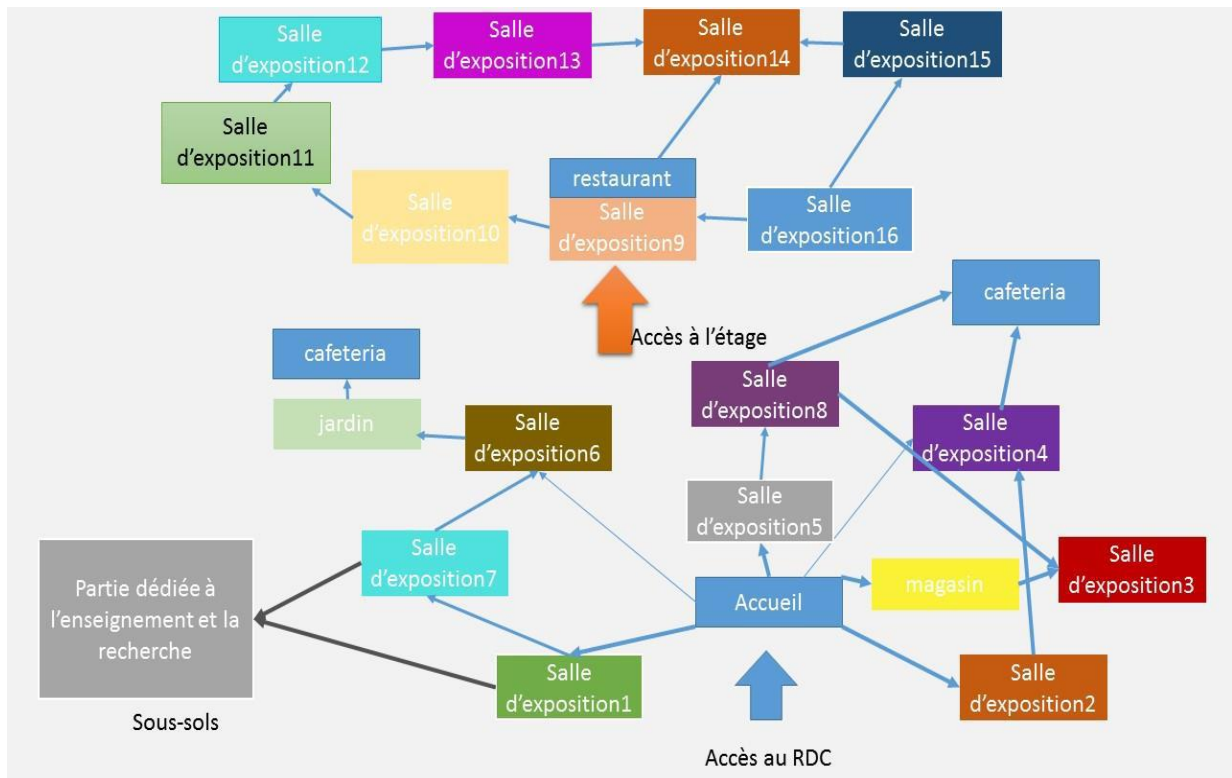


Figure n° 56 : Organigramme explicative des plans

- A travers cet exemple, nous pouvons observer l'organisation spatiale, ainsi que la relation des différents espaces composant le musée, l'école, et le département de conservation, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble.

III.5. La programmation :

« La programmation urbaine et architecturale apparaît ainsi comme l'une des disciplines fondamentales d'un désigne global, démarche prospective capable de conduire à un projet apportant le mieux-être aux usagers et utilisateurs, tenant compte de l'évaluation du besoin social autant que des contraintes de l'espace du temps et des ressources financières »¹ Jacques Mullender, direction du centre de création industriel, in

programmations architecturale.

La programmation est devenue le moyen privilégié pour formuler concrètement les données de base d'une opération et contrôler les choix et les décisions.

III.5.1. Le programme qualitatif :

Ce programme est une représentation de l'ensemble des activités regroupées en catégories fonctionnelles.

A. Fonctions principales du projet : On distingue trois types de fonctions principales qu'abrite-le école musée :

1. Fonction de formation: étant la fonction principale de l'école de patrimoine.

Elle se définit par plusieurs espaces tel que :

✚ Laboratoire :

- Laboratoire paléanthropologie: laboratoire où s'effectuent des études sur l'évolution de l'homme, et de reste osseux (crâne, vertèbre, os long... vieux de quelques milliers à plusieurs millions d'années)
- Laboratoire d'archéométrie céramologie : laboratoire où s'effectuent des études sur les objets en céramique, sur les techniques de fabrication de ces objets, ainsi que leurs formes et motifs afin d'établir une datation des céramiques et de définir leurs origines géographiques.
- Laboratoire numismatique : a pour objet l'étude des monnaies et médailles. Elle est particulièrement utile dans les recherches en histoire antique et sert aussi comme un critère de datation.
- Laboratoire de datation : a pour objet d'études de définir l'Age de l'objet de recherche.
- Laboratoire de l'étude du sol : concernent l'étude et la modélisation des processus hydrologiques, érosifs et de contamination des eaux dans les bassins versants cultivés en relation l'organisation spatiale et la dynamique des sols, des pratiques agricoles et les aménagent paysagers.

✚ Service de topographie et cartographie : service qui consiste à lever la carte ou le plan d'un terrain, à une échelle réduite, en supposant la terre plane.

✚ les ateliers (de restauration, réhabilitation, conservation,...etc.).

✚ Les salles de cours.

2. Fonction d'exposition: Elle permet d'ouvrir la scène de l'histoire au public, afin de les sensibiliser au domaine de patrimoine et définir l'identité de la capitale tout en partageant avec eux les dernières découvertes. Cette fonction peut se traduire aussi par plusieurs espaces tel que :

- + Exposition permanente.
- + Exposition archéologique.
- + Exposition temporaire.

3. **Fonction de recherche et de communication** : c'est l'espace commun entre l'école et l'espace musée ; il est destiné à la fois aux formateurs et au public, il réunit les espaces suivants :

- + Auditorium.
- + Les amphithéâtres.
- + Vidéothèque.
- + La bibliothèque.
- + Une salle de lecture.
- + Salled'internet.

B. Fonction secondaire :

1. **Fonction d'accueil**: Cette fonction assure la relation directe de l'équipement avec l'environnement immédiat et le public, en lui offrant l'information. Elle doit opérer une action filtrante de ce même public. Elle est assurée dans notre équipement par :

- + Halle d'accueil.
- + Réception et information.
- + Contrôle et sécurité.

2. **Fonction administrative**: un point primordial qui permet la bonne gestion et veille au bon fonctionnement de la scène de l'histoire. Elle est souvent définie par :

- + Bureau de directeur.
- + Bureau de l'adjoint
- + Bureau de secrétaire.
- + Bureaux.
- + Salle des enseignants.
- + Salle de réunion.
- + Bureau de formateurs.
- + Bureau des associations.
- + Imprimerie.

3. **Fonction de détente et de consommation**: ce service est défini par les espaces suivants :

- + Restaurant.

- + Cafeteria.
- + Les terrasses.
- + Les patios.
- + Les jardins.
- + Espace de repos.

4. **fonction logistique:** Elle assure le bon fonctionnement de l'équipement et elle est basée d'abord sur un programme de sécurité, puis logistique assurant l'entretien au quotidien des biens matériels ainsi que la communication. Elle est définie par :

- + Chaufferie.
- + Climatisation.
- + Groupe électrogène.
- + Bâche à eau.
- + Local d'entretien et de répartition
- + Archives.
- + Stockage.
- + Blocs sanitaire.

III.5.2. Le programme quantitatif

Tableau n° 02 :

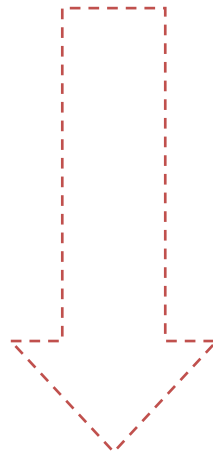
| | Espace | Nombre | Surface m ² | Surface T |
|------------------|--------------------------------|--------|------------------------|-----------|
| Formation | -Laboratoire d'archéométrie | 1 | 41.20 m ² | |
| | -Laboratoire paléanthropologie | 1 | 41.20 m ² | |
| | -Laboratoire numismatique | 1 | 41.20 m ² | |
| | -Laboratoire de datation | 1 | 41.20 m ² | |
| | -Laboratoire de l'étude du sol | 1 | 41.20 m ² | |
| | -Atelier de restauration | 1 | 45.25 m ² | |
| | -Atelier de réhabilitation | 1 | 26.81 m ² | |
| | -Atelier de conservation | 1 | 26.81 m ² | |
| | -Service topographie | 1 | 37.02 m ² | |
| | -Service cartographie | 1 | 37.02 m ² | |
| | -Salle consultation numérique | 1 | 45.25 m ² | |
| | -Salle de cours | 4 | 56.72 m ² | |
| | -Salle stockage | 1 | 57.28 m ² | |

| | | | | |
|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------|------------------------|--|
| Exposition | -Exposition permanente. | 1 | 774.63 m ² | |
| | -Exposition archéologique. | 2 | 2026.37 m ² | |
| | -Exposition temporaire. | 1 | 1233 m ² | |
| Recherche et de communication | -Auditorium. | 1 | 994.35 m ² | |
| | -Les amphithéâtres. | 2 | 150.52 m ² | |
| | -Vidéotheque. | 2 | 160.20 m ² | |
| | -La bibliothèque. | 1 | 1020.05 m ² | |
| | -Salle d'internet. | 1 | 82.18 m ² | |
| Accueil | -Halle d'accueil public. | 1 | 333.07 m ² | |
| | -Halle d'accueil privé. | 1 | 208.08 m ² | |
| Administration | -Bureau de directeur. | 1 | 53.59 m ² | |
| | -Bureau de l'adjoint | 1 | 45.80 m ² | |
| | -Bureaux. | 7 | 36.71 m ² | |
| | -Salle des enseignants. | 1 | 58.40 m ² | |
| | - Salle de réunion. | 1 | 56.40 m ² | |
| | -Bureau de formateur. | 1 | 54.80 m ² | |
| | -Bureau des associations. | 3 | 47.42 m ² | |
| -Imprimerie. | 1 | 35.94 m ² | | |
| Consommation et détente | -Cafeteria. | 2 | 257.52m ² | |
| | -Espace de repos et de détente. | 1 | 971.65m ² | |
| Logistique | -Locaux technique | 8 | 63.02 m ² | |
| | - Archives. | 1 | 171.78 m ² | |
| | -Stockage. | 5 | 36.29 m ² | |
| | -Blocs sanitaire. | 6 | 22.63 m ² | |

Surfaces totales : 13055.28 m²

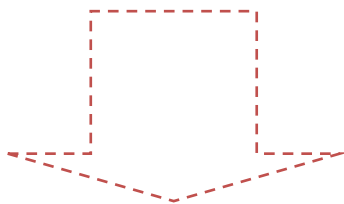
Surfaces parkings=1338.68 m²

PARTIE II



EXPERIMENTATION

CHAPITRE I.



DEMARCHE DU PROJET

Introduction:

Toute architecture se situe dans une vision théorique, cette dernière nous amène à réfléchir sur la manière d'aborder le projet architectural.

« Une théorie ne crée pas une architecture, mais toute architecture se situe dans une structure tant mentale que concrète, qu'importe de rendre explicite par un système théorique, le système est un système ouvert, un méta système, un langage pour parler du langage architectural ».¹

Le projet architectural est à la fois une expression artistique, une technique et une science. De ce fait, notre démarche consistera à mettre en confrontation les données du site, du thème, du programme et des innovations technologiques, avec nos références stylistiques, afin de concevoir un projet significatif, cohérent et intégrer dans le noyau urbain.

I.1. Philosophie du projet :

Nous travaillons sur un site historique qui est la casbah d'Alger. C'est la première implantation humaine de toute la ville d'Alger. Elle a subi toute les transformations relatives aux différentes époques historiques laissant plusieurs empreintes faisant un quartier riche en patrimoine et en histoire. On peut dire donc que la casbah est le cœur de la ville d'Alger.

Le cœur désigne ce que trouve au centre, symboliquement il est attaché à tout ce qu'il y'a de plus important de plus essentiel. Dans l'antiquité le cœur a symbolisé les qualités morales, les émotions, les passions, la volonté, le courage, la pensée, l'intelligence et la mémoire.

« Une nation est vivante lorsque sa culture reste vivante ». Notre idée de départ est de redonner vie aux empreintes des différentes époques historiques.

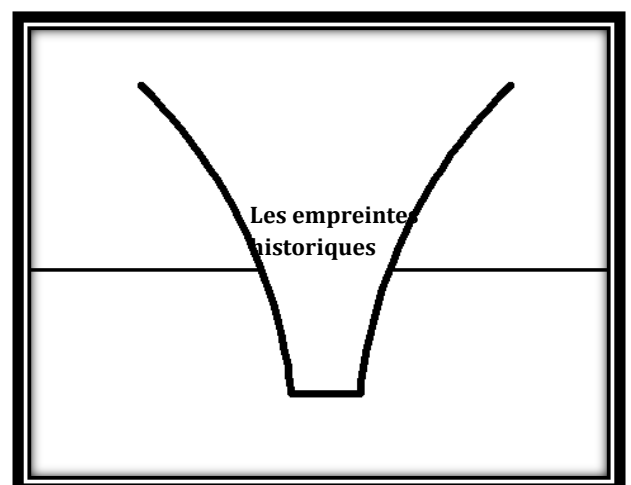


Figure n° 57 : coupe schématique de l'image mental du projet

¹ Pierre Van Mies, , Kenneth frampton, Franz Oswald (1986):de la forme au lieu: une introduction à l'étude de l'architecture ,édition PUR, préface



Figure n° 58 : L'image mentale du projet

I.2. Interprétation des données historiques

I.2.1. Le théâtre romain: Au sein de l'îlot Lalahoum, des traces d'un théâtre Romain ont été découvertes dans les années 80.

L'élément ordonnateur : il va dicter les grandes lignes du projet et conditionner son organisation. Ce théâtre romain va dicter la forme dégradée du projet symbolisant les gradins. Ainsi l'idée fondamentale de rendre vie aux empreintes historiques est matérialisée par un mouvement qui va être interprété comme geste architectural.

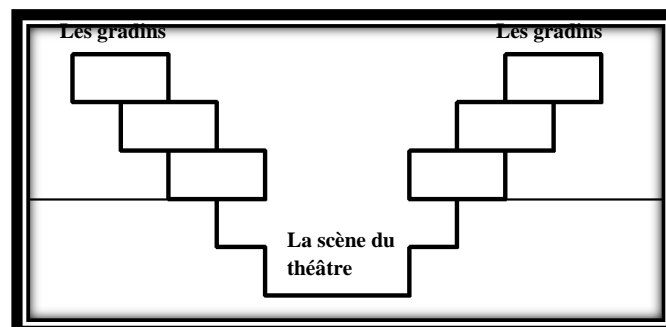


Figure n° 59 : Matérialisation de l'idée fondamentale

I.2.2. La Casbah : elle représente l'ancienne ville Ottomane, classée dans la liste du patrimoine international. Se caractérise par les petites maisons servies par des ruelles.

L'élément particulier : ça représente les petits grains par rapport à typologie de la casbah.

I.2.3. Les barres Coloniale: les Français ont particulièrement détruit les deux tiers de l'ancienne ville Ottomane pour plaquer une ville européenne qui suit leur mode de vie. Cette ville se caractérise par des édifices de type *barre* (barres Soccard). Elle représente le patrimoine du 20ème siècle.

L'élément de continuité urbaine : c'est l'élément qui va dicter la façade urbaine du projet sur la rue Bab El Oued.

I.4. Conceptualisation (principe de composition formelle):

C'est une phase qui articule entre l'idéation et la formalisation du projet .notre souci est de mettre au point une assise théorique, c'est-à-dire un système de concepts.

✚ **La géométrie :** utilisation de trois formes géométriques simple à savoir :

Le rectangle : par rapport à la forme de la

barre colonial

Le triangle : par rapport à la forme de la casbah d'Alger Le cercle par rapport au théâtre romain

✚ **La centralité :**

C'est le concept qui caractérise l'architecture musulmane utilisé dans l'organisation des maisons de la casbah ou toutes les pièces s'organisent autour d'une cour commune.

Figure n° 60 :Vue sur la place des martyrs

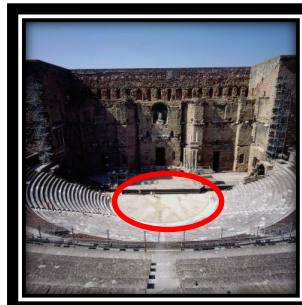


Figure n°61 :Le théâtre romain



Figure n°62 :Vue sur la casbah d'Alger



Figure n° 63 :Le musée national archéologique d'Athènes

L'objectif est de constituer un espace de regroupement d'échange et de communication. Il représente la scène du théâtre romain. Il est matérialisé par une coupole transparente ; elle permet de contempler l'exposition archéologique du sous-sol.

✚ Référence à la mémoire du lieu :

Ce concept a pour objectif de toucher à l'identité et à la mémoire du lieu et cela en reprenant des éléments existant dans le site (grains de la casbah, barre colonial, théâtre romain).

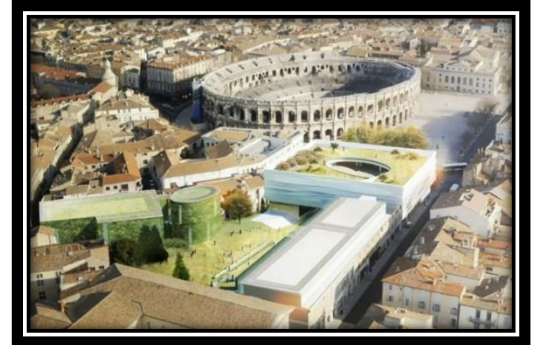


Figure n° 64 : Musée de la Romanité.

✚ Le dégradé contemporain :

La concrétisation de l'image fondamentale (rendre vie au patrimoine) par un dégradé contemporain.



Figure n° 65 : Viana do Castelo

✚ La réinterprétation :

Ce concept consiste à la réinterprétation des données historiques du site (la barre revisitée).



Figure n° 66 : L'haussmannien revisitée aux Batignolles

✚ Le mouvement :

L'interprétation de ce concept se traduit par l'inscription d'un geste dégradé qui reflète le mouvement du théâtre romain.



Figure n° 67 : Bioinnova, conçu par Tatiana Bilbao

+ La régularité :

C'est un concept lié au :

Thème : une école → forme régulière, angle droit.

Contexte : la barre colonial → typologie architecturale régulière.

+ Le contraste :

Mouvement (inspiration du théâtre)/régularité (thème et contexte) ;

École (privée) /musée (public) ;

Projet contemporain/site historique

Verticalité / horizontalité

Ouvert / fermé

+ **La diversification** : Le concept de la diversité se traduit dans notre projet par rapport :

La thématiques : Il se compose de trois entités différentes mais qui forment un ensemble homogène dont chaque entité est complémentaire l'un à l'autre.

Contexte : (différents styles architectural existant sur site),

Conception : (trois formes géométrique : cercle, rectangle, triangle)



Figure n° 68 : Musée de l'œuvre



Figure n° 69 :Pei, musée du Rock and roll, Cleveland

+ La hiérarchie :

« Est un ordre plus complexe par la combinaison d'éléments en rapport avec une échelle d'importance ».¹Pierre Von Meiss, de la forme au lieu, revue et augmentée (20 septembre 2012).

L'ouverture du projet au grand public exprime la hiérarchisation des espaces en allant des espaces publics jusqu'aux espaces privés afin d'assurer un bon fonctionnement du projet.

+ Le seuil :

La scène de l'histoire est considérée autant que seuil de la casbah par rapport à sa situation (pied de la casbah).

✚ La continuité :

Dans notre projet la continuité se manifeste par deux éléments :

La continuité dans l'espace : Cette dernière est assurée par le parcours, qui sert à relier les différentes entités du Projet.

La continuité urbaine : elle est assurée par l'alignement à la route Bab El Oued.



Figure n° 70 : Bâtiments des ministères économiques et financiers à Bercy

✚ Fragmentation et articulation :

Le principe de la fragmentation formelle de notre projet est adopté pour avoir les trois entités (école, musée, espace commun) qui réfèrent aux données historiques (barre coloniale, grains de la casbah, théâtre romain), également pour créer des percés visuels du projet vers la mer ainsi que de la ville vers le projet.

Cette fragmentation accentue la hiérarchie fonctionnelle et gère les relations entre ces différents espaces. Ces entités seront reliées par des espaces d'articulation afin de garantir le passage de l'une vers l'autre et de faciliter la circulation interne.



Figure n° 71 : Hôtel Bella, Copenhague, Danemark

✚ Concept visuel dedans /dehors :

Ce concept exprime une complémentarité entre intérieur / extérieur, permet de réconcilier entre les différentes échelles ville/quartier/mer, penser comme unités ou les problèmes de rupture ont été réglés.

✚ L'émergence :

Vu la situation importante qu'occupe le site d'intervention, qui est un seuil par rapport à la casbah. Notre équipement doit être un élément d'appel qui sera marqué par un élément vertical. Cette élément est considéré un musée à ciel ouvert.

Les terrasses :

Le concept de circulation à travers les terrasses est inspiré par les maisons de la casbah





Figure n° 72 : les terrasses de la casbah

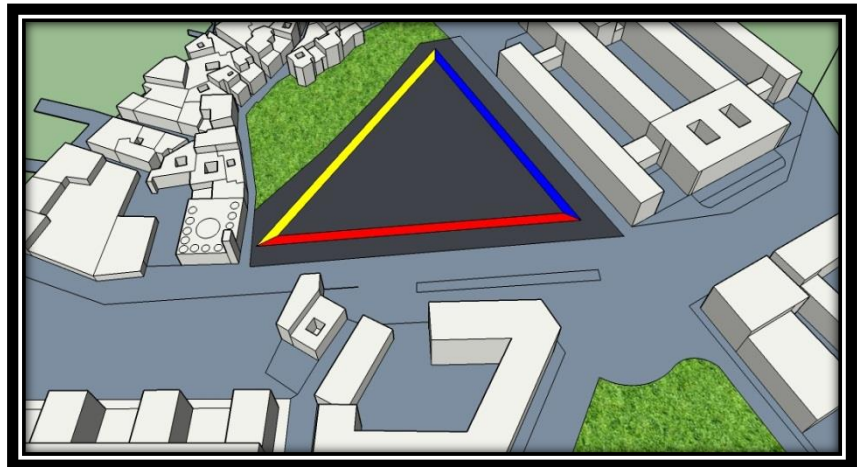
I.5. Genèse du projet :

I.5.1. Etape1 : tracé des axes

~~Axe de continuité urbaine~~ : par rapport à la rue Bab El Oued.

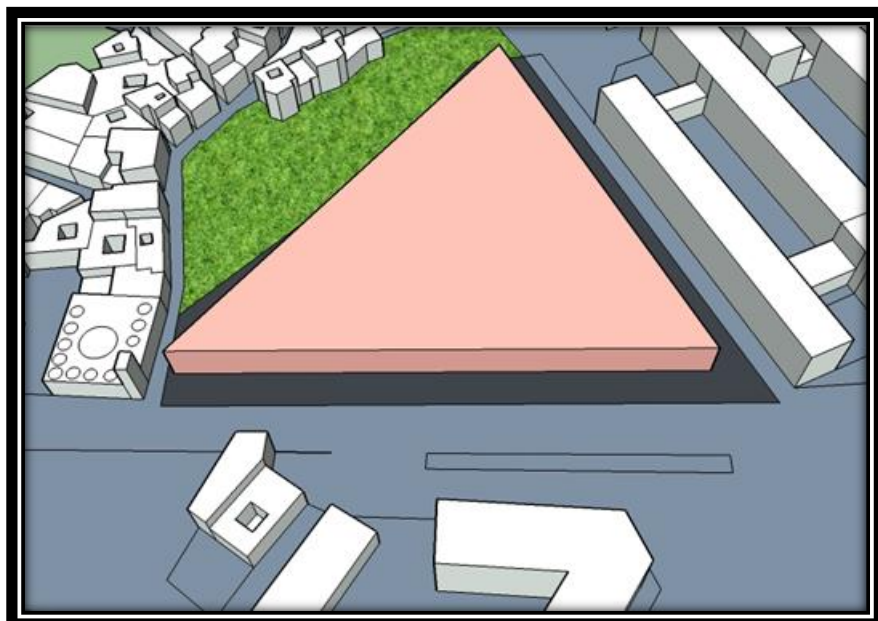
 **Axe panoramique** : percé visuelle vers la mer.

 **Axe historique** : direction vers le vestige punique.




I.5.2. Etape2 : la géométrie :

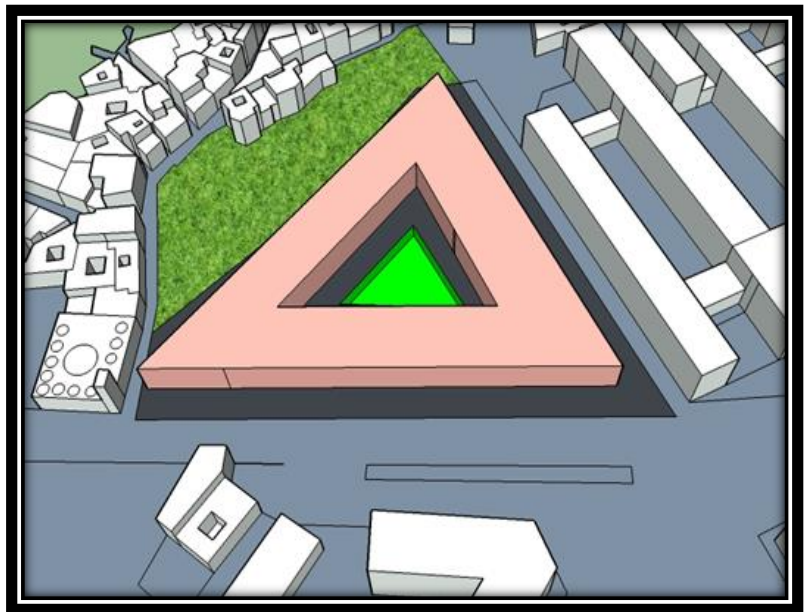
Occupation totale du site, une forme triangulaire inspirée de la forme de la ville ottomane.



I.5.3. Etape 3 : la centralité

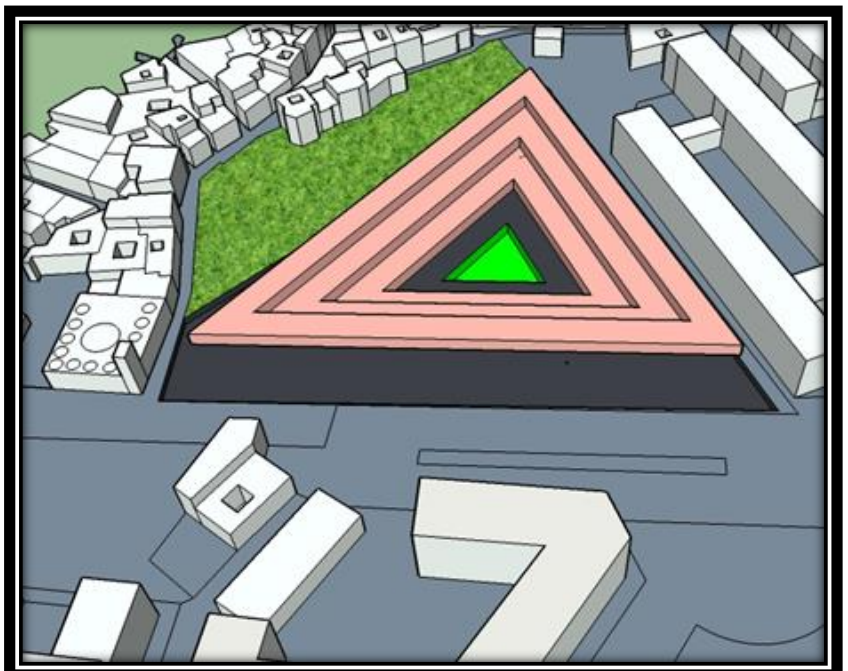
Ce concept est inspiré des maisons à patio de la casbah.

 scène du théâtre romain.



I.5.5. Etape4: le dégradé revisité:


Ce concept consiste à revisité le dégradé du théâtre romain.



I.5.4. Etape 5 : La fragmentation:

→ La création de trois moments

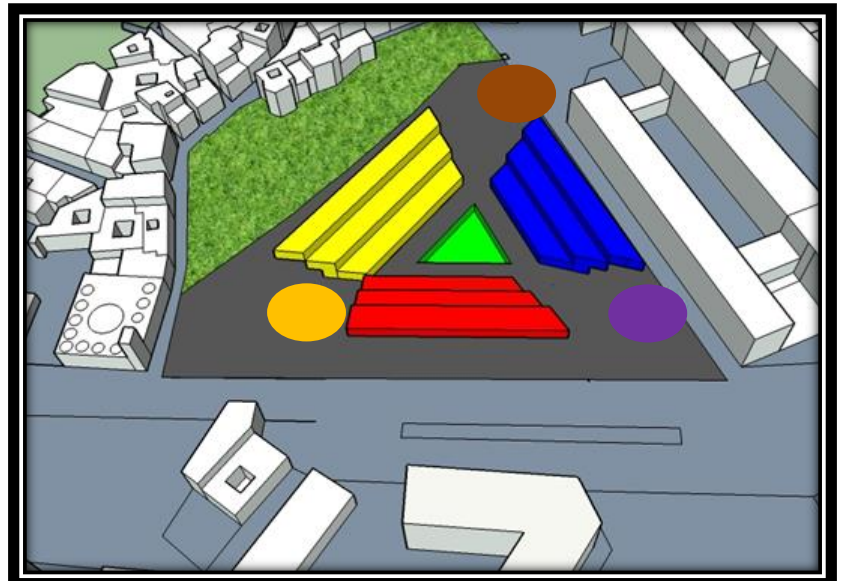
 Seuil public  Seuil privé

 continuité visuelle vers la mer

→ La création de trois entités

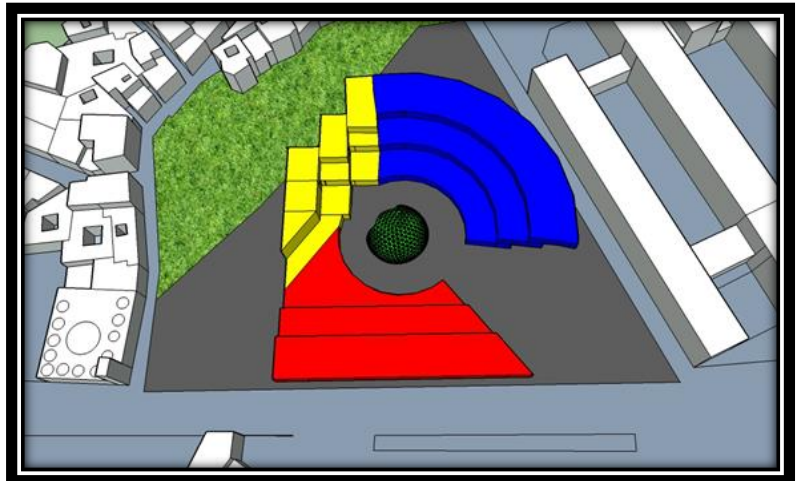
 École  Musée

 Espace commun



I.5.6. Etape 6 : Référence à la mémoire du lieu: il consiste à la réinterprétation des données historiques du site.

- Les petits grains par rapport à la casbah
- La forme circulaire par rapport au théâtre romain
- Barre revisité pour créer la continuité urbaine
- La coupole inspirée de l'architecture musulmane



I.5.7. Etape 7 : Réinterprétation :

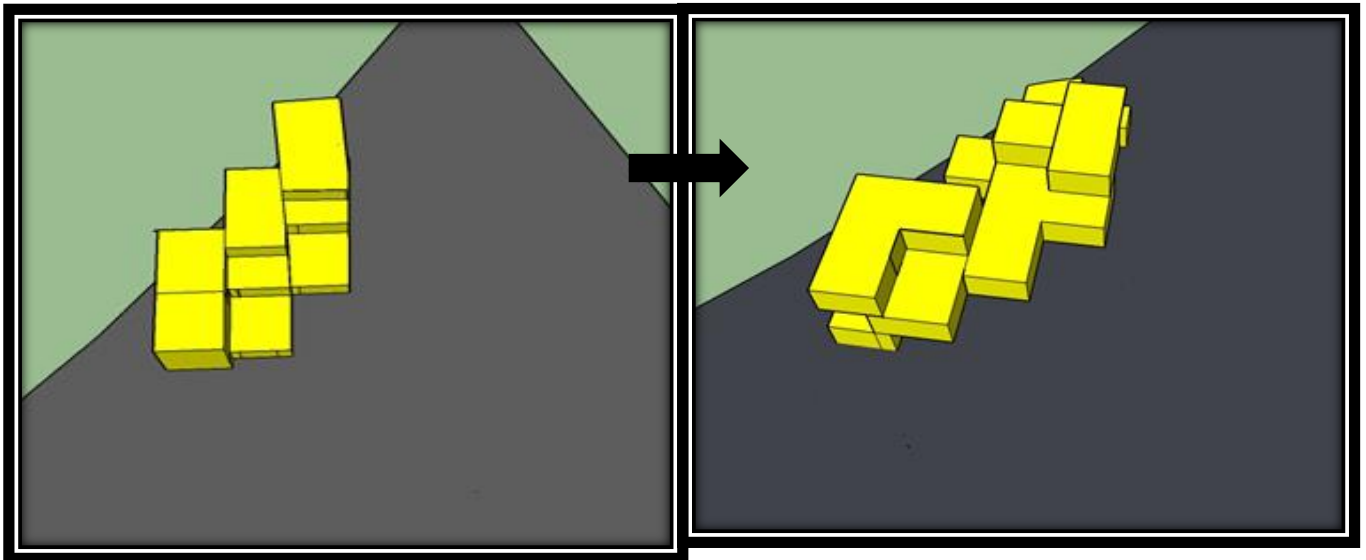
Dans cette étape nous avons travaillé les trois entités précédentes, notre objective est de donner une touche contemporaine pour l'ensemble du projet tout en gardant la continuité entre eux ; et le concept fondamental du mouvement et le dégradé du théâtre romain.



a) Les grains :

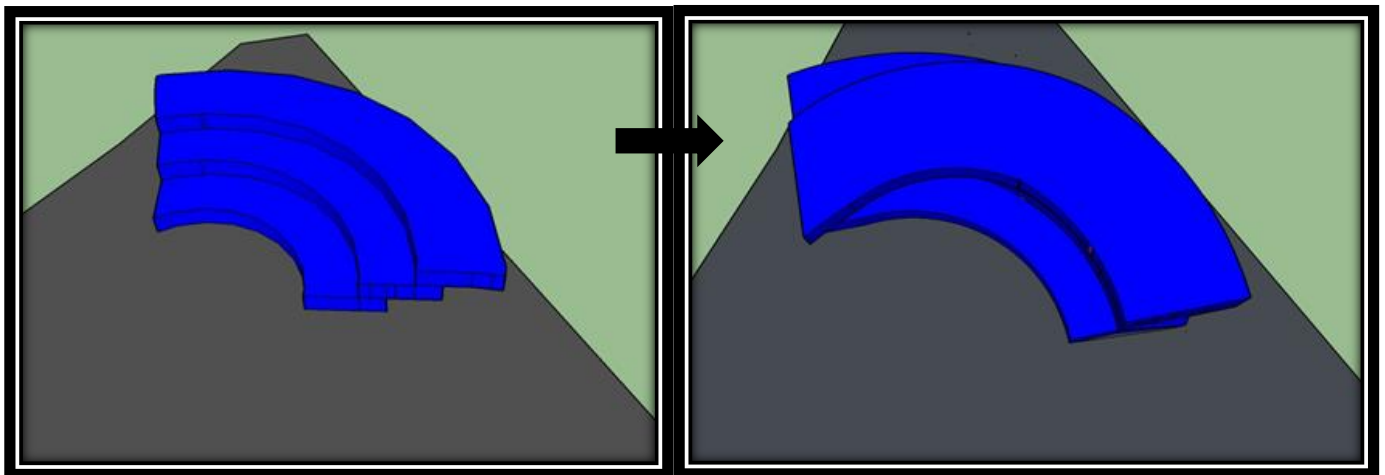
Les concepts utilisés : le rythme, le mouvement, le dégradé revisité

Les objectives : expression de l'idée fondamentale, donner une image contemporaine, création des cours pour les formateurs, matérialisation des terrasses des maisons de la casbah d'Alger



b) Forme circulaire :

Les concepts utilisés : le mouvement ; le rythme revisité et la rotation du dernier volume d'une façon à créer un dégradé contemporain.



c) La barre revisitée :

Les concepts utilisés : le mouvement ; le rythme revisité et la fragmentation.

Les objective :

- Création de trois éléments de la façade colonial à savoir : soubassement, corps et couronnement (assuré par l'élément d'articulation).
- La fragmentation a pour raison d'ouvrir une fenêtre sur la casbah d'Alger.

- Les français ont conçu les barres Chassériaux afin de créer un écran pour la ville d'Alger et cacher la casbah ; pour notre cas nous avons revisité la barre toute en créant une fenêtre sur la casbah.



Figure n° 73 : Les barres Chassériaux

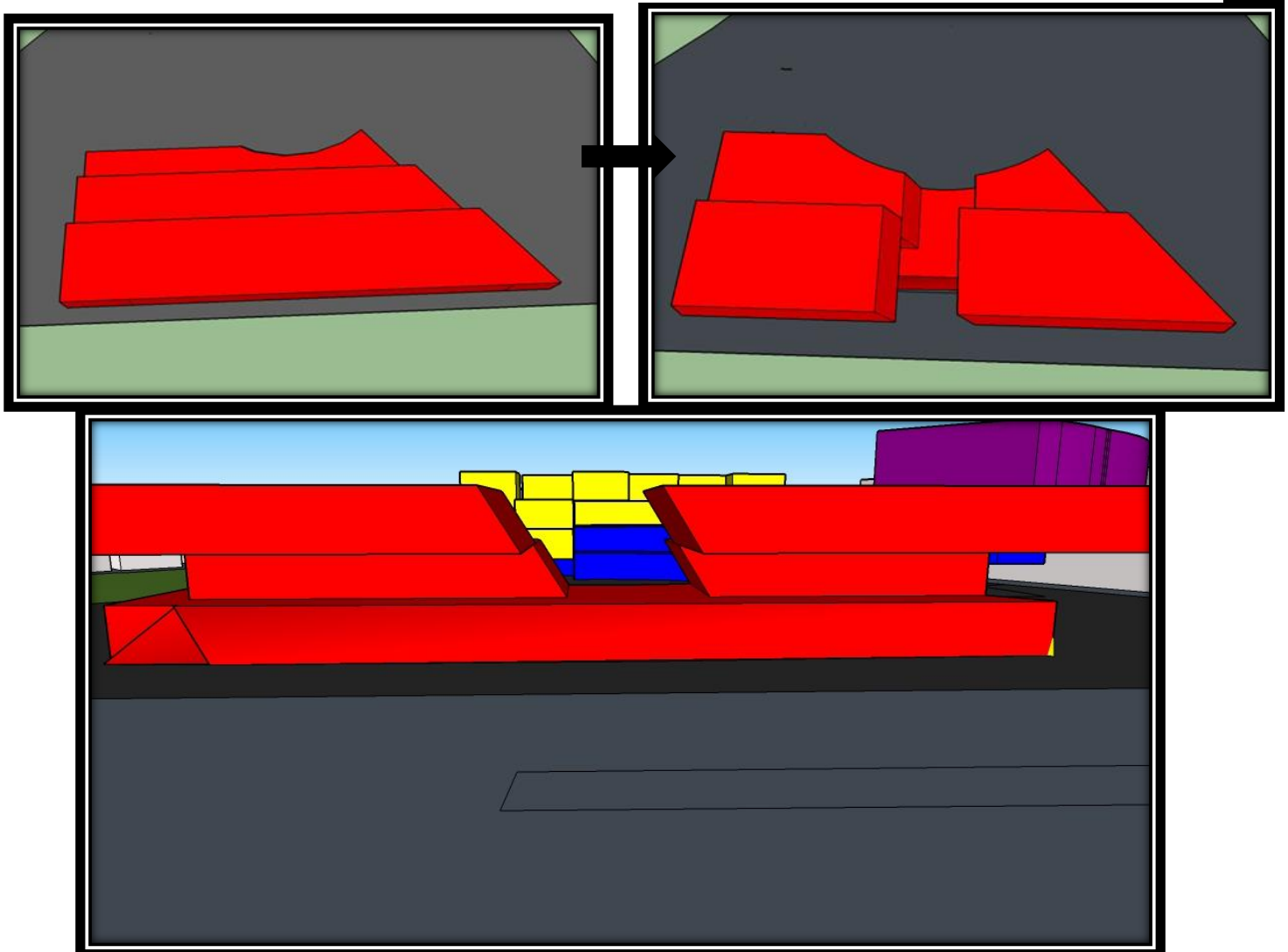
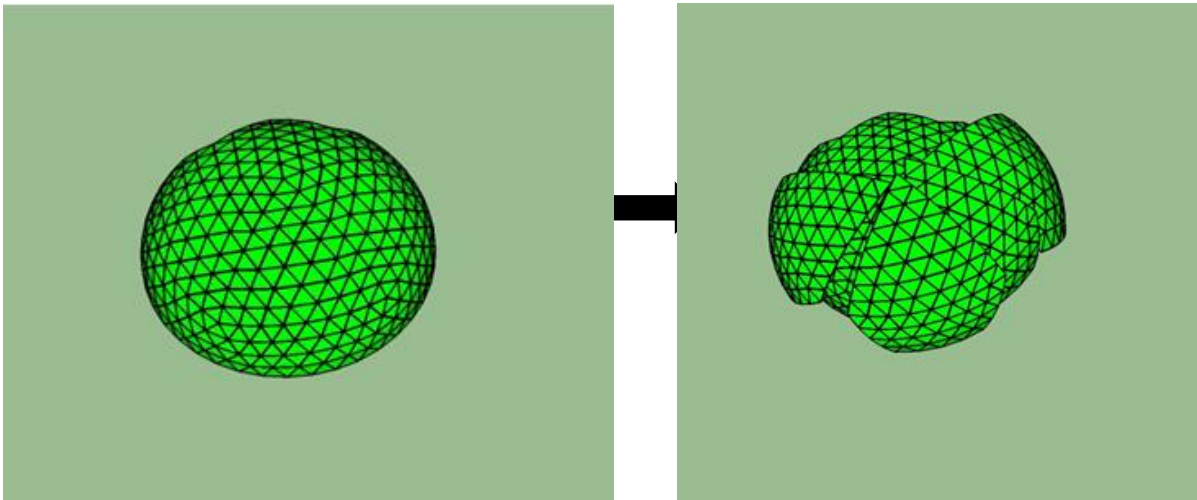


Figure n° 74 : Fenêtre sur la casbah

d) La coupole :

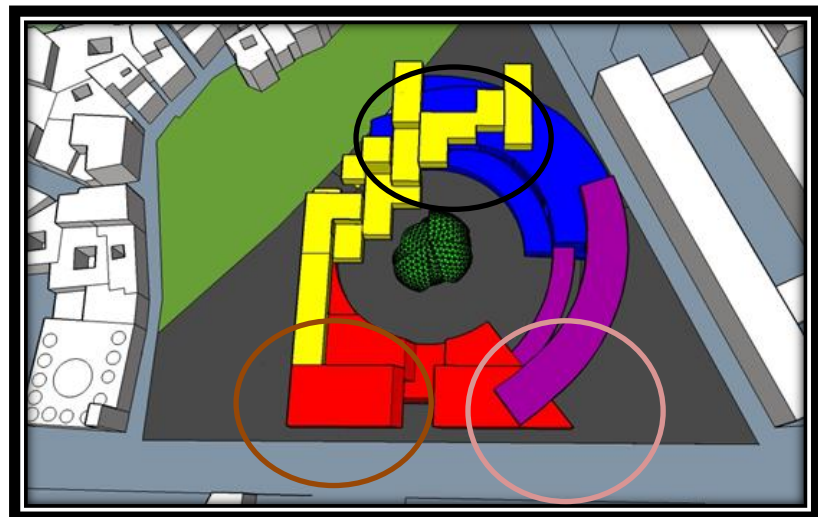
Décomposition de la coupole



I.5.8.Etape8 : Articulation :

L'objectif de cette étape est de créer une articulation entre les trois entités et la transformation d'une typologie à une autre.

Entre grains et forme circulaire l'articulation par emboîtement, la transformation par la superposition des grains sur l'élément circulaire

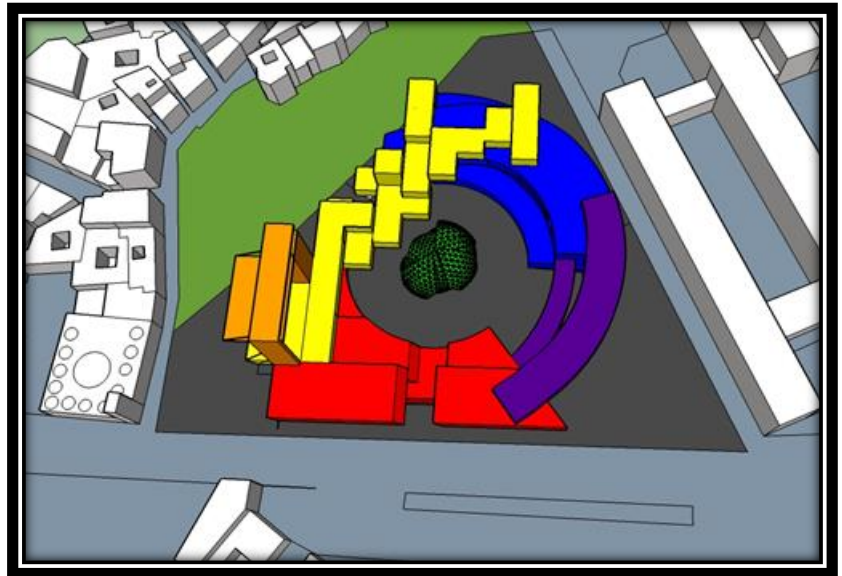


Entre forme circulaire et la barre revisité l'articulation un élément de liaison la transformation par la continuité d'un élément circulaire superposé sur la barre.

Entre la barre revisité et les grains l'articulation et la transformation est assuré par le prolongement des grains.

I.5.9. Etape 9 : notion de seuil :

Qui est matérialisé par l'émergence d'un élément vertical et qui joue le rôle d'un élément d'appel.

**I.6. Description du projet :**

- La scène de l'histoire est « une école musée » son objective principale est de donner des formations en patrimoine
- Il occupe tout le périmètre de la parcelle.
- Se définit par trois entités entourées d'un espace central,
- Entité public qui est l'espace musée qui donne sur la rue urbaine de bab el oued
- Une entité privé qui est l'école. Elle donne sur le côté le plus intime, la casbah et une entité commune qui englobe les espaces de recherche et de communication.



- ✚ Pour une meilleure transition entre l'urbain et le projet nous avons dégagé en premier lieu une



placette publique qui définit le seuil de la casbah et qui marque l'entrée du projet.

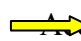



En second lieu, un espace vert extraverti qui constitue un véritable espace de détente pour le public, qui possède une percée visuelle vers la mer.


I.6.1. Accessibilité :

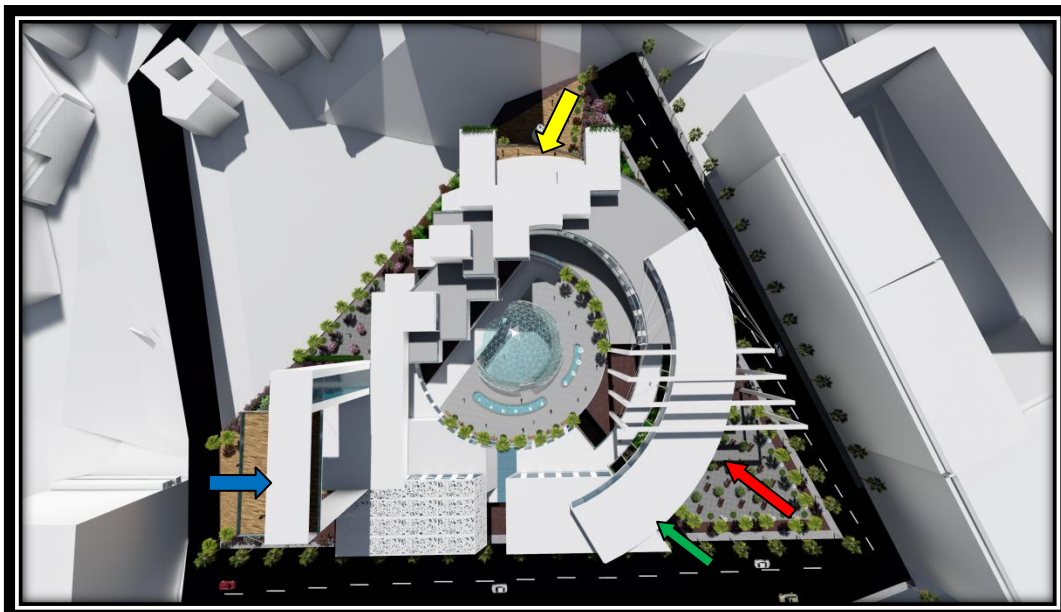
L'accessibilité au projet se fait par la hiérarchie des accès suivant l'importance des voies mécaniques et se répartit comme suit :

 Accès piétonne public par la rue Sidi Driss et Bab El Oued pour l'espace musée.

 Accès piétonne privé par une extension de la rue bab el oued pour l'école.

 Accès mécanique par la rue Bab El Oued qui mène vers le parking en sous-sol.

 Accès filtré introduit par la continuité de l'espace central vers la placette public.



I.6.2. Le fonctionnement :

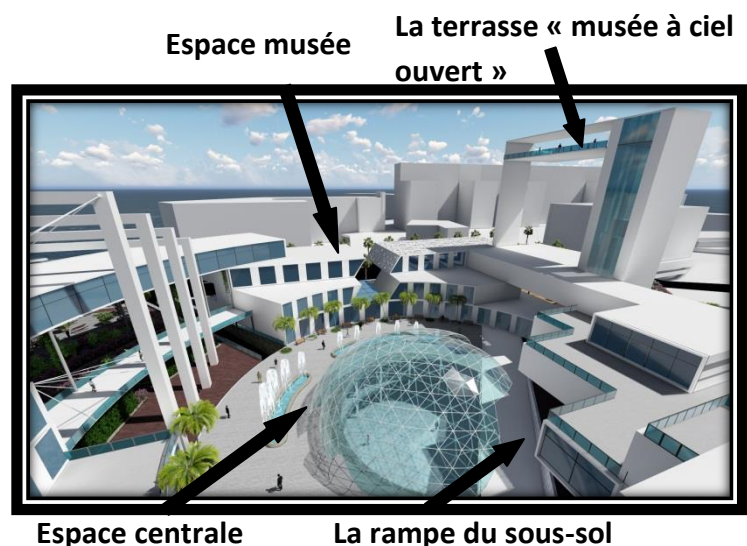
✚ L'entrée public c'est l'entrée principale du projet elle donne sur un hall d'accueil qui mène vers quatre directions :



- Une vers la terrasse du musée à ciel ouvert desservi par des ascenseurs panoramiques sur une hauteur de 32 m.

- Une deuxième vers les espaces d'exposition temporaire et permanente développé en R+2 desservi par deux cages d'escalier et deux ascenseurs.

- Une autre direction vers l'espace centrale de regroupement. Depuis lequel on peut accéder aux différentes entités et au jardin public.



- Et une dernière direction qui mène vers le sous-sol développé sur deux niveaux desservi par une rampe de 5% qui aboutit vers l'espace centrale à savoir les espaces d'expositions archéologique, ce dernier desserve à la fois :

- L'auditorium avec une capacité d'accueil de 400 personnes pour lequel on a prévu deux entrées une public au niveau de premier sous-sol et une autre privé au niveau de deuxième sous-sol. Pour le VIP on a prévu une deuxième entrée privée depuis l'extérieur.
- Les espaces d'entretien au niveau de premier sous-sol, Pour lequel on a prévu également une entrée depuis le parking.

✚ L'entrée privée est l'entrée de l'école elle donne sur un hall d'accueil qui mène vers deux directions :



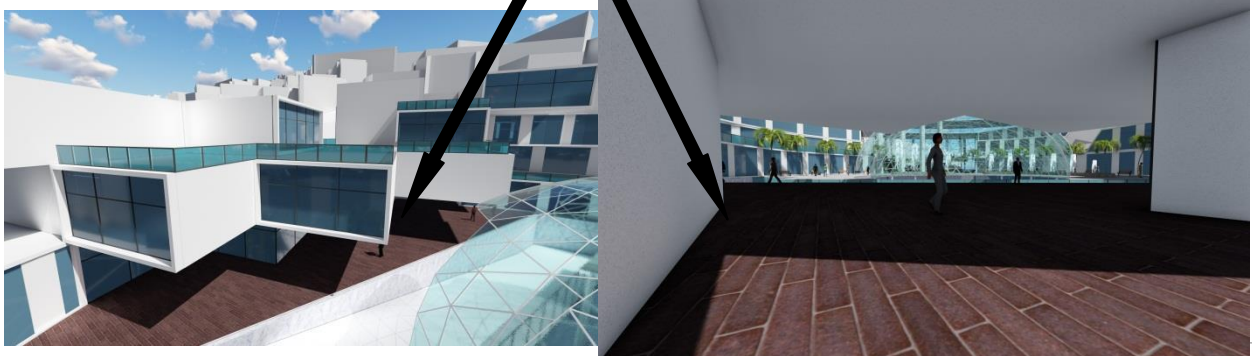
- Une vers la cours de l'école qui desserve les salles pédagogiques développé en R+3 et les espaces de détente en dernier étage à travers deux cages d'escaliers et un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.
- Une autre qui desserve les espaces de communication, de recherche et l'administration par un escalier et un ascenseur et qui sont articuler avec les espaces d'exposition à travers une passerelle au niveau du premier étage.

Les salles pédagogiques

Recherche et communication



La cour de l'école



✚ Nous avons prévu deux escaliers de secours depuis le sous-sol :

- Un sur le côté de l'auditorium
- Et l'autre depuis le stockage

I.6.3. Typologies des façades :

L'enveloppe de notre projet est dominée par l'effet d'horizontalité et l'émergence de verticalité matérialisée par un élément d'appel affirmant la notion de repère. Des éléments de structure qui viennent renforcer l'alignement du projet et son verticalité



Matérialisation des seuils dans notre projet par l'élément vertical au niveau de l'entrée principal et des éléments de structure au niveau de l'entrée privé.

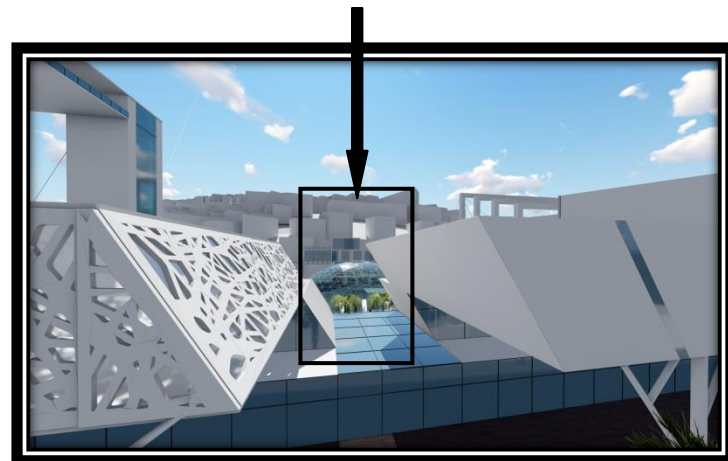


Vue le mouvement de la volumétrie final, nous avons adopté pour des traitements simples et réguliers en utilisant les principes de l'architecture contemporaine. Ces principes seront conçus de façons à ce qu'un dialogue soit créé et qu'une continuité soit assurée entre le projet et son contexte.



→ Pour la barre revisitée on a suivi la répartition des barres coloniales avec soubassement assuré par les arcades revisitées, corps et couronnement. On a opté pour un traitement contemporain mur rideaux et moucharabieh.

Fenêtre sur la casbah



Soubassement

Corps

Couronnement

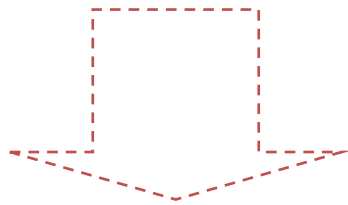


→ Pour la façade intérieure nous avons travaillé la transparence afin créer un dialogue et une continuité entre intérieur/extérieur.

Façade intérieure transparente



CHAPITRE II



ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

Introduction

« Les détails vont au-delà du formel, ils constituent des expériences spatiales et intellectuelles; leur superposition dans une composition simple donne à l'architecture sa profondeur ». Tadao Ando

« La forme obéit aux exigences expressives, pas au calcul. On ne pas séparer la structure de la réalité spatiale ». Bruno Zevi

La structure est indissociable de l'architecture, en effet c'est l'espace architectural qui engendre le système structurel adéquat. La finalité de cette phase est de déterminer le type de structure à mettre en place ainsi que les différents procédés qui nous permettront d'atteindre les objectifs à savoir :

- ➔ La stabilité de l'ouvrage
- ➔ Le confort
- ➔ La sécurité
- ➔ L'économie
- ➔ L'esthétique

II.1. Choix du système constructif

✚ La concrétisation de notre projet est faite par l'interaction de trois facteurs: fonctionnel, formel et structurel. Notre choix s'est porté sur la structure métallique. Elle est utilisée pour répondre à des exigences fonctionnelles : dégagement de grands espaces notamment pour les espaces d'exposition, l'amphi, et la salle de conférence et à d'autres exigences formelles telle que la réalisation de dégradé revisité.

✚ La structure métallique permet également de répondre parfaitement à nos soucis de :

- Transparence, légèreté du projet et liberté de l'espace.
- Disposer de grandes portées sans avoir d'importantes retombées.
- Facilité de montage ou démontage.
- Délais d'exécution réduit.
- Bon comportement en cas de séisme.

- Bonnes caractéristiques mécaniques à la traction et à la compression.

II.2. Gros œuvres :

II.2.1. L'infrastructure :

a) Les fondations :

Le rôle des fondations consiste à répartir les charges apportées par l'ouvrage (très variables suivant la hauteur de la construction et son type d'utilisation) sur un sol dont la capacité portante peut varier suivant la nature et la profondeur des diverses couches sous-jacentes du terrain.

Pour cela, une campagne de sondage devra préalablement être effectuée sur le terrain pour le choix du type de fondation. Compte tenu de toutes ces sollicitations :

- Des problèmes liés à la géologie (mauvaise nature du sol d'intervention, proximité de la mer).
- L'hydrographie (présence d'une nappe d'eau peu profonde),
- Les règles parasismiques de zone III,

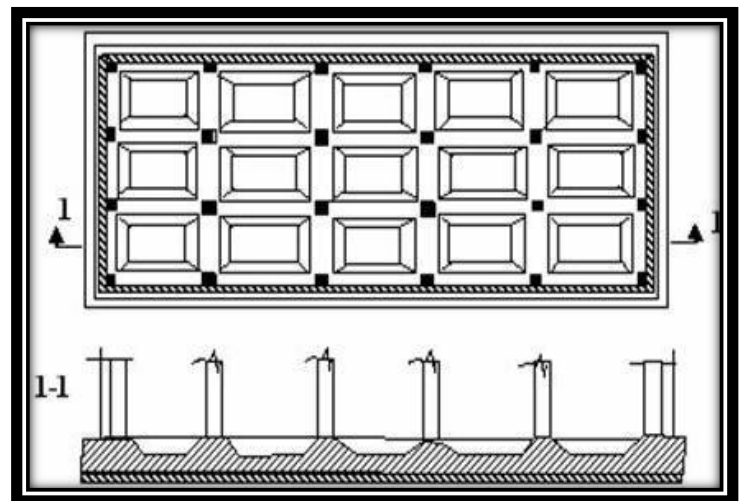


Figure n° 75 : Coupe schématique sur un radier

Vue la nature du sol dans la casbah d'Alger, son classement dans la zone sismique n°03 et les charges permanentes et les surcharges d'exploitation de notre projet, nous optons pour un radier général comme ensemble rigide qui protège la structure contre les tassements différentiels et jouera le rôle de cuvelage étanche pouvant résister aux sous-pressions.

b) Les murs de soutènements

Pour la réalisation du sous-sol, un voile périphérique en béton armé est nécessaire afin de résister à la poussée des terres, ce voile exigera un drainage périphérique afin d'éviter

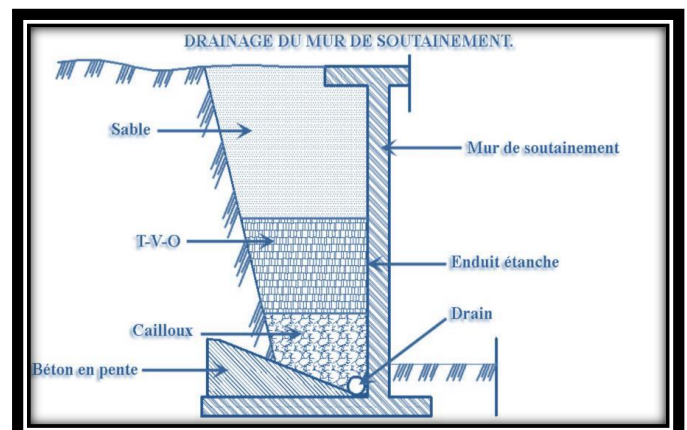


Figure n° 76 : Drainage des murs de soutènement

les infiltrations des eaux. Il sera entrecoupé par des joints de dilatation.

→ Les joints de rupture:

Sont prévus entre les corps de bâtiment de formes différentes et présentent des hauteurs et des directions différentes et cela chaque 50m.

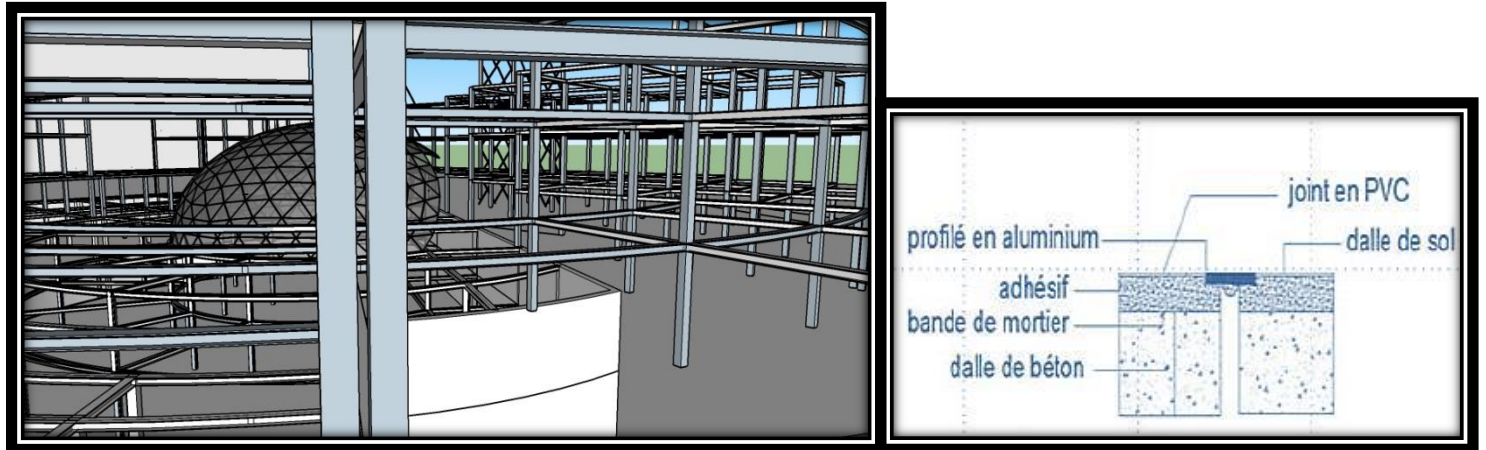


Figure n° 77 : Les joints de rupture

II.2.2. La superstructure

« Pour offrir une meilleure résistance aux séismes, les ouvrages doivent de préférence avoir, d'une part une forme simple d'autre part, une distribution aussi régulière que possible des masses et des rigidités tant en plan qu'en élévation ».¹

a) **Les poteaux** : Nous avons opté pour deux types de poteaux :

Poteaux tubulaires sous forme de H : pour les avantages que présente la forme circulaire du point de vue esthétique, technologique, et mise en œuvre pour leurs bonnes performances au flambement, ils recevront un remplissage en béton lors d'une élévation de température. Enrobage recommandé c'est en min 5cm selon (RPA 2003).

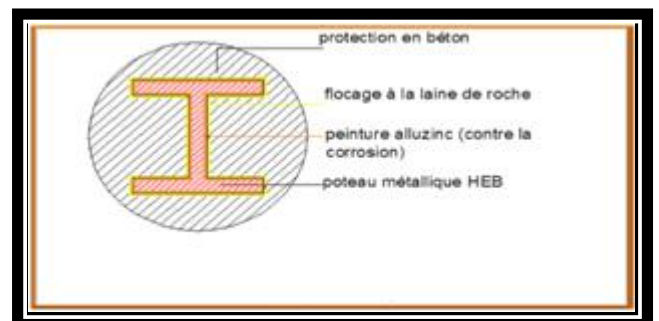


Figure n° 78 : Enrobage d'un poteau métallique en béton

Les poteaux carrés en profilé (H) en raison de l'importance de leur inertie transversale ainsi que la différence de portée dans notre trame structurale. Ces poteaux seront enrobés en béton, pour la protection contre l'incendie et la corrosion.

b) Les poutres :

Nous avons optés pour une poutre métallique alvéolaire à ouverture circulaire.

L'utilisation des poutres alvéolaires comme éléments porteur nous permet de franchir des grandes portées. Ces poutres permettent le passage à travers les alvéoles des réseaux techniques (chauffage, ventilation, conditionnement d'air, gaines de climatisation etc...) tout en allégeant la structure.



Figure n° 79 : Poutres alvéolaires

➔ Assemblage poteaux-poutres

La fixation se fera avec des boulons et des cornières en acier de haute résistance ou par soudage.

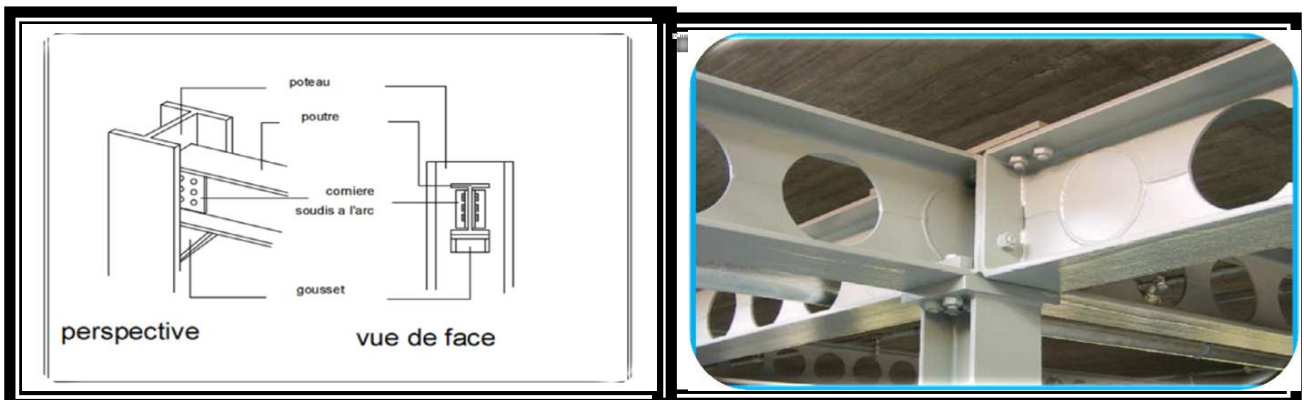


Figure n° 80 :Assemblage poteau/poutre

c) Les planchers :

Plancher collaborant

Nous avons opté pour un plancher collaborant grâce aux avantages qu'offre ce dernier à savoir :

- Moins de risque de basculement ou de flambage.
- Meilleure résistance au feu de l'ensemble.
- Comportement ductile de l'ensemble grâce à l'acier.
- Le béton protège l'acier contre la corrosion.
- Éléments préfabriqués légers, moins de transport.
- Volume de béton nécessaire moins élevé.
- Rapidité d'exécution accrue.
- Hauteur de plancher réduite donc gain d'espace.
- Pas de coffrage, conception flexible.

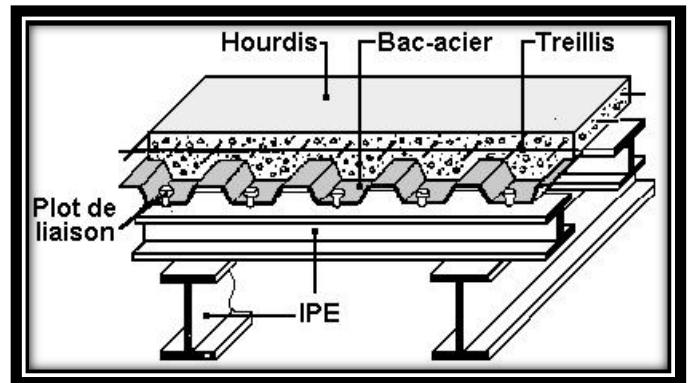


Figure n° 81 : Plancher collaborant

Plancher suspendu :

→ Pour la partie suspendue qui représente :
L'articulation entre l'entité de recherche et communication et celle de l'espace musée

→ Les terrasses au niveau de seuil d'entrée
Nous avons utilisé l'haubanage. Nous avons prévu des éléments de structure qui portera l'élément suspendu grâce à des câbles porteurs.

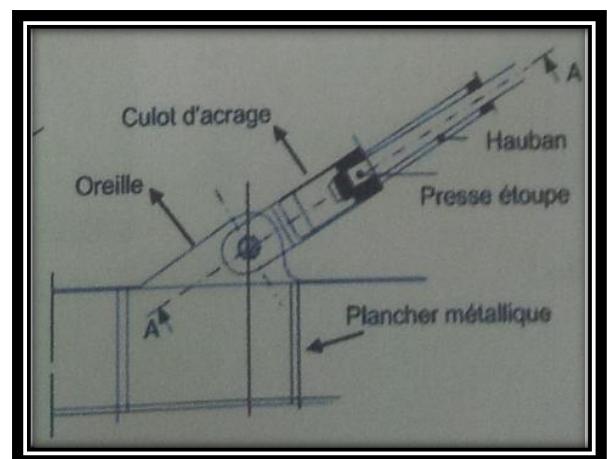


Figure n° 82 : Ancrage des haubans sur le plancher

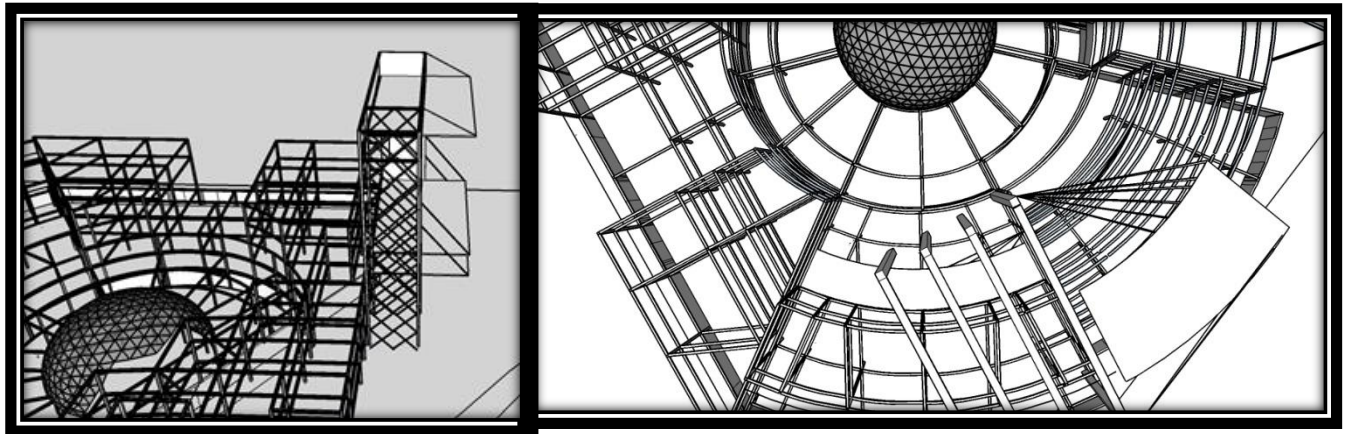


Figure n° 83 : Câbles porteurs dans notre projet

d) **Le contreventement** : Les contreventements sont des systèmes structuraux par lesquels les charges horizontales agissant sur le bâtiment circulent pour descendre jusqu'aux fondations.

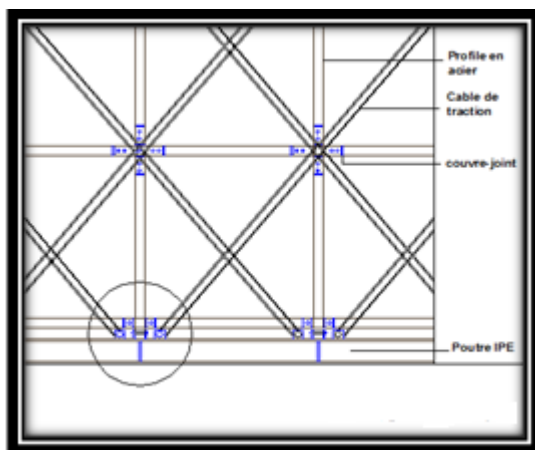


Figure n° 84 : Fixation du vitrage suspendu

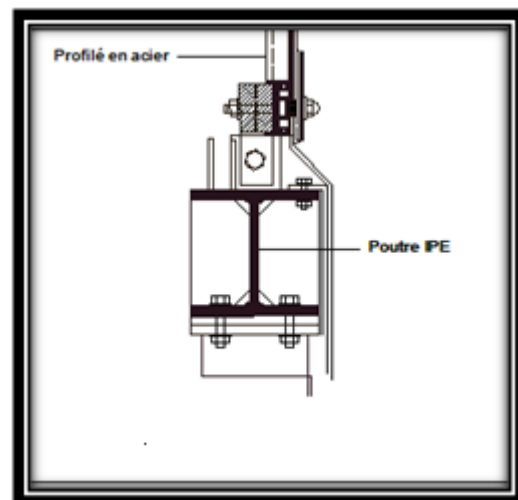


Figure n° 85 : Raccordement des profils en acier sur la poutre

e) **Charpente métallique** :
Pour la coupole on a opté pour une charpente métallique qui repose sur une série de poteaux.



Figure n° 86 : Grand Théâtre national de Chine

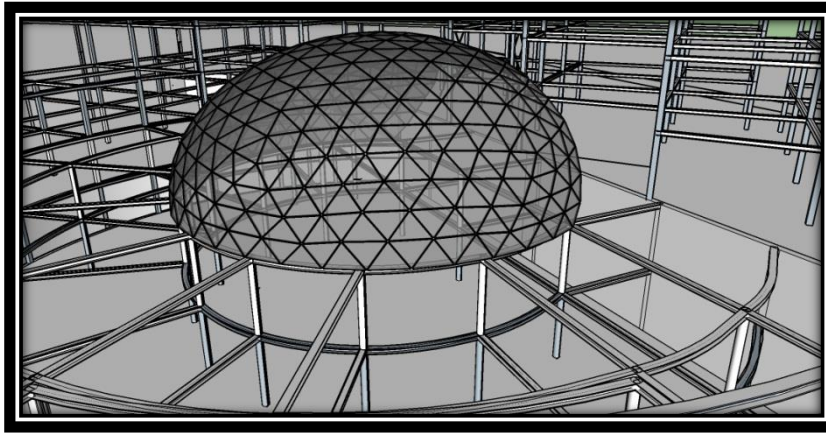


Figure n° 87 : Le détail de la copole de notre projet

II.3. Les seconds œuvres :

II.3.1. Les murs rideaux:

Les murs rideaux sont des revêtements extérieurs.

Légers qui sont de plus en plus répandus en architecture moderne.

Ils offrent un bon exemple de l'application des principes de la science du bâtiment à la conception des murs, ils s'opposent à la pluie poussée par les vents et aux fuites d'air, minimisent les effets du

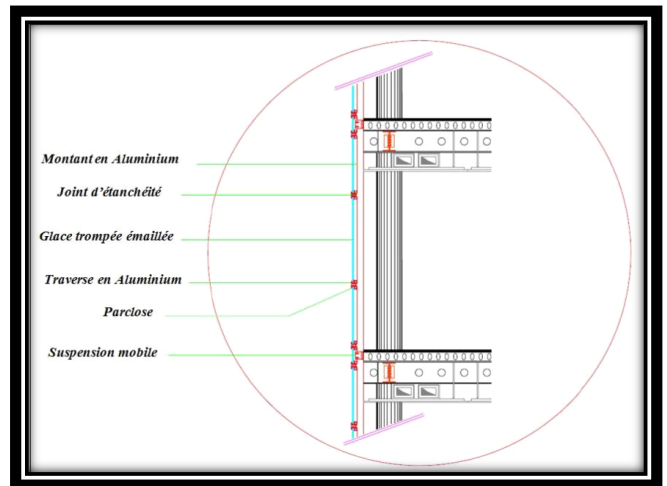


Figure n° 88 : Détail du mur rideau

rayonnement solaire et assurent une bonne performance de longue durée sans entretien .Il est en outre conçu pour résister au bruit et au feu.

Le vitrage est fixé sur une structure secondaire en acier constitué de montants et de traverses.

Cette structure est vissée et boulonnée sur le nez des dalles.

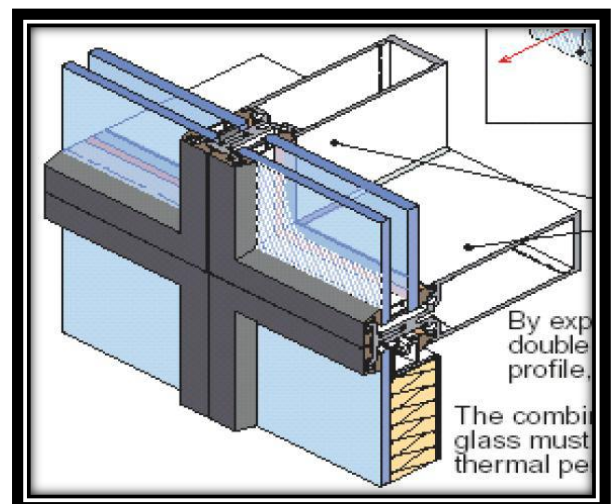


Figure n° 89 : Détail du mur rideau double vitrage

Le poids propre du mur rideau et les forces horizontales à la sont transmis à l'ossature du bâtiment par les fixations ponctuelles qui solidarissent de l'ossature en acier de l'enveloppe.

II.3.2. Façade double peau

Sur la barre revisitée nous avons optés pour une façade à double peau composé d'un mur intérieur en vitrage pour la transparence, et un mur extérieur en béton ducal (résille) pour laisser pénétrait la lumière, l'air tout en faisant office de brise soleil.

II.3.3. Les cloisons intérieures

En plus de leur fonction de cloisonnement, elles permettent d'avoir:

- ➔ L'isolation thermique et acoustique.
- ➔ La séparation visuelle (totale ou partielle).
- ➔ La résistance au feu.

De plus, les cloisons intérieures peuvent offrir d'autres rôles, telles que l'esthétique, les possibilités de modifications, ainsi que d'autres techniques de cloisonnement on prévoit deux types :

a) Les cloisons fixes :

- Elles sont destinées à rester en place de façon immuable, ses éléments constitutifs, nécessitent, lors de leur mise en œuvre des finitions complémentaires.
- Pour les locaux techniques c'est en béton armé, pour la protection contre l'incendie et les chocs.
- Pour les locaux humides, on prévoit des cloisons en béton cellulaire revêtues d'un fil étanche et d'un revêtement de faïence pour la partie intérieure des locaux.

b) Cloisons en Placoplatre :

Des cloisons à double peau en Placoplatre de 1 cm d'épaisseur chacune avec un isolant intermédiaire (laine de roche ou polystyrène) de séparation des salles de classes, des ateliers.

c) Cloison amovible :

Pour les espaces d'exposition assurant une grande flexibilité de l'espace. Les panneaux sont constitués de



Figure n° 90 : Les cloisons amovibles

caissons en acier finis en usine et comportant un d'isolant thermique et acoustique

Les panneaux sont composés d'éléments que l'on peut manœuvrer et bloquer aisément les uns par rapport aux autres.

II.3.4. Les faux plafonds

On prévoit deux types de faux plafonds, en plaques de plâtre et en PVC selon les espaces où ils seront appliqués :

a) En plaque de plâtre :

Ils seront constitués de plaques de plâtre (renforcées par des fibres de verre) posés sur une ossature métalliquesuspendue à la structure support (solives du plancher).

En effet, la simple pose des plaques permet le démontage rapide en cas de défaillance technique.

Ce système est appelé : montage par lisses plates.

Un matelas de laine de verre assure une bonne isolation phonique et empêche-la Propagation des flammes.



Figure n° 91 : Exemple de faux plafond

Source : www.deco.fr

b) En PVC :

Les panneaux en PVC ou autres matériaux synthétiques sont les plus adéquats pour les applications des faux plafonds dans les locaux humides où le taux d'humidité est élevé.

Les plaques de PVC sont visées avec une visserie inoxydable sur maillage secondaire accroché à la structure porteuse à l'aide de suspentes réglables en hauteur.

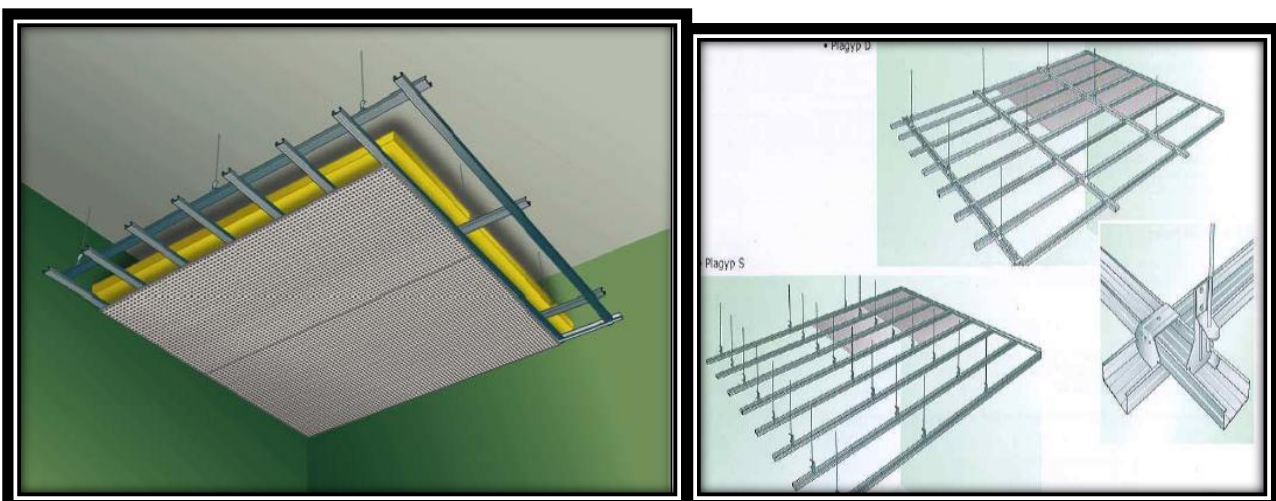


Figure n° 92 : Détail du système d'accrochages des faux plafonds

Source : www.faux-plafonds.net

II.3.5. Les revêtements du sol

La scène de l'histoire est destinée à accueillir un nombre important de personnes, pour cela le type de revêtement doit répondre à la durabilité et à l'esthétique.

Nous choisirons des revêtements traités en PVC en motif de Granit ou bois avec différents besoins des espaces, selon l'ambiance recherchée.

Il sera composé d'une couche d'usure de 1mm, d'un film haute définition de 0.1 mm et d'une couche de support de 1.9mm, il offre des avantages suivants :

- Esthétiques
- Rapidité de pose
- Facilité de nettoyage
- Bonne résistance à l'usure
- Absorption phonique allant jusqu'à 6 dB

Pour les salles d'eau, nous prévoyons un revêtement en GERFLEX ayant une surface rugueuse antidérapante (avec une étanchéité monocouche projetée par pistolet).

II.3.6. Les gaines techniques :

Sur le plan horizontal, les gaines de climatisation, d'alimentation (eau, gaz, électricité, télécommunication), les tuyauteries de chaufferie et d'assainissement ainsi que les installations anti-incendie passeront au niveau du plénum du faux plafond.

Verticalement, toutes les gaines passent par des réservations en béton armé qui traversent tout l'équipement de haut en bas.

II.3.7. Acoustique

Pour assurer un confort acoustique aux usagers, qui sont une exigence primordiale de notre thème (école), on a prévu de multiples dispositions.

a) Les matériaux de construction :

On dispose de deux types de matériaux (revêtement du mur, plafond et planchers) pour pouvoir modifier la réverbération d'une salle : les matériaux absorbants et les matériaux réfléchissants.

b) **Les matériaux absorbants** : ce sont des matériaux qui absorbent la majeure partie des ondes sonores incidentes, même s'ils réfléchissent quelques ondes de basse fréquence, tels que : le liège, le velours, le feutre, la moquette (des matériaux mous).

c) **Les matériaux réfléchissants** : ce sont des matériaux qui réfléchissent la majeure partie des ondes sonores incidentes, tels que : le métal, la pierre, le bois (matériaux denses).

d) L'isolation acoustique :

Pour arriver à satisfaire le confort acoustique des espaces, de différentes dispositions ont été mises en œuvre :

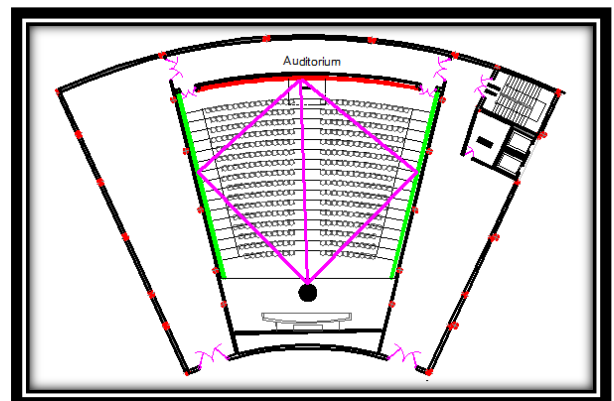
- L'orientation de l'entité pédagogique (salles de cours) sur le côté du vide urbain qui constitue un écran qui protège les salles des bruits provenant de l'extérieur.
- Le retrait de l'entité pédagogique par rapport à la place central est délibéré et ceci pour l'isoler des bruits du public.
- L'utilisation des baies vitrées à double vitrage, pour l'isolation des espaces de l'extérieur.
- Des parois intérieures en brique creuse avec contre cloisons sur ossature métallique (laine minérale+plaque de plâtre) pour assurer une bonne diffusion du son et insonorisation maximale des salles afin d'éviter la transmission des bruits vers les entités voisines.

e) L'auditorium :

Le principe de conception d'un auditorium devient délicat lorsque les dimensions sont importantes et ont comme conséquence d'accroître la difficulté à satisfaire une bonne homogénéité des sons.

Dans le cas de notre l'auditorium, nous cherchons à atteindre des objectifs qui sont dans l'ordre suivant :

- Source Sonore
- Ondes sonores directes
- Parois réfléchissantes
- Parois absorbantes.



- Eviter les échos.
- Bonne diffusion du son dans la salle.
- Assurer l'intelligibilité.
- Atteindre un temps de réverbération de l'ordre de 2s.

f) L'acoustique de l'auditorium :

Le principe de conception d'une salle de spectacle devient délicat lorsque ses dimensions sont importantes, et comme conséquences d'accroître la difficulté à satisfaire une bonne homogénéité du son.

II.3.5. Les Corps d'état secondaires

a) Eclairage:

L'éclairage, c'est un facteur déterminant dans la lisibilité des espaces intérieurs du projet, comme réponse aux exigences fonctionnelles du thème de larges façades vitrées assurent un éclairage naturel sur la majeure partie du projet.

L'ambiance donnée par la lumière naturelle procure un incontestable confort psychologique et visuel.

b) Climatisation:

L'installation centrale est localisée au premier sous-sol, elle comporte des appareils nommés groupes de production d'eau glacée (G.P.E.C). C'est un système à double conduit (air chaud et air froid).

Les différents espaces à conditionner sont reliés à la centrale de traitement de l'air par des réseaux de distribution, de reprise et d'extraction, l'air traité et conditionné est soufflé dans les conduites principales puis, diffusé par des extracteurs pour permettre son recyclage. L'air chaud ou froid sera diffusé selon les besoins et selon les saisons.

c) Alimentation en électricité :

L'alimentation de l'équipement sera effectuée à partir du réseau public par une colonne montante. Un poste de transformation est prévu au niveau du premier sous-sol. Un groupe

électrogène est prévu pour garantir l'autonomie de l'équipement, en cas de coupure d'électricité.

d) Alimentation en eau potable:

En plus du branchement au réseau public d'AEP, une bête à eau placée au niveau du sous-sol, alimente le système sécuritaire de protection contre l'incendie et distribue l'eau en cas de coupure du réseau d'alimentation.

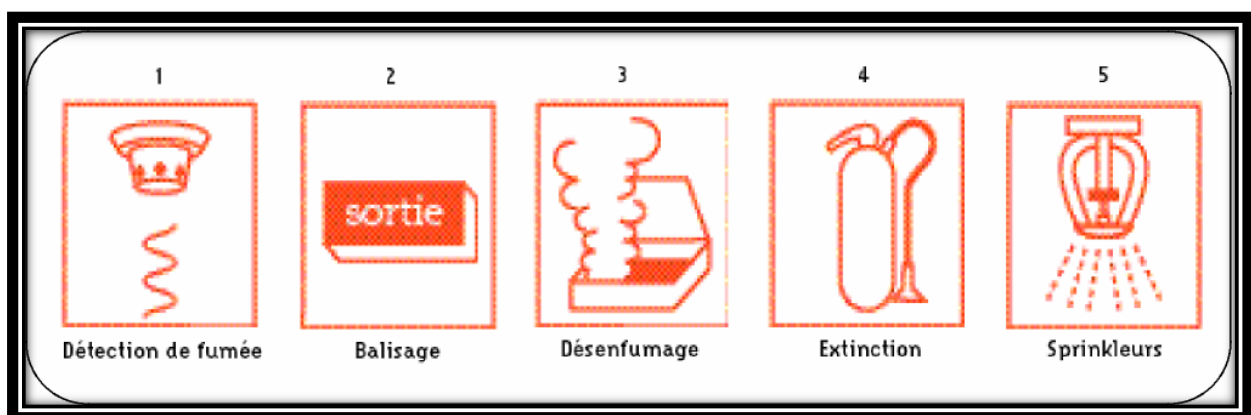
e) Protection contre la corrosion

Un autre inconvénient que présente l'acier est la corrosion (La proximité de la mer), pour parer à ce phénomène nous préconisons : Le traitement de structure avec une peinture anti-rouille à base de poudre de zinc, de poudre d'aluminium et de silicium en pourcentage délimité par un spécialiste.

f) Protection contre incendie:

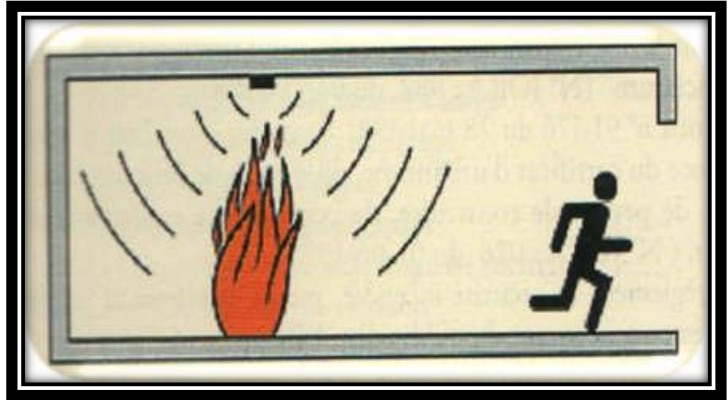
Le risque d'incendie existera toujours puisque il est impossible de n'utiliser que des produits incombustibles dans les bâtiments. Aussi le respect de la mise en place d'un ensemble de mesures de préventions adéquates et leurs prises en compte dans la conception du bâtiment sont essentiels pour limiter et maîtriser le risque d'incendie.

→ Quelques dispositifs de protection :

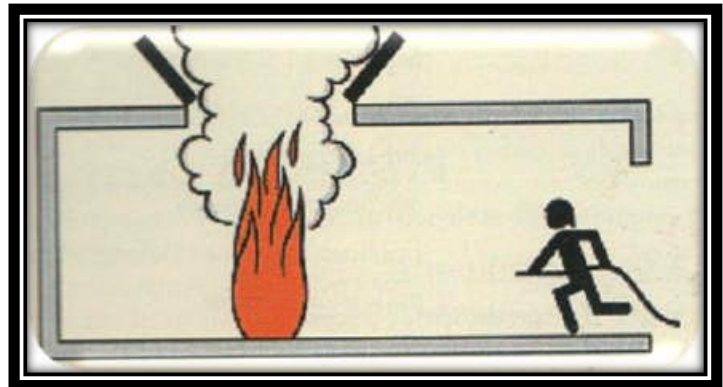


→ La protection contre l'incendie:

Alarme détection: Permet l'évacuation du bâtiment dès les premiers instants de l'incendie.

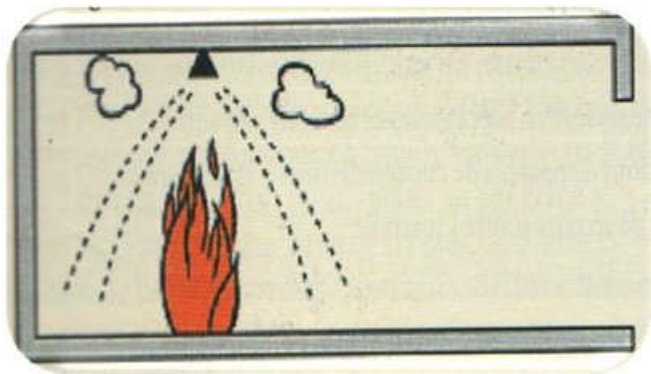


- Évacue les gaz nocifs.
- Limité l'extension de feu.
- Facilité l'évacuation des occupants.



Sprinklers:

- maitrisent le début d'incendie.
- limitent l'extension de feu.



Conclusion Générale

Conclusion

Nous avons essayé, à travers cette étude de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir redonner vie au patrimoine de la casbah d'Alger à fin d'affirmer son identité.

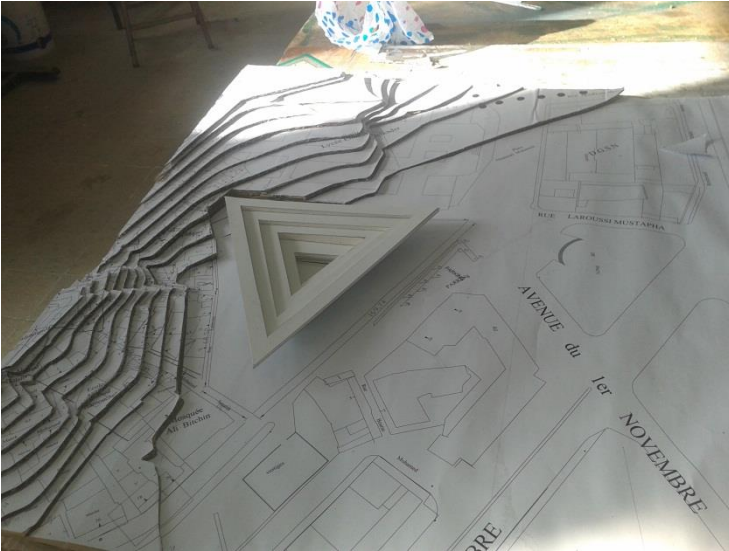
Ceci nous a amené à proposer des solutions aux problématiques techniques et architecturales liées à la conception d'un projet contemporain sur un site historique sans autant bouleverser le cadre patrimonial de ce dernier.

Il nous a surtout donné la chance de tester et d'approfondir nos connaissances dans le vaste domaine de l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine. Néanmoins à la finalisation de ce projet, une chose semble évidente, notre intervention n'est seulement ni la meilleure, ni l'unique façon d'agir, elle est un semblant de réponse à un site et a un programme donné. Notre projet semble avant tout un questionnement continu.

Annexes

Les différentes propositions et l'évolution de la maquette

→ Le 30 janvier 2018



Dans la première proposition on a opté pour la concrétisation de l'idée fondamentale du dégradé revisité et la centralité

Cette proposition ni pas intégré au contexte (problème des angles aigu, occupation totale)

→ Le 4 février 2018

Dans cette proposition on a essayé de prendre en considération les données historique du site toute en respectant l'idée fondamental (les petits grains par rapport à la casbah, barre aligné sur la rue Bab El Oued, forme circulaire par rapport au théâtre romain)

On a eu une forme non cohérente et trop classique .



→ Le 11 février 2018 :



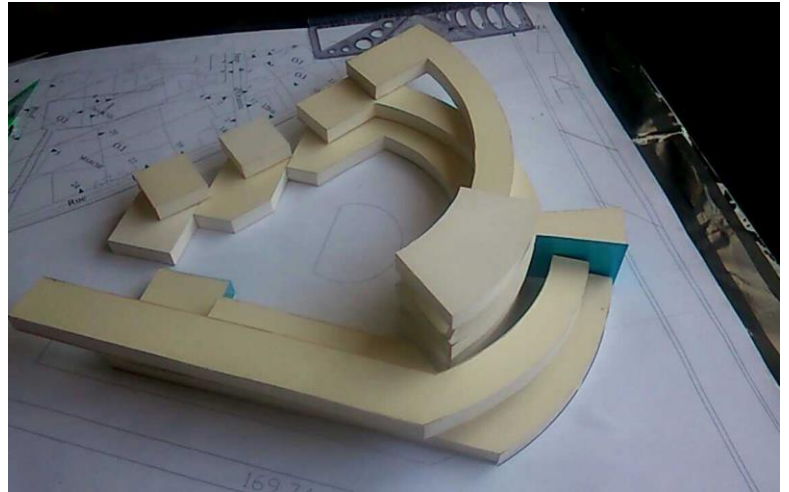
Dans cette proposition on a opté pour donner une touche contemporaine au projet, créer une continuité et une articulation entre les différentes entités du projet, fragmenter le projet.

La forme qu'on a eu reste toujours non articuler, non proportionnel, non fonctionnelle, et le seuil n'est pas marqué.

→ Le 28 février 2018 :

Une autre proposition pour répondre aux mêmes objectifs

On se trouve toujours sur les mêmes problèmes



→ Le 21 mars 2018



L'objective dans cette étape est la proposition d'un traitement de façade, la fragmentation de la barre revisitée, l'articulation entre les différentes entités

Le seuil est toujours ni pas marqué, le traitement de façade trop chargé, les grains et l'articulation entre la forme circulaire et la barre revisitée ne sont pas cohérents avec l'ensemble du projet

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrage :

Composition architecturale et typologie de bâti, Lecture du bâti de base, Gianfranco Caniggia et Gian Luigi

CHOAY Françoise: L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992, 275 p.

YELLES Mourad. Pour en finir avec le patrimoine ? Production identitaire et métissage dans le champ culturel algérien. Insaniyat. n°12. Oran, Sept-Déc. 2000.

LACAZE Jean-Paul. Introduction à la planification urbaine : imprécis d'urbanisme à la française. Paris. Le Moniteur. 1979.

Eric Lapierre (2003), Architecture contemporaine en France architecture du réel, le moniteur,

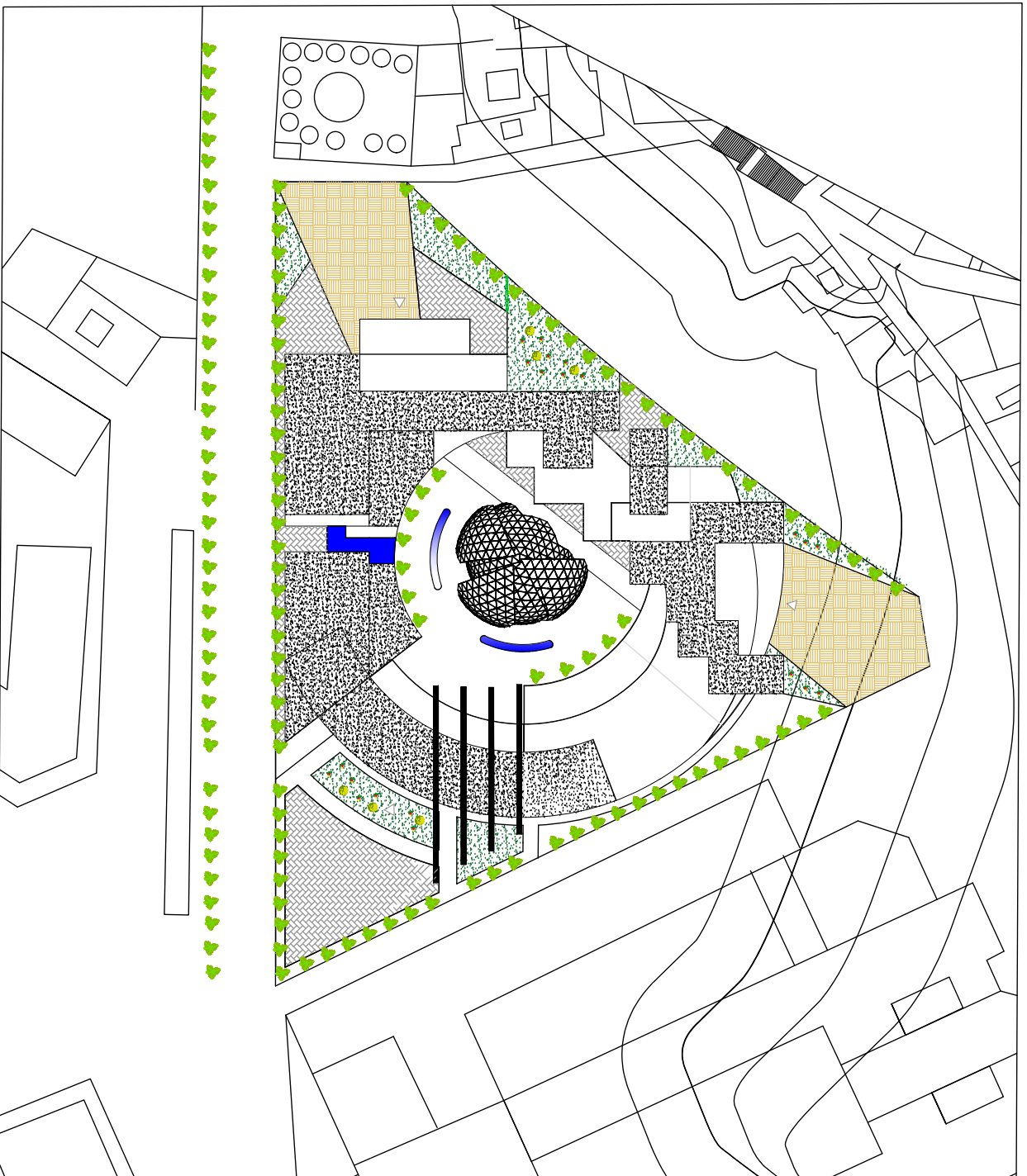
Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques. ICOMOS. 6 décembre 1986

Jacques Mullender, direction du centre de création industriel, in programmations architecturale.

Pierre Van Mies, , Kenneth Frampton, Franz Oswald (1986): de la forme au lieu: une introduction à l'étude de l'architecture ,édition PUR, préface

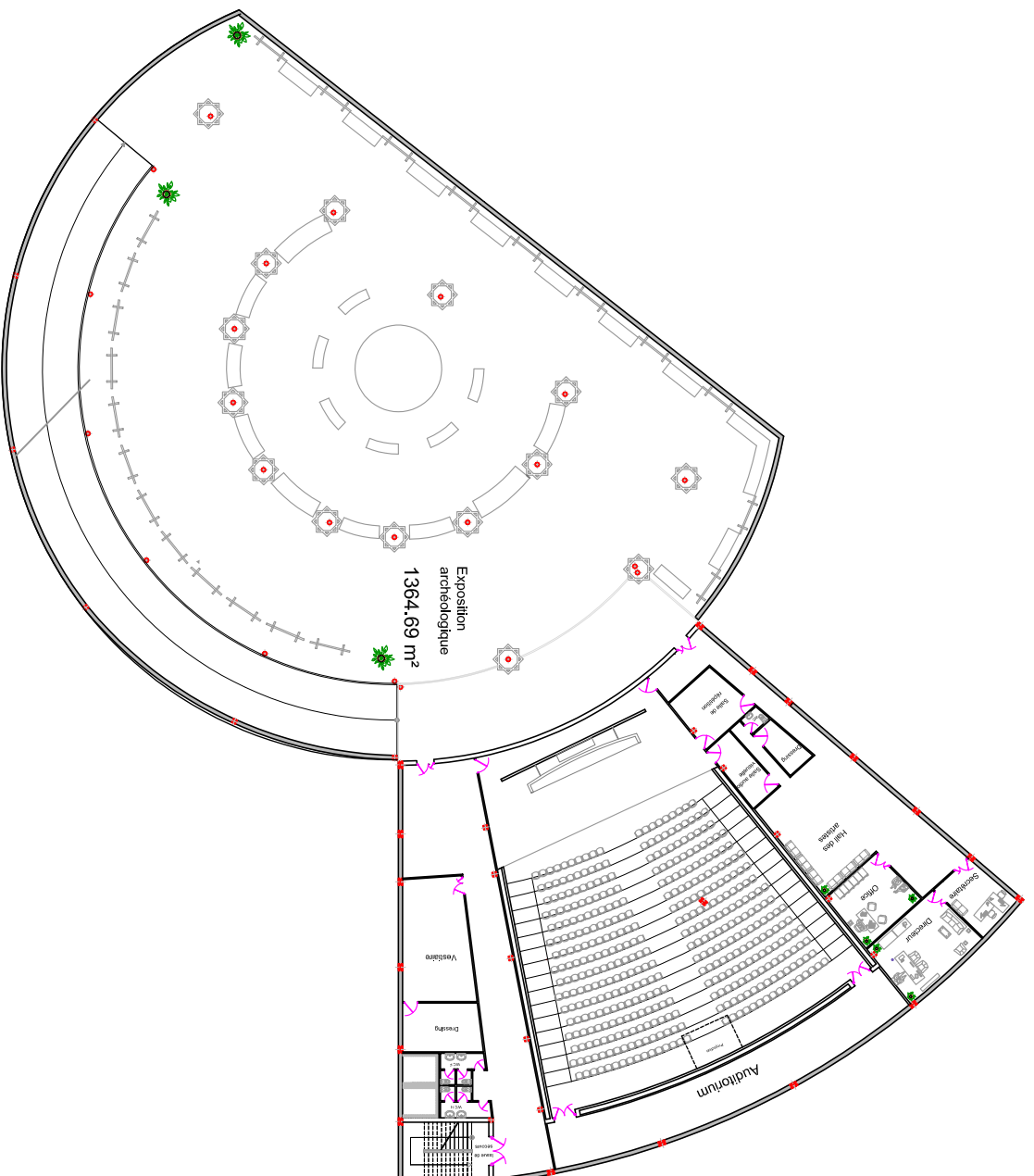
Instrument d'urbanisme :

PDEAU d'Alger, 2011



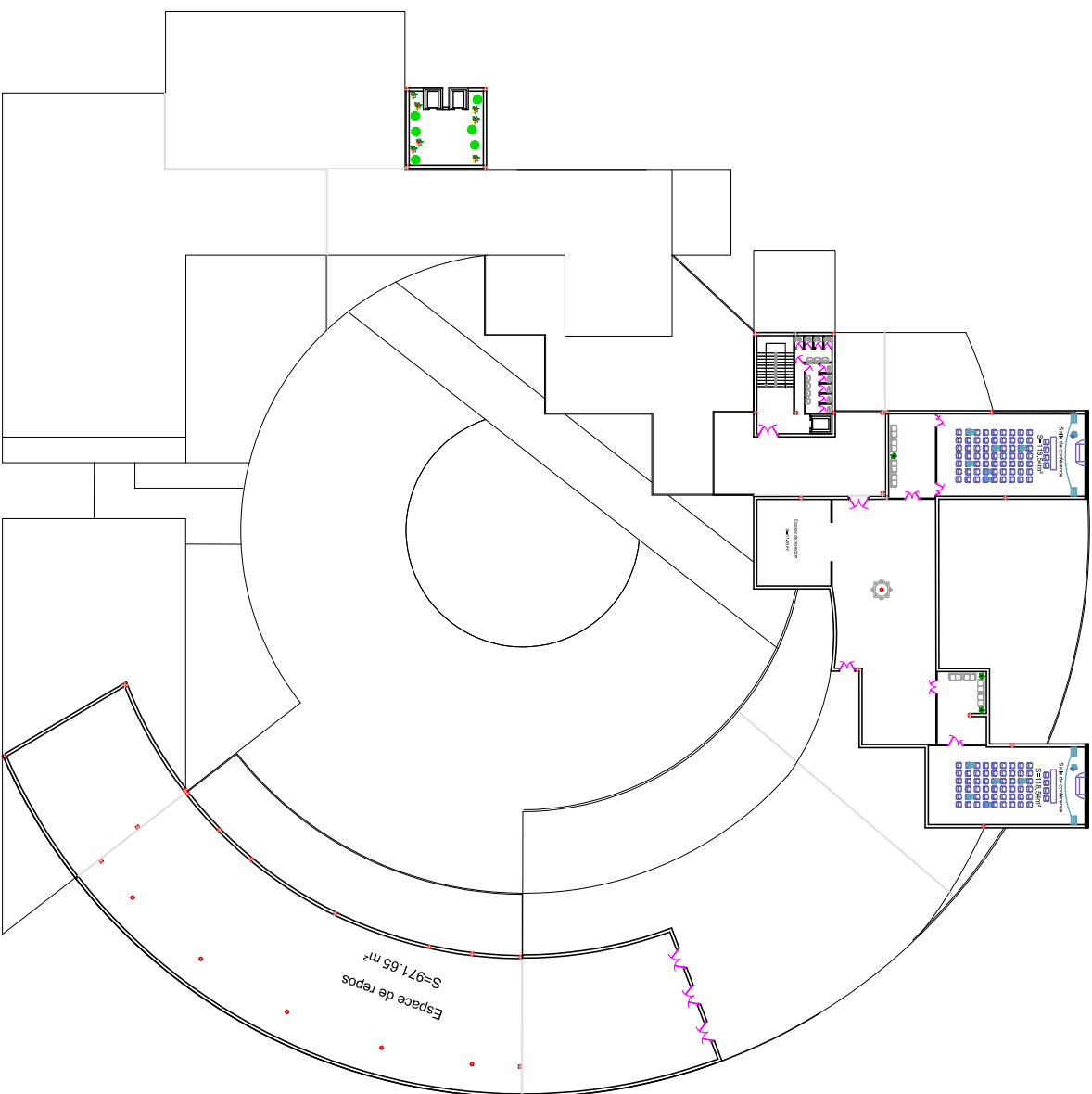
Plan de masse

Echelle 1/500

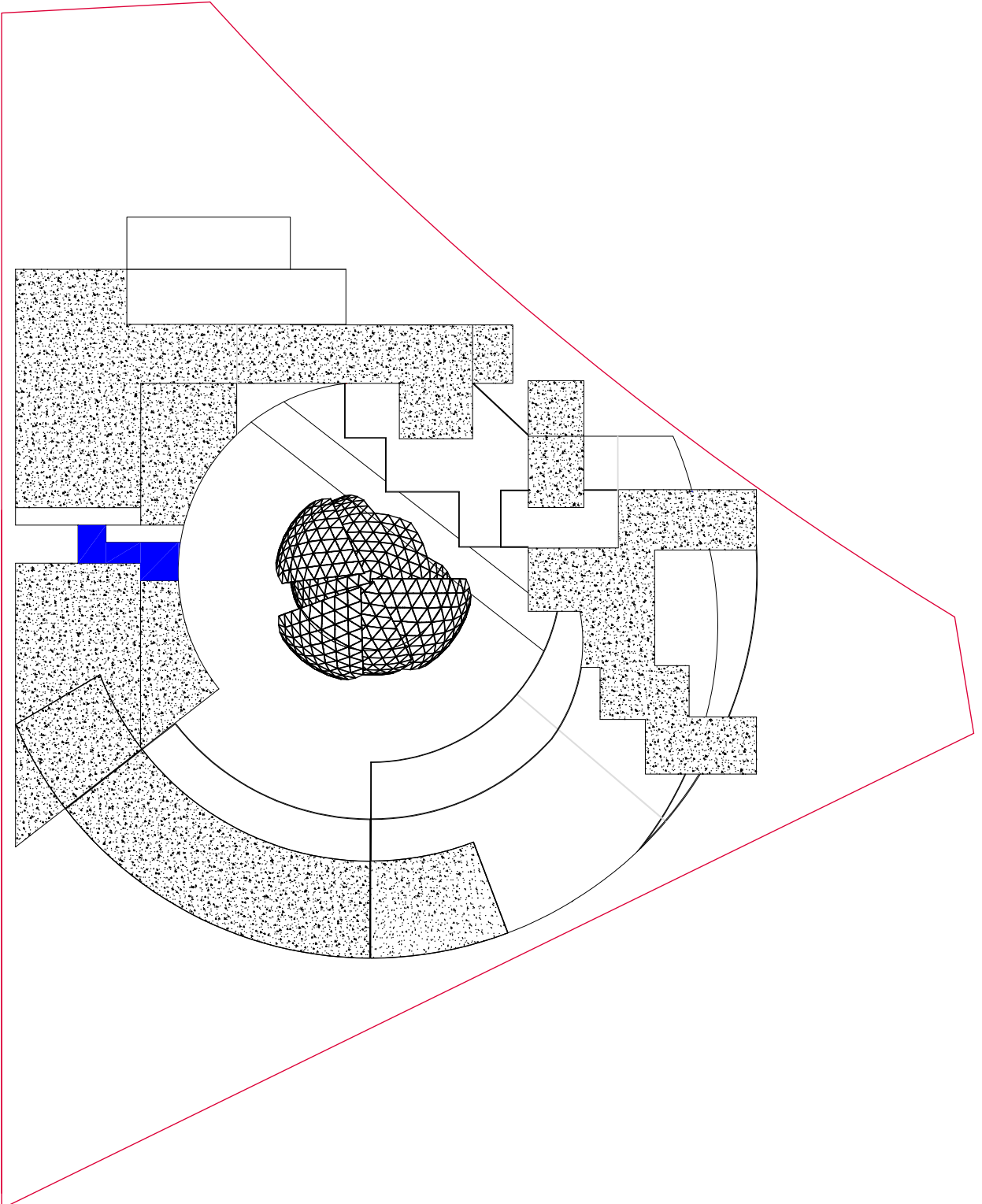


NIVEAU -8.00

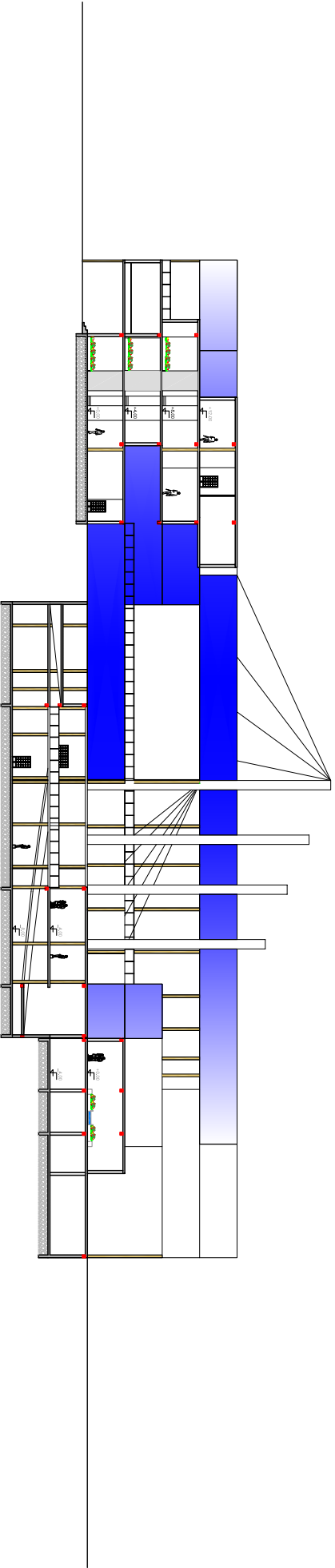
ECHELLE 1/200



R+3
 ECHELLE R+3



PLAN DE TOITURE



COUPE
ECHELLE: 1/200

